



MARDI 29 SEPTEMBRE 1992

No 35165 - 112e année  
J.A. 2300 La Chaux-de-Fonds  
Fax: 039/210 360  
Fr. s. 1,50 / FF 6,00

Administration: 039/210 310  
Rédaction: 039/210 210  
Abonnements: 039/210 311  
Annonces Publicitas: 039/210 410

# L'Impartial



Népal

## Un Airbus s'écrase

Un Airbus A300 des Pakistan International Airlines, assurant la liaison Karachi-Katmandou, s'est écrasé hier près de la capitale népalaise. Les sauveteurs avaient peu d'espoir de retrouver des survivants.

Page 2

Lutte contre la drogue

## Superbe coup de filet

Une vaste opération antidrogue internationale a permis l'arrestation la semaine dernière de 201 suspects accusés de trafic de cocaïne et de blanchiment de l'argent de la drogue dans quatre pays: Etats-Unis, Italie, Grande Bretagne et Costa Rica.

Page 4

Finances fédérales

## Taxer toutes les énergies

Avant même que le Conseil national n'entame son débat sur l'augmentation de la taxe sur l'essence, le Conseil fédéral annonçait hier de nouvelles mesures: il faudra imposer les autres énergies (combustibles, gaz, électricité) au taux actuel de l'ICHA (6,2%).

Page 6

Jura bernois

## Schäublin licencie

Schäublin SA, fabrique de machines, licencie 85 collaborateurs. Dans le cadre du regroupement des sites de fabrication, la production de machines-outils sera concentrée à Bévilard dès le 1er janvier 1993. L'usine de Tramelan sera fermée en avril 93. Au total, cette mesure entraînera la suppression de 85 emplois, qui se traduira par autant de licenciements.

Page 27

Coûts de la santé en Suisse: les médecins tirent leur épingle du jeu

# Un complot sans pudeur

On s'avancait vers une décision courageuse du Conseil des Etats sur un programme d'urgence destiné à freiner les coûts de la santé. Le blocage des tarifs médicaux et pharmaceutiques, décidé jeudi dernier, a capoté hier à la fin du débat: le libéral genevois Gilbert Coutau, avec une tranquille assurance, a obtenu qu'on revienne sur ce vote. Résultat: la majorité de jeudi s'est inversée. Les médecins pourront augmenter leurs tarifs - jusqu'à certaines limites.

Berne  
François NUSSBAUM

provoqué un véritable tollé dans le milieu médical. Quelques semaines plus tard, la commission préparatoire du Conseil des Etats, imperturbable, passait outre: elle votait toutes les mesures proposées, en les reformulant. Elle ajoutait toutefois une participation financière des assurés de 10 francs par journée d'hospitalisation.

A chacune de ces mesures correspondaient certaines dérogations, en prévision de situations particulières. En commission, l'ensemble de l'arrêté était approuvé par 8 voix contre 4. Les opposants souhaitaient une participation plus substantielle des assurés.

Jeudi dernier, le Conseil des Etats a suspendu son examen après avoir voté l'entrée en matière et le premier article du projet. Décrétant le blocage des tarifs médicaux et pharmaceutiques à leur niveau de juin 1992, cet article passait avec 17 voix contre 13. Les autres mesures ont été votées hier.

L'arrêté urgent «contre l'augmentation des coûts de la santé en 1993-94» proposait plusieurs mesures. D'abord un blocage des tarifs médicaux et pharmaceutiques. Ensuite une hausse des tarifs hospitaliers strictement alignée sur le renchérissement. Enfin des cotisations qui ne pouvaient augmenter au-delà d'un maximum fixé dans chaque canton.

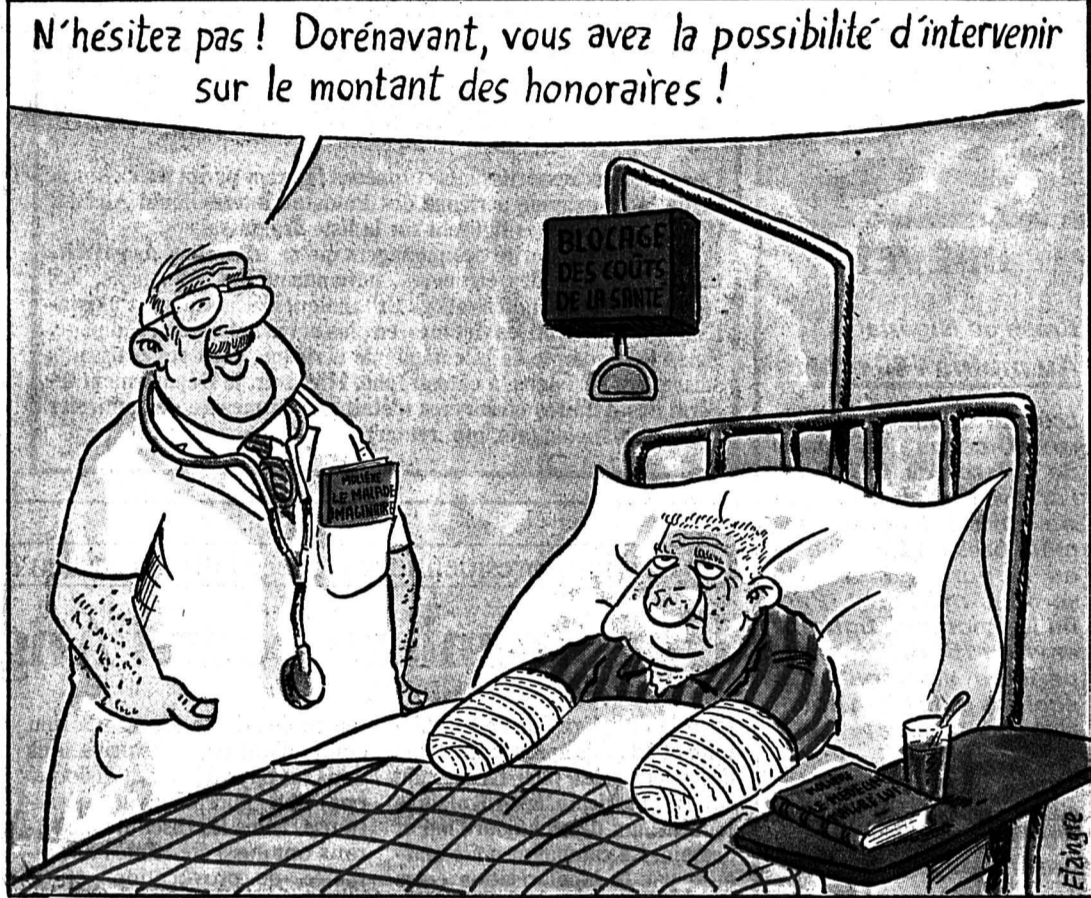
### TOLLÉ MÉDICAL

Ces propositions, publiées en août dernier, ont évidemment

Avant le vote sur l'ensemble de l'arrêté, le libéral genevois Gilbert Coutau a demandé à revenir sur le vote de l'article 1. Motifs: il était deux heures de l'après-midi, lui-même n'était plus présent, tout comme une dizaine d'autres députés. Le vote ne s'était donc pas, selon lui, déroulé dans de bonnes conditions.

### LES ASSURÉS PAIERONT

Sa proposition a été acceptée par 21 voix contre 16. Le nouveau vote, contraire à celui de



jeudi, a donné la préférence à une formule beaucoup plus souple que la première. Les médecins pourront augmenter leurs tarifs en 1993 et 1994, jusqu'à un tiers de plus que le renchérissement. Ce calcul fait intervenir une moyenne prévisible par assuré.

Le complot est sans pudeur: les médecins - généralement pauvres, comme chacun sait - ti-

rent leur épingle du jeu, tout en demandant aux assurés de participer aux frais hospitaliers. A raison de 10 francs par jour, une hospitalisation d'un mois leur coûtera 300 francs. On réserve toutefois quelques exceptions pour les enfants, les femmes (soins liés à la maternité) et pour les malades chroniques (plus de 180 jours).

La démarche du député gene-

vois est rarement utilisée, même si le règlement l'autorise. Quant au retournement de majorité d'hier, il s'explique par l'absence, jeudi, des libéraux et de bon nombre de radicaux. Tous ces députés ont suivi Gilbert Coutau hier. Le dossier est transmis au Conseil national, qui l'examinera dans une semaine. Rien n'est donc joué - du moins en théorie. F.N.

Football - Le gardien de NE Xamax s'est affirmé

## De Delay en devoir



Florent Delay

Le dernier rempart neuchâtelois et ses coéquipiers jouent gros ce soir à Copenhague. (Impar-Galley)

● Lire en page 9

## OPINION

### Chemin cahoteux

Les pays de l'Est apprennent non sans douleur le mode d'emploi de la démocratie. La Roumanie vient d'en fournir une fois de plus l'illustration. Moins de trois ans après la révolution, le corps électoral était invité à une nouvelle consultation pour la présidence et le Parlement.

Progrès sensible par rapport aux précédents scrutins, on assistait à une répartition beaucoup plus équilibrée des forces en présence. Le président sortant Ion Iliescu n'avait plus l'assurance d'écraser tous ses rivaux dès le premier tour. Il faut dire que ses deux années de gouvernement n'ont pas été un modèle d'efficacité. On se rappelle notamment la «manipulation» des mineurs pour tuer dans l'œuf toute velléité d'opposition. Quant à ses capacités de redressement économique, elles ne sont pas apparues particulièrement aveuglantes, bien que ce soit un travers propre à la plupart des anciens pays communistes.

Le fait est que l'érosion a été sensible dans l'opinion publique roumaine. Ion Iliescu ne passe plus pour l'homme providentiel aux qualités universelles. Les Roumains ont ouvert timidement les yeux sur un bilan plus que modeste. Si le président sortant demeure en tête pour le second tour avec près de 45% de suffrages, il a cédé un terrain considérable à ses poursuivants. Le recteur de l'Université de Bucarest, Emil Constantinescu, comptabilise

presque 32%, mais n'a pas concrétisé tous ses espoirs. Quant au chef de file nationaliste Gheorge Funar, il est parvenu à rassembler 12% des suffrages par ses slogans simplistes attisant la peur des Roumains vis-à-vis de la minorité hongroise de Transylvanie.

Si Ion Iliescu aborde le second tour de l'élection présidentielle avec une avance confortable, il n'a pas gagné la partie dans le renouvellement du Parlement. Son parti, le Front démocrate du salut national voit sa députation fortement éliminée selon les projections (148 sièges sur les 417 que compte l'assemblée). La Convention démocratique d'Emil Constantinescu, groupant quelque 17 formations anticomunistes, ravirait 117 sièges. C'est dire que là, le paysage politique a fortement évolué en Roumanie. On n'accorde plus une confiance aveugle à un parti qui ne s'est que trop discrédité dans une laborieuse application de la démocratie. On parle aujourd'hui de fragmentation de la classe politique.

Mais si le peuple roumain affiche davantage de maturité politique, le pays n'est pas à l'abri des périls. Le temps joue contre les anciennes démocraties populaires qui peinent à se réformer. Leur retard s'aggravera d'autant plus que les décisions inéluctables auront été renvoyées à des temps «meilleurs».

Blaise NUSSBAUM



La 7e génération de la gamme Corolla est arrivée... Venez les essayer!

1972 DÉJÀ 20 ANS 1992 TOYOTA

CENTRE DE VENTE TOYOTA Avenue Léopold-Robert 117 La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/23 64 44



Cent soixante-sept victimes au pied de l'Himalaya

# Un Airbus s'écrase au Népal

Un Airbus 300 de la compagnie aérienne pakistanaise PIA s'est écrasé hier près de Katmandou. Les 167 personnes à bord de l'appareil ont toutes été tuées, a annoncé le Ministère népalais de l'intérieur.

Selon le ministère, qui a fait cette annonce à la radio, l'accident a eu lieu près de l'agglomération de Bhatte Danda, à une

douzaine de km de Katmandou. Des hélicoptères militaires se sont rendus sur place et des soldats se dirigent vers les lieux de l'accident.

## GUIDÉ PAR RADIO

Lors de son dernier contact radio avec l'aéroport de Katmandou, le pilote indiquait qu'il était à une quinzaine de kilomètres au sud de la capitale népalaise, selon une source jointe à l'aéroport. Il ne semble pas que l'équipage ait fait état de problèmes avant la perte du contact radio.



## Karachi

Le personnel de la compagnie aérienne pakistanaise a été fortement choqué par le crash. (Keystone-AP)

L'aéroport de Katmandou, situé dans une vallée bordée de montagnes élevées, n'est pas équipé de radar et les avions sont guidés par radio.

Il y a moins de deux mois, un Airbus A 310-300 de Thai Air-

ways s'était écrasé à l'approche de l'aéroport de Katmandou faisant 113 morts. Selon une commission d'enquête, l'appareil n'avait pu abaisser les volets d'atterrissage à temps et les contrôleurs l'avaient invité à se diriger vers le sud-ouest pour re-

commencer son approche. L'avion avait cependant poursuivi sa route vers le nord et s'était écrasé sur les contreforts de l'Himalaya battus par des pluies torrentielles.

(ats, afp, reuter)

**29.9.1875** - Soulèvement à Cuba et détérioration des relations hispano-américaines.

**29.9.1911** - Déclaration de guerre de l'Italie à la Turquie et bombardement de la côte tripolitaine.

**29.9.1923** - Entrée en vigueur du mandat britannique sur la Palestine.

## BRÈVES

### Crash au Nigéria

#### Au moins 180 morts

Les sauveteurs ont retiré 180 corps de l'épave de l'Hercules C-130 de l'armée de l'air du Nigéria qui s'est écrasé samedi près de Lagos, a-t-on appris hier de sources militaires. Parmi les victimes figurent environ 150 officiers supérieurs ainsi que des écoliers et le bilan pourrait s'alourdir.

### Pérou

#### Guzman devant les juges

Le procès pour «trahison» du leader du Sentier lumineux, Abimael Guzman, a débuté hier matin à huis clos devant un tribunal militaire péruvien. A l'issue d'une procédure de dix jours, Abimael Guzman devrait être condamné à la détention à perpétuité.

### Golfe Persique

#### Echec des négociations

Les négociateurs des Emirats arabes unis et de l'Iran se sont séparés hier soir sans parvenir à un accord sur le statut de trois îles stratégiques du Golfe. Les Emirats ont imputé la responsabilité de cet échec à l'Iran, selon un communiqué officiel.

### Territoires occupés

#### Exigences syriennes

Le ministre syrien des Affaires étrangères Farouk al-Chareh a déclaré hier devant l'Assemblée générale des Nations Unies que si Israël voulait conclure un accord de paix avec son pays, il devait se retirer du plateau du Golan et de tous les autres territoires occupés.

### Corée du Sud

#### Suicide de truqueurs

Deux entraîneurs de chevaux se sont donné la mort en l'espace de trois jours alors qu'une commission d'enquête tentait d'établir leur connivence dans un scandale de courses truquées, a-t-on appris hier. Les courses ayant été annulées durant le week-end, de nombreux parieurs ont pris le mors aux dents et signifié leur colère à l'Association coréenne des affaires hippiques qui s'est révélée incapable de contrecarrer de telles pratiques.

## Deux Suisses

De nombreux ressortissants européens figurent parmi les victimes. Selon la compagnie aérienne des Pakistan international Airlines (PIA), deux Suisses figurent sur la liste des passagers.

La grande majorité des passagers qui se trouvaient dans l'Airbus A-300 sont des étrangers, notamment des Espagnols, des Néerlandais, des Italiens et des Britanniques. Seuls douze Pakistanais figurent parmi les victimes, en plus des membres de l'équipage. Selon le décompte de la compagnie aérienne, deux ressortissants suisses ont péri dans la catastrophe. Hier soir, le Département fédéral des Affaires étrangères n'était pas en mesure de confirmer ces informations. (ats, afp, reuter)

Les élections présidentielles et législatives ont lieu dès demain

## Une première pour l'Angola

Pour la première fois de leur histoire et 18 mois après la fin d'une des guerres les plus féroces du continent africain, les Angolais se rendent aux urnes aujourd'hui et demain. La campagne a été marquée par la bipolarisation entre les anciens belligérants et des violences.

Les quelque 4,8 millions d'Angolais qui se sont inscrits sur les listes électorales (sur une population d'environ 10 millions d'habitants) voteront dans 18 provinces pour choisir un président de la République élu pour cinq ans et 220 députés.

Les deux principaux candidats sont le président angolais Jose Eduardo Dos Santos, 50 ans, représentant le Mouvement populaire pour la Libération de l'Angola (MPLA) au pouvoir depuis l'indépendance, et Jonas Savimbi, 58 ans, ancien chef rebelle de l'Union nationale pour l'Indépendance totale de l'Angola (UNITA). Tous deux se déclarent convaincus que la victoire qu'ils n'ont pu obtenir sur les champs de bataille leur reviendra par les urnes.

Les deux candidats ont promis paix, stabilité, prospérité et réconciliation nationale à une population dont 50% des gens

ont moins de 15 ans et n'a rien connu d'autre que les privations dans un pays détruit et disloqué par une guerre civile désastreuse. Mais les discours électoraux ont aussi été teintés de méfiance, de provocations et de violence, illustrée par des incidents meurtriers et la tension qui prévaut dans le pays à la veille des élections.

### JETER LES «PANTALONS USÉS»

Aidé par le savoir-faire d'une compagnie de relations publiques brésilienne, le président Dos Santos joue la carte de la continuité et de la stabilité. Il veut donner l'image d'un père de famille menant son pays vers un «avenir tranquille». Il s'est rendu dans toutes les provinces angolaises.

Dans un style plus agressif, Jonas Savimbi, qui a aussi fait campagne dans la plupart des régions, insiste sur la volonté de changement de la population angolaise après 16 ans d'un «pouvoir corrompu» qu'il faut jeter au plus vite.

Rejetant et l'UNITA et le MPLA qu'ils rendent directement responsables de la misère du pays, d'autres candidats indépendants, environ une di-

zaine, dont les deux plus sérieux sont des leaders historiques de l'indépendance angolaise comme Holden Roberto et Daniel Chipenda, prônent l'idée d'une troisième voie. Assimilant Dos Santos et Savimbi à des «seigneurs de la guerre», ils revendiquent pour les Angolais le droit de vivre sans peur.

### OBSERVATEURS SUISSES

Face à une population à peine en train d'acquiescer les rudiments d'éducation civique, il semble difficile aux analystes de faire la part des facteurs qui détermineront le vote (ethnique, religieux ou autres) au moment du scrutin. Il faudra sans doute attendre plusieurs jours avant de connaître les résultats officiels.

Les élections angolaises, durant lesquelles 400 observateurs internationaux de l'ONU vérifieront le processus électoral dans tout le pays, seront en outre placées sous haute surveillance par la communauté internationale.

La Suisse a pour sa part envoyé dix observateurs. Elle entend ainsi «marquer son soutien au processus de démocratisation en Afrique», a indiqué le Département fédéral des Affaires étrangères dans un communiqué. (ats, afp)

Accord entre le gouvernement et l'ANC en Afrique du Sud

## Prisonniers symboliques libérés

Quatre des prisonniers politiques les plus symboliques de la lutte en Afrique du Sud entre minorité blanche et majorité noire ont été relâchés hier. Au total, 153 prisonniers membres du Conseil national africain (ANC) ont été libérés depuis vendredi. Ces libérations font partie d'un accord qui doit permettre la reprise des négociations sur la démocratisation du pays.

Trois militants du Congrès national africain (ANC), condamnés pour meurtre du temps de l'apartheid, ont été libérés hier. Le néonazi Barend Strydom, qui avait abattu huit Noirs lors d'émeutes en 1988, a également

été relâché. Les 150 détenus de l'ANC libérés depuis vendredi avaient déjà purgé un tiers de leur peine.

Parmi les militants de l'ANC libérés, figure Robert McBride, un métis de 29 ans condamné à mort pour un attentat à la bombe qui coûta la vie à trois Blancs en 1986. Sa peine de mort avait été commuée en prison à vie l'an dernier. Des Blancs ont appelé des radios de Durban pour menacer de tuer McBride, en représailles contre l'attentat de 1986.

Deux autres militants noirs, Mzondeleli Mondula et Mthetheli Mcube, 32 ans, condamnés pour avoir tué trois agriculteurs blancs à l'aide de mines au mi-

lieu des années 1980 dans le nord du Transvaal, ont été élargis.

### LIBÉRATION CONTESTÉE

Strydom, surnommé le «loup blanc» est sorti par une porte dérobée de la prison de Pretoria. Il y était attendu par des militants en uniforme kaki, brandissant des drapeaux du mouvement néonazi AWB (Mouvement de résistance afrikaner), dont il avait à l'époque affirmé faire partie. Dès hier, sa libération a donné lieu à une polémique. Un porte-parole de l'ANC, Mme Gill Marcus a déclaré que cette libération «ne fait pas partie de l'accord». (ats, reuter, afp)

Le président sud-coréen en Chine

## Un tournant en Asie

Les présidents chinois Yang Shangkun et sud-coréen Roh Tae-woo ont eu hier une rencontre historique, la première du genre depuis que les deux pays ont noué des relations diplomatiques en août, et qui devrait contribuer au démantèlement de la guerre froide sur le continent asiatique.

Au cours d'un entretien de deux heures, les deux hommes ont parlé politiquement mais aussi commerce et économie.

Le président sud-coréen a demandé au président chinois d'user de son influence pour faciliter un accord entre son pays et la Corée du Nord sur le problème des inspections nucléaires.

Détection d'Hans Bühler à Téhéran

## Droit de visite accordé

Les autorités iraniennes ont accordé un droit de visite régulier à l'homme d'affaires suisse Hans Bühler, détenu à Téhéran depuis mars dernier.

Cette décision est le signe d'une bonne collaboration entre la Suisse et le ministère iranien des Affaires étrangères, a indiqué hier à l'ATS le porte-parole du Département fédéral des affaires étrangères Marco Cameroni.

M. Bühler a reçu mercredi dernier la septième visite d'un

Selon l'agence sud-coréenne Yonhap M. Yang a répondu qu'une pression extérieure sur la Corée du Nord était «indésirable». Mais un porte-parole du gouvernement chinois a noté que la Chine est pour la dénucléarisation de la presqu'île coréenne.

«Ma visite et ce sommet marquent un énorme tournant vers l'instauration de la paix et de la stabilité en Asie du Nord-est», a dit lors de la rencontre le président Roh, a dit par la suite son porte-parole. «Le développement nucléaire dont est soupçonnée la Corée du Nord-Est non seulement l'obstacle le plus important entre le Nord et le Sud, mais il constitue une menace pour la stabilité et la paix en Asie». (ap)

représentant de l'ambassade suisse à Téhéran. L'entretien a duré une heure, alors qu'au début ces contacts étaient restreints à quelques minutes. Selon M. Cameroni, l'avocat iranien de M. Bühler peut désormais également voir son client régulièrement.

Cependant, aucune accusation officielle n'a encore été portée par les autorités judiciaires iraniennes contre l'homme d'affaires, précise le porte-parole.

(ats)

Elections aux Etats-Unis

## Perot décidera jeudi

Le milliardaire texan Ross Perot a annoncé hier devant les délégations de ses partisans réunis à Dallas qu'il prendrait une décision jeudi quant à son éventuel retour dans la course présidentielle en vue de l'élection du 3 novembre.

«Je pense qu'il s'agit certainement d'un jour historique dans cette campagne parce que nous

n'allons discuter que des principales questions», a déclaré M. Perot en ouverture de cette réunion extraordinaire.

Il a ajouté qu'il avait de nombreux points communs dans le domaine économique avec Bill Clinton après une entrevue avec des émissaires du candidat démocrate à la Maison-Blanche, venus lui présenter son programme électoral. (ap)



Nous recherchons  
**FERBLANTIER CFC**  
fixe ou temporaire  
Contactez  
A. Martinez.  
**idealjob**  
Av. L.-Robert 31  
2300 La Chx-de-Fds  
☎ 039/23 63 83  
13-12610

A louer à **RENAN**  
(près de Saint-Imier)  
pour le 1er novembre  
1992

**bel appartement de 5 pièces**  
- rénové, avec cheminée.  
- situation calme et ensoleillée.  
- au 4e étage.  
- Loyer Fr. 1242.- + charges  
- garage Fr. 90.-  
Pour tous renseignements:  
Agence immobilière  
Béatrice Paoluzzo  
Bellmund  
☎ 032/51 23 80  
6-3190

Pour poste fixe. Nous recherchons  
**OUVRIÈRES**  
pour visiter des cadrans de montres.  
Expérience exigée  
(P. Blaser)

**idealjob**  
Av. L.-Robert 31  
2300 La Chx-de-Fds  
☎ 039/23 63 83  
13-12610

A louer à **RENAN**  
(près de Saint-Imier)  
pour le 1er novembre  
1992

**bel appartement de 2½ pièces**  
- rénovation récente  
- situation calme et ensoleillée.  
- au 4e étage.  
- Loyer Fr. 644.- + charges  
Pour tous renseignements:  
Agence immobilière  
Béatrice Paoluzzo  
Bellmund  
☎ 032/51 23 80  
6-3190

**Emilien**  
Médium de père en fils  
Cartes. Voyance sur photos. Aide efficace. Reconnu dans plusieurs pays du monde par son sérieux.  
☎ 039 23 03 22.  
22-885/4x4

A louer à D.-P.-Bourquin  
**appartement 3 pièces**  
Fr. 1000.-  
charges comprises.  
Libre immédiatement.  
**3½ pièces**  
Fr. 1250.-  
charges comprises.  
Libre: 01.01.1993  
☎ 038/53 55 44  
(le matin)  
132-506132

Fixe - temporaire  
**URGENT PEINTRE CFC**  
Travail intéressant  
A. Martinez attend votre appel.

**idealjob**  
Av. L.-Robert 31  
2300 La Chx-de-Fds  
☎ 039/23 63 83  
13-12610

**Police-secours: 117**

Cherchons dans votre région  
**REPRÉSENTANTES**  
Salaire élevé, formation assurée, horaires libres. Possédant une voiture et ambition.  
Tél. au 022/360 21 67 ou 037/63 30 84  
17-5010

Société commerciale en ville,  
**RECHERCHE SECRÉTAIRE**  
parfaitement bilingue (Schwyzerdütsch) + exp. PC Word 4.  
Envoyer offres case postale 452, 2301 La Chx-de-Fds 132-506608

A louer tout de suite à St-Imier  
**STUDIOS**  
Loyer: Fr. 400.-  
**APPARTEMENT 4½ PIÈCES**  
Fr. 1080.-  
**APPARTEMENT 5½ PIÈCES**  
Fr. 1290.-  
Téléphoner au bureau fiduciaire  
MOY  
2206 Les Geneveys-sur-Coffrane  
☎ 038/57 12 20 ou 077/37 27 18  
450-1076

Pour un poste fixe à personne aimant les responsabilités  
Vous qui êtes  
**DÉCALQUEUR OU DÉCALQUEUSE**  
Nous attendons votre appel.  
(P. Blaser)  
**idealjob**  
Av. L.-Robert 31  
2300 La Chx-de-Fds  
☎ 039/23 63 83  
13-12610

A louer à **RENAN**  
(près de Saint-Imier)  
pour le 1er novembre  
1992  
**bel appartement de 3½ pièces**  
- rénovation récente  
- avec poste de conciergerie, rémunération Fr. 200.-  
- Loyer Fr. 775.- + charges  
Pour tous renseignements:  
Agence immobilière  
Béatrice Paoluzzo  
Bellmund  
☎ 032/51 23 80  
6-3190

L'annonce, reflet vivant du marché

**DIVERS**

**école-club migros**  
RUE JAQUET-DROZ 12 039/ 23 69 44  
LA CHAUX-DE-FONDS VIDEOTEX: 4003#

**C.I.S.M.**  
Cours intensifs de secrétariat moderne  
230 heures de cours en 30 semaines  
les mercredis soir et samedis matin  
Début : le 14 octobre 1992

**LANGUES**  
Schwyzerdütsch pour débutants  
mardi 20 h - 21 h 30.

28-92

**OFFRES D'EMPLOI**

*Votre avenir nous passionne*  
Pour une entreprise de boîtes de montres.  
Nous recherchons:  
**un régleur CNC**  
sur commandes NUM, Fagor, etc.  
**un polisseur complet**  
**une visiteuse monteuse**  
de boîtes de montres.  
Veuillez contacter G. Forino.  
470-584

**OK PERSONNEL SERVICE**  
Placement fixe et temporaire  
Votre futur emploi sur VIDEOTEX OK #  
Av. Léopold-Robert 65 • 2300 Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04

**Monteurs en chauffage / installateurs sanitaires**  
Places temporaires et fixes.  
**CONDOR - PERSONNEL SA**  
Rue de l'Hôpital 44 - 2800 Delémont  
Tél. 066 22 46 76 ou 01 241 01 51  
580-2.968-1/4x4

Temporaires et fixes  
postes à repouvoir pour des  
**SERRURIERS**  
expérimentés.  
Appelez-nous.  
**idealjob**  
Av. L.-Robert 31  
2300 La Chx-de-Fds  
☎ 039/23 63 83  
13-12610

Nous recherchons  
**une collaboratrice à temps partiel**  
(les après-midi du lundi au vendredi, env. 40%)  
pour notre filiale à La Chaux-de-Fonds.  
Nous désirons une personne;  
- ayant quelques années de pratique dans le travail de bureau;  
- travaillant de manière indépendante;  
- ayant du plaisir à recevoir la clientèle;  
- ayant des connaissances d'allemand.  
Nous offrons:  
- prestations en rapport avec l'activité;  
- travail intéressant et varié;  
- conditions de travail agréables;  
- bureau situé près de la gare.  
Vous sentez-vous concernée? Nous attendons avec plaisir votre offre.  
**Micro-Electric Hörgeräte AG**  
Postfach, 6301 Zug  
261-231032

**Françoise Médium**  
23 ans d'expérience, cartes, boule, pendule. Voyance directe sur photo. Aide efficace. Vue à la télévision. Médailles d'or 1992 aux Antilles pour la réalité de ses prédictions et son efficacité.  
☎ 039 23 03 21.  
22-885/4x4

A pourvoir des postes fixes pour des  
**OPÉRATEURS CNC**  
Travail dans une entreprise d'avant-garde.  
(P. Blaser)  
**idealjob**  
Av. L.-Robert 31  
2300 La Chx-de-Fds  
☎ 039/23 63 83  
13-12610

**Maçons CFC**  
Places temporaires et fixes.  
**CONDOR - PERSONNEL SA**  
Rue de l'Hôpital 44 - 2800 Delémont  
Tél. 066 22 46 76 ou 01 241 01 51  
580-2.968-1/4x4

**von gunten**  
Maître opticien  
Diplôme fédéral  
Av. L.-Robert 23  
Tél. 039/23 50 44

**Publicité intensive, Publicité par annonces**

Pour un emploi stable un de nos clients cherche  
**VERNISSEUR EXPÉRIMENTÉ**  
sur cadrans haut de gamme environnement de travail de premier ordre.  
Entrée à convenir.  
Appelez Patrice Blaser  
132-12610  
**idealjob**  
23 63 83  
31, av. Léopold-Robert (Tour du Casino)  
2300 La Chaux-de-Fonds  
Neuchâtel 038/25 13 16

**NOUS RECHERCHONS**  
**CONCIERGE À TEMPS PARTIEL**  
pour un immeuble rue Jardinière 137 à La Chaux-de-Fonds.  
Entrée en fonction dès novembre 1992  
**BEL APPARTEMENT de 3½ pièces à disposition**  
Préférence sera donnée à un couple dont l'épouse ne travaille pas à l'extérieur.  
Faire vos offres écrites à M. Boillat.  
132-12083

**GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA**  
75 RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS  
Tél. 039/23 26 55-56 UNPI

A louer à **RENAN**  
(près de Saint-Imier)  
**bel appartement de 3 pièces**  
- libre tout de suite.  
- Loyer Fr. 605.-  
- charges Fr. 65.-  
Pour tous renseignements:  
Béatrice Paoluzzo  
Bellmund  
☎ 032/51 23 80  
6-3190

La mode, la beauté vous attirent  
**DÉBUTANTES BIENVENUES**  
Haut salaire + primes importantes.  
Possibilité d'avancement.  
Nous vous demandons un contact avec la clientèle et de l'entregent.  
Soutenues au sein d'une équipe jeune et sympathique.  
Premier contact ☎ 038/46 25 52  
28-506772

**LUTHY MACHINES SA**

Boulevard des Eplatures 37, 2304 La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/26 62 62. Téléx 952 103. Fax 039/26 78 85  
Succursales à Bienne, Paris et Cluses



**5000 m<sup>2</sup>**  
**1500 machines à disposition !**

*Achat et vente, import-export  
Crédit et facilités de paiement  
N'hésitez pas à nous consulter !*

**Nous avons une solution à chacun de vos problèmes !**

132-12037

**VACANCES - VOYAGES**

**Espagne avion pension complète Fr. 390.- 8 jours**  
**Espagne car pension complète Fr. 245.- 7 jours**  
**Naples + Rome pension complète Fr. 490.- 7 jours**

Avion: départ de Sion. Car: départ tout près de chez vous  
Les VOYAGISTES AFFILIÉS, bureau central, 027/23 66 16 36-5899

**DIVERS**

**Docteur Christine Moennat Noyer**  
Médecine générale FMH

Médecin assistante à l'hôpital de gériatrie à Genève (Prof. Junod)  
Médecin assistante dans le service de médecine interne à l'hôpital de Moutier (Dr Junod)  
Médecin assistante dans le service de médecine interne à l'hôpital du Samaritain à Vevey (Dr Berger)  
Médecin assistante à l'hôpital de psychogériatrie à Prilly (Prof. Wertheimer).  
Médecin assistante dans le service de chirurgie à l'hôpital du Samaritain à Vevey (Drs Morier-Genoud et Thiebaud).  
Médecin assistante dans le service d'ORL à l'hôpital de La Chaux-de-Fonds (Dr Friedrich).  
Médecin assistante dans le service d'oncologie à l'hôpital de La Chaux-de-Fonds (Dr Haefliger).  
Formation post-graduée d'homéopathie.  
a le plaisir de vous annoncer

**l'ouverture de son cabinet médical dès le 5 octobre 1992**

Reçoit sur rendez-vous.

**Avenue Léopold-Robert 147, 2300 La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/26 65 26**  
(Nous répondons à vos appels dès le 22 septembre 1992)

132-506836

**Qui sait compter va chez GIDOR-Coiffure**

Dames Shampooing/mise en plis seulement **17.50**  
Shampooing/coupe/brushing seulement **41.-**

Messieurs Shampooing/coupe/brushing seulement **31.50**

**GIDOR COIFFURE**  
Ouverture sans interruption et sans rendez-vous préalable à La Chaux-de-Fonds, 9, av. Léopold-Robert, téléphone: 039-23 12 05

Nouvel assortiment:  
**OSMOSE L'ORÉAL**

249-388599



Opération «Green Ice»: sérieux coup au trafic de cocaïne colombien

# Trafiquants au frais

Les polices antidrogue américaine et italienne ont porté un sérieux coup au trafic international de cocaïne de provenance de Colombie et au recyclage de ses profits en Europe. Dans quatre pays, elles ont arrêté 201 personnes, dont le chef présumé de sa distribution dans le monde, et quatre autres responsables de premier plan.

Lors d'une conférence de presse hier à Rome, le ministre italien de l'Intérieur, Nicola Mancino, les chefs de la police et des services secrets ont révélé, en présence de l'ambassadeur des Etats-Unis, les grandes lignes de l'opération «Green Ice», préparée depuis neuf mois, exécutée essentiellement entre jeudi et dimanche derniers. Ils ont qualifié l'opération, la plus importante menée conjointement en Europe, de «grand succès» et d'une «bataille gagnée dans une guerre». 34 arrestations ont été effectuées en Italie, et 167 autres principalement aux Etats-Unis, mais aussi au Costa Rica et en Grande-Bretagne.

## ARRESTATION DU «PAPE»

Jeudi dernier, dans un bar de la place d'Espagne à Rome, le responsable mondial de la distribution de cocaïne des cartels colombiens, caché sous l'identité de Jose Duran, tombait aux mains de la police romaine. Il a déjà été repéré sous vingt noms différents à travers le monde et serait surnommé «le Pape» ou «Tony». «Pablo», son adjoint



Les autorités italiennes et américaines se sont concertées

Avec le chef de la police italienne, M. Parisi (à gauche), l'ambassadeur des Etats-Unis à Rome, Peter Secchia (au centre).

chargé de la distribution en Europe, se présentant comme Pedro Felipe Villaliquiran, était arrêté en même temps que lui.

Selon la police italienne, Jose Duran était venu en Italie pour «s'excuser des ennuis» d'une cargaison arrivée à Livourne (ouest de l'Italie) et non parvenue à la mafia sicilienne. La drogue arrivait souvent en Europe par des ports comme Amsterdam ou Livourne, via notamment l'Espagne, et des énormes prises dans ces ports ont permis de pénétrer le réseau.

Le chef du SISDE (services secrets) a qualifié Jose Duran de «chef absolu» du cartel de Periera, un cartel originaire de la ville du même nom, dans les Andes, dont le pouvoir croît en Colombie. Il était producteur et distributeur de son cartel, en même

temps que distributeur des autres, notamment celui de Medellin, mais surtout celui de Cali.

D'autres arrestations de «personnages de premier plan» ont été réalisées ces derniers jours: celles à l'aéroport de San Jose de Costa Rica des avocats colombiens de renom, Carlos Urquijo et Luis Mola, responsables présumés du système de recyclage de l'argent sale à travers les Etats-Unis et l'Italie.

Une autre arrestation d'importance, a été celle à San Diego (Californie) de Gonzalo Polnoa Camargo. Ce membre des services secrets colombiens et de plusieurs commissions internationales anti-drogue délivrait du poste de direction qu'il occupait à la Banque nationale de Colombie les autorisations nécessaires pour les millions de dol-

lars de l'argent sale retournant au pays.

## LIENS AVEC LA MAFIA

L'opération a permis de confirmer les liens avec les clans les plus puissants des mafias italiennes: les Corleone (mafia sicilienne), les Piromalli (N'drangheta calabraise) et les Alfieri (camorra napolitaine). Des arrestations ont été opérées dans les milieux dirigeants de ces organisations.

A Rome et dans plusieurs villes d'Italie, des sociétés diverses servant au recyclage ont été démantelées, comme un prétendu «centre européen pour la protection des animaux» dans la capitale. En Grande-Bretagne, 20 mètres cubes de billets ont ainsi été trouvés dans un bunker. (ats)

## Russie: procès du PCUS

# Gorbatchev objecte!

Mikhaïl Gorbatchev a demandé lundi à la Cour constitutionnelle de Russie de le dispenser de témoigner au procès de l'ex-Parti communiste d'Union soviétique, déclarant que cela ne ferait qu'empirer la situation politique.

La Cour constitutionnelle l'avait cité à comparaître le 21 septembre dernier. En réponse à cette décision, M. Gorbatchev a expliqué ses objections dans une lettre à la Cour, ont rapporté les agences ITAR-Tass et Interfax. Les 13 juges de la Cour doivent se prononcer sur la légalité his-

torique du PCUS, interdit par le président russe Boris Eltsine. M. Gorbatchev, chef du PCUS de 1985 jusqu'à sa démission en août 1991, explique qu'il respecte la cour et la tient pour une importante institution démocratique.

Mais en acceptant de témoigner, il servirait de pion pour les conservateurs comme pour les réformistes du gouvernement. La Cour «est devenue l'otage d'une controverse politique qui nuit à son autorité et qui en même temps contribue à l'aggravation de la situation politique dans le pays». (ap)

## Présidence roumaine

# Iliescu bien assis

Confiant et détendu, le président roumain Ion Iliescu estimait hier avoir «toutes les raisons de croire» à sa réélection le 11 octobre mais s'apprêtait à composer avec un parlement fragmenté où son parti, le Front démocrate du salut national (FDSN), ne disposerait pas de la majorité absolue.

Après dépouillement de 20% des quelque 12 millions de bulletins, M. Iliescu était crédité de 44,5% des suffrages contre 31,7% à son principal adversaire, le recteur de l'université de Bucarest Emil Constantinescu et 12,3% au nationaliste Gheorge Funar. Ces résultats sont assez proches des prévisions établies par les instituts de sondage allemand et roumain.

Selon les observateurs politiques, M. Iliescu, ancien ministre

de Nicolae Ceausescu, devrait l'emporter face à M. Constantinescu lors du deuxième tour.

Seule ombre au tableau de cette réélection prévisible, le FDSN n'obtiendrait que 148 sièges sur les 417 au Parlement. De son côté, la Convention démocratique de Roumanie d'Emil Constantinescu, née de l'agglomération de 17 formations anti-communistes, rassemblerait 117 sièges. Ces projections s'appuient sur des sondages ayant porté sur 192 des 252 bureaux de vote du pays.

Cette représentation parlementaire devrait permettre de former une majorité de coalition autour du FDSN, mais avec l'appoint de partis nationalistes qui totaliseraient 68 sièges (environ 13% des voix) ainsi que de partis de gauche. (ap)

## MM. Vance et Owen à Belgrade

# Délicate visite

Alors que Sarajevo était à nouveau le théâtre d'affrontements, les deux coprésidents du comité de pilotage de la conférence sur l'ex-Yougoslavie, Cyrus Vance et Lord Owen, sont arrivés hier à Belgrade. Ils ont obtenu que l'armée yougoslave place sous contrôle de l'ONU une péninsule stratégique, celle de Prevlaka.

De source militaire bosniaque, on rapportait hier matin de violents tirs de mitrailleuses et d'armes anti-DCA dans les rues du centre de Sarajevo et de ses faubourgs. Des mortiers et des chars ont également fait feu sur des positions situées à Stara Breka, au nord-est de la ville.

Peu après leur arrivée, MM. Vance et Owen ont annoncé qu'ils avaient conclu un «accord spécifique» avec le général Panic sur un plan de démilitarisation de la Prevlaka, petite péninsule sous contrôle de l'armée yougoslave située à la frontière avec le Monténégro et la Croatie, qui sera placée sous contrôle des Nations Unies. Cet accord devrait permettre la levée du siège de Dubrovnik et d'obtenir le retrait des forces yougoslaves des territoires croates.

Les présidents yougoslave et croate, Dobrica Cosic et Franjo Tudjman, ont également accepté de se rencontrer mercredi à Genève afin de parler «des problèmes entre les deux pays».

(ats, afp, reuter)

## En Suisse

Les quelque 2000 réfugiés bosniaques accueillis en juillet dernier pourront selon toute vraisemblance prolonger leur séjour en Suisse, a indiqué hier Vera Britsch, porte-parole de l'ODR. La décision formelle ne tombera qu'à la mi-octobre, mais au vu de la situation en Bosnie, il serait difficilement tolérable de renvoyer ces personnes, précise Mme Britsch. Une seule urgence maintenant: la scolarisation des enfants. (ats)

## Commémoration du premier tir de V-2

# Anniversaire annulé

Le chancelier allemand Helmut Kohl n'avait pas été informé à l'avance de ce que le gouvernement devait apporter son soutien à la cérémonie qui devait marquer samedi le 50e anniversaire du premier tir d'un V-2, a déclaré hier son porte-parole, Dieter Vogel. Lorsque M. Kohl a été informé du soutien gouvernemental, «il n'a pas été amu-

sé». Devant les remous provoqués à l'étranger, les organisateurs de la cérémonie ont décidé hier de l'annuler. A Londres, des députés ont salué la décision d'annuler la cérémonie marquant le premier tir d'un V-2, «missile» allemand de la Seconde Guerre mondiale. Winston Churchill, petit-fils de Churchill, s'est déclaré «ravi». (ap)

Communauté européenne

# Au chevet du SME

Les ministres de l'Economie et des Finances des Douze, réunis hier à Bruxelles pour examiner la situation monétaire en Europe après les turbulences de ces deux dernières semaines, ont rejeté l'idée d'une Europe «à deux vitesses» tout en réaffirmant leur attachement au Système monétaire européen (SME).

A l'issue de leur première rencontre depuis l'apparition de ces failles dans la cohésion européenne, les ministres ont assuré dans un communiqué commun que «chacun a souligné son opposition à une Europe à deux vitesses».

Selon le ministre belge des Finances, Philippe Maystadt, les participants ont également soutenu que leur priorité restait la ratification du Traité de Maastricht et l'union économique et monétaire qu'il prévoit à terme.

«La première des priorités est de poursuivre le processus de ratification sans modifier le texte», a-t-il déclaré à la presse, ajoutant que les Etats membres allaient faire leur possible pour que le traité puisse être ratifié au Danemark et en Grande-Bretagne.

Le ministre français de l'Economie et des Finances, Michel Sapin, a pour sa part affirmé que Paris et Bonn n'avaient pas l'intention de se désolidariser d'une union à Douze. «La France et l'Allemagne se sont associées pour sauvegarder le Système monétaire européen dans lequel les Britanniques et les Italiens peuvent revenir, pas pour créer un couple franco-allemand ou une mini-Europe», a-t-il expliqué.

La possibilité parfois évoquée de créer au sein de la Communauté un «noyau dur» de pays qui formeraient une union économique plus rapidement que les autres a également été débattue. «D'une certaine manière, dans le domaine monétaire, l'Europe a toujours été à deux vitesses», a souligné le ministre des Finances du Luxembourg, Jean-Claude Juncker. «Je ne crois pas que cela soit désirable, mais il nous faut prendre en compte les réalités».

Mais les pays qui ne feraient pas partie du «noyau dur» dont la locomotive serait le couple franco-allemand, ne veulent pas d'une Europe à deux vitesses. Une idée que le gouvernement de Bonn a d'ailleurs vivement démentie hier en parlant de «pure invention». (ap)

## Ligue lombarde

# Percée à Mantoue

La Ligue lombarde, formation régionaliste, a réalisé une percée dans la province de Mantoue lors d'élections partielles pour renouveler son conseil provincial, selon des résultats partiels publiés hier. Le parti a obtenu 33,6% des suffrages, selon des résultats concernant 457 circonscriptions sur 544. Lors des dernières élections nationales en avril, la Ligue lombarde avait recueilli 22,1% des voix. Quelque 500.000 électeurs étaient appelés à voter. Les démocrates-chrétiens ont remporté 14,8% des voix contre 21,7% en avril et les socialistes sont passés à 7,3% des voix contre 12,9%. L'affaiblissement des partis gouvernementaux, déjà manifeste en avril, continue ainsi à marquer la politique italienne. (ap)

29 septembre 1518 - Il Tintoretto (Le Tintoret en français) naît sous le nom de Jacopo di Robusti. Son surnom vient tout simplement de la profession de son père qui était teinturier à Venise. Il fit un bref passage dans l'atelier du Titien, avant de partir pour Rome en 1545 exécuter des dessins d'après Michel-Ange. D'une grande rapidité d'exécution, il aborda tous les sujets, travaillant presque exclusivement à Venise où il mourut en 1594.

## BRÈVES

### Travailleurs britanniques

#### Oui à Maastricht

Le parti travailliste britannique s'est opposé, hier à Blackpool, à un référendum sur le traité de Maastricht et s'est prononcé en faveur de la procédure parlementaire. Le Labour souhaitait ainsi clore dès le premier jour de son congrès un débat européen qui l'a profondément divisé ces dernières semaines.

### Danemark

#### L'Europe sous condition

Soixante-quatre pour cent des Danois envisagent de voter «oui» à l'Union européenne lors d'un prochain référendum si le Danemark obtient auprès de ses partenaires de la CE un statut spécial comportant une série de dérogations au Traité de Maastricht, selon un sondage Gallup publié hier.

### Abkhazie

#### Différend Eltsine-Chevardnadze

La Géorgie a vivement dénoncé hier la position «réactionnaire» de la Russie sur l'Abkhazie. Cette déclaration a été faite alors que le président russe Boris Eltsine et le dirigeant géorgien Edouard Chevardnadze devaient se rencontrer à Moscou et que le conflit semblait prêt à s'étendre au territoire russe.

### Turquie

#### Antiquité en fumée

Plus de 160 échoppes du bazar d'Edirne, vieux de quatre siècles, ont été détruites hier par un incendie qui n'a pas fait de victime. Des pompiers, venus de plusieurs villes du nord-ouest de la Turquie, sont parvenus en cinq heures à éteindre le feu qui s'était déclaré très tôt hier. La police enquête sur les origines du sinistre. Construit en 1579, le bazar d'Edirne, capitale de l'empire jusqu'à la prise de Constantinople par les Turcs en 1453, est un joyau de l'architecture ottomane.

### La Suède et l'Europe

#### «Non» populaire

Une majorité de Suédois (45%) est opposée à l'entrée de la Suède dans la CE contre 35% d'avis favorables et 21% d'indécis, selon les résultats du baromètre mensuel de septembre réalisé par l'institut suédois de sondages SIFO et publié hier.



**SPECTACLES - LOISIRS**



St-Gall, 8-18 octobre 92

Foire suisse de l'agriculture et de l'économie laitière

**50. olma**

Depuis 50 ans la vitrine de l'agriculture suisse

«Forfait OLMA» train + transfert + entrée  
Vtx \*olma# 2f

33-1978-40/4x4

**BOURSE AUX TIMBRES**

Entrée libre.

**DIMANCHE 4 OCTOBRE 1992**  
de 9 h 30 à 12 h et 14 h à 16 h 30

au 1er étage de La Brasserie de La Fontaine, La Chaux-de-Fonds.

132-502502

**VIDEOTEX**

messagerie  
**SYMPA**  
conviviale

**C'est gratuit !**

**\*5999#**

17-5023

**DIVERS**



**Dick Optique**  
Lunetterie  
Verres de contact  
Av. Léopold-Robert 64  
☎ 039/23 68 33  
132-12367

**À VENDRE JEEP CHEROKEE LTD 1991**  
grise, 5000 km, expertisée, toutes options.  
☎ 038/31 50 22  
038/55 15 55  
28-838



Comestibles  
Serre 59  
☎ 039/23 26 88



Succ. J. Locorotondo  
**POISSONS FRAIS**  
du lac et de mer  
**VOLAILLES**  
132-12348

**À VENDRE PEUGEOT 205 GTI 1990**  
120 CV, 25700 km, jantes gutmann, spoiler, radiocassette.  
☎ 038/31 50 22  
038/55 15 55  
28-838

**4x4 MAZDA 626 GLX 2.2i**  
12.1991, 21 000 km, bleue  
**NISSAN SUNNY SLX 1.6i**  
6.1991, 8800 km, blanche.  
**BERTHOUSOZ AUTOMOBILES, BOUDRY-NE, 038/42 50 10**  
28-506765

Téléphone 01/710 88 33

**Y avez-vous déjà pensé?**



**L'Aide suisse aux montagnards**

**SWIFT 1.0 GL**

**Championne de la sobriété!\***

**11 990.-**

net

**TESTÉE!**  
Nuisances minimales



(Prix sans enjoliveurs)

Economique comme pas deux, la Suzuki SWIFT 1.0 GL parade en tête des voitures avantageuses! Ses atouts? **1** Un prix limité de 11990 francs... et une boîte automatique en option pour 1000 francs seulement! **2** Une sobriété économiquement

et écologiquement convaincante: 4,2 / 5,8 / 5,1 l/100 km (route/ville/mix, selon norme FTP 75/HDC). **3** Une fiabilité sans faille. **4** Une avantageuse catégorie d'assurance. **5** Une longévité confirmée par ses robustes tôles galvanisées. **6** Des performances étonnantes (156 km/h chrono!), assurées par l'injection et l'allumage

électroniques, les freins assistés, la boîte à cinq vitesses (boîte automatique en option) et le moteur de 53 ch (DIN). - Les autres coups de cœur de la SWIFT 1.0 GL? Dossiers arrière individuellement repliables, rembourrages anatomiques, vitres teintées, tableau de bord élégant et fonctionnel, compte-tours, silhouette superbement

déliée. - Alors hop, faites vite un saut chez votre concessionnaire Suzuki!

Documentez-moi sur la SWIFT 1.0 GL.

4x4/S  
Nom/prénom \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
NPA/localité \_\_\_\_\_  
Téléphone \_\_\_\_\_ Age \_\_\_\_\_  
A retourner à: SUZUKI AUTOMOBILES S.A., Brandbachstrasse 11, 8305 Dietlikon



**Economique à tour de roues**

Biel: Garage Juan Morros, Mettstr. 99B; Brügg bei Biel: Garage Mogra, Bernstr. 2; Courtelary: Garage des Isles, F. Zbinden; Frinwillier: Granito Automobiles SA, route Principale 162; Sonvilier: Garage Bedert, Petit-Chemin 1; Tavannes: Garage P. Müller, route de Tramelan 15. **JU** - Chevenez: Garage des Pionniers, Romain Nicoulin, route de Fahy; **Courgenay: Véhicules-Service, Douvé SA, Zone industrielle 2**; Courrendlin: Garage-Carosserie Jolidon, route de Delémont 65; Develier: R. Sugnaux, Garage, route Principale 77; Le Noirmont: Saint-Hubert Automobiles SA, rue du Stade. **NE** - Neuchâtel: Terminus SA, faubourg du Lac 31; Fleurier: D. Schwab, place d'Armes 8; Boudry: Garage ATT, Olivier Jeanneret, Theyeret 15; **La Chaux-de-Fonds: Béring & Co., 34, rue Fritz-Courvoisier.**

235.421220.2/4x4

**DIVERS**

**SALON JOAQUIN**

COIFFURE DAMES

Maitrise fédérale  
Rue de la Serre 28  
2300 La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/23 40 81 132-503004

**TÉLÉVISEUR 70 cm PHILIPS**  
pal-secam stéréo txt

**1690.-**

**A CE PRIX LÀ TOUS CHEZ**



Philippe-Henry-Mathey 3,  
☎ 039/28 21 40 132-12059

**Défilé de mode**

**Collections automne-hiver**

Les mannequins seront coiffés par:

**Antoine Haute coiffure**

Serre 63, La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/23 33 53



**Mercredi 30 septembre à 20 h 15**  
Restaurant Bel-Etage

(1er étage Hôtel Moreau)  
Av. Léopold-Robert 45, La Chaux-de-Fonds  
132-12381

**L'annonce, reflet vivant du marché**

**Paysagistes Fleuristes**



JARDINS SUSPENDUS

**Dominique hug**

Entreprise de parcs et jardins  
La Chaux-de-Fonds - Recorne 37 - ☎ 039/26 08 22 132-12724



**Vos fleurs et arrangements**

G. Wasser Fleurop-Service Serre 79 - ☎ 039/23 02 66  
28-12065

**PIERRE-FLEURS**

Beau choix de fleurs coupées  
Plantes Gerbes - Couronnes (Herbe à chat)  
Rue Neuve 4  
Entrée place du Marché  
☎ 039/28 49 80  
La Chaux-de-Fonds

132-12330

\*Les voitures les plus sobres, selon la liste verte - no 1/1992 de l'ATE: 1e Suzuki SWIFT 1.0 GL et Nissan Micra; 2e Daihatsu Charade.



Pour équilibrer les finances fédérales d'ici à 1996

# Taxer toutes les énergies

Avant même que le Conseil national n'entame son débat sur l'augmentation de la taxe sur l'essence (25 centimes), le Conseil fédéral annonçait hier de nouvelles mesures: il faudra imposer les autres énergies (combustibles, gaz, électricité) au taux actuel de l'ICHA (6,2%). Avec de nouvelles réductions de dépenses, on devrait équilibrer les finances fédérales en 1996.

Au cours de sa séance d'hier, le Conseil fédéral a adopté le projet de budget 1993 de la Confé-

dération. Outre une augmentation de la taxe sur l'essence, il prévoit des réductions de dépenses, de manière à ramener le déficit de 3,8 à 2,4 milliards de francs. Les détails du projet seront dévoilés fin octobre.

## TOUT UN PROGRAMME

La nouvelle taxe sur l'essence est ainsi déjà prise en compte pour l'établissement du budget 1993. Mais le Parlement n'a pas encore donné son accord. Le Conseil national doit se prononcer jusqu'à demain, non seulement sur cette augmentation de 25 centimes, mais également sur son introduction immédiate (en procédure d'urgence).

Ce «programme d'assainissement» comprend en outre une augmentation de l'impôt sur le tabac, la réouverture des casinos, un instrument de frein aux

dépenses, la distribution de bénéfices de la Banque Nationale, ainsi que toute une série de réductions de dépenses.

## PAS SUFFISANT

Mais Otto Stich, chef du Département des finances, doit aller de l'avant et établir, parallèlement au budget 93, le plan financier pour les 1994-96. Il s'est aperçu que ces mesures ne suffiront pas: même si elles sont acceptées, le déficit sera toujours d'environ 2,5 milliards en 1996. Il faudra donc, d'ici-là, encore économiser et trouver de nouvelles recettes.

Concernant les économies, de nouvelles coupes sombres sont annoncées dans la plupart des domaines de dépenses: relations extérieures, sécurité sociale, éducation et recherche, transports, agriculture, militaire. Gain espéré: 1,5 milliard.

## LISTE FRANCHE ABOLIE

Les nouvelles recettes proviendront de taxes fiscales frappant les combustibles, le gaz et l'électricité. Actuellement, ces énergies figurent sur une «liste franche» de produits exonérés. Cette taxation, au taux de l'ICHA (6,2%) rapporterait 500 millions.

Les autres éléments de la liste franche pourraient être imposés à un taux réduit (entre 1,5 et 2%). Il s'agit des produits de première nécessité: denrées alimentaires, boissons non alcooliques, bétail, poissons, céréales, semences, plantes, fleurs coupées, fourrages, engrais, médicaments, livres, journaux. Derniers produits de cette liste, les



Otto Stich, le grand argentier fédéral

Sous sa houlette, le gouvernement a proposé des mesures susceptibles d'améliorer l'état des finances fédérales.

(Keystone)

Jessives et savons seraient, eux, taxés à 6,2%. Gain escompté: 600 millions.

## VERS LA TVA

Par ces différentes mesures (qui pourraient entrer en vigueur en 1994-95), on se dirige vers une extension de l'imposition indirecte qui prépare le terrain à

l'instauration d'une TVA. Pour que ce nouveau système remplace un jour l'actuel ICHA, il faudrait toutefois pouvoir imposer également l'important secteur des services, toujours épargné par l'impôt. Sur ce point, la discussion aura lieu en décembre (nouveau régime financier). F.N.

29 septembre 1944 - La population de Boncourt a passé une demi-journée dans les abris et l'industrie locale a dû cesser provisoirement toute activité. De l'autre côté de la frontière, la gare de Delle est bombardée au cours de trois attaques successives à la bombe et à la mitrailleuse. On déplore huit morts, tous de nationalité suisse.

## BRÈVES

Fuyard de Bochuz  
Lotrecchiano arrêté

Vito Lotrecchiano, le dernier des quatre détenus évadés des établissements de la Plaine de l'Orbe le 23 juillet dernier encore en liberté, a été arrêté dimanche à 1 heure 10 à Milan par la Squadra mobile de la Questure de Milan, a indiqué hier soir le Service pénitentiaire vaudois. Le plus connu de ses compagnons d'évasion, le pirate de l'air Hussein Hariri, avait été repris à Vallorbe le 28 juillet. Entre-temps, Adrian Albrecht et Jacques Hyver avaient eux aussi été appréhendés.

Conseil national  
«Unir» en question

Le Conseil fédéral examine très attentivement le recours déposé par le canton de Berne après l'approbation par le Parlement jurassien de la loi sur la réunification. Telle est la réponse faite hier par Arnold Koller, durant l'heure des questions, à la conseillère nationale Geneviève Aubry (prd/BE). Jean Guinand (lib) voulait connaître le rôle joué par les CFF dans la pièce de théâtre sur l'affaire Jeanmaire. La régie s'est distancée de l'affiche représentant l'ancien officier défunt tout nu qui ne sera pas placardée comme prévu dans les gares, a répondu Adolf Ogi.

«Tribune de Genève»  
Nouveaux habits

Dès aujourd'hui, la «Tribune de Genève» fait peau neuve. Nouvelle maquette, nouveau logotype, passage à quatre cahiers, c'est une cure de rajeunissement pour la «Julie» créée en 1879. Ces changements, présentés hier par Guy Mettan, rédacteur en chef du quotidien, n'affectent pas seulement la forme mais aussi le contenu.

Eurolex  
Travailleurs consultés

Le Conseil des Etats a voté hier l'arrêt Eurolex sur l'information et la consultation des travailleurs dans les entreprises, déjà approuvé par le Conseil national le 28 août. Et comme le Conseil national, il a décidé que des représentants du personnel peuvent être élus dans les entreprises occupant au moins 50 travailleurs (le Conseil fédéral proposait 20).

## National: débat entamé

Le Conseil national a entamé hier après-midi un long débat sur le «programme d'assainissement» des finances fédérales. Le rapporteur de langue française, le socialiste neuchâtelois François Borel, a rappelé l'enjeu: éviter que les finances de la Confédération accusent en 1996 un déficit de 5 milliards, un découvert du bilan de 40 milliards et une dette de 65 milliards.

Le vote d'entrée en matière devrait avoir lieu aujourd'hui (une quarantaine d'orateurs entendent s'exprimer auparavant) et l'examen de détail se terminera demain seulement. La commission préparatoire était très partagée: acquise à l'idée de mesures draconiennes, elle propose toutefois (à de très courtes majorités) de n'augmenter la taxe sur l'essence que de 20 centimes au lieu de 25 et de refuser la procédure d'urgence.

Il faut dire que le Parti des automobilistes a déjà annoncé le lancement d'un référendum, quelle que soit l'augmentation décidée sur l'essence... (fn)

Le courage des Suisses remarqué à l'étranger après le scrutin sur les NLFA

## Une couronne de lauriers

Le net oui du peuple suisse aux NLFA a été accueilli avec satisfaction par les pays voisins, en particulier ceux qui sont touchés par le trafic de transit. Les commentaires de plusieurs journaux décrivent l'événement comme un premier oui des citoyens helvétiques à l'intégration européenne. La presse étrangère a aussi tressé une couronne de lauriers au conseiller fédéral Adolf Ogi.

Le commissaire européen Karel van Miert s'est félicité de l'issue positive du référendum, «élément déterminant pour la concrétisation de l'accord de transit que la CE a négocié avec la Suisse.

Selon le ministre autrichien des transports Viktor Klima, le résultat de ce scrutin atténue pour son pays les craintes d'une pression communautaire accrue

sur sa politique de transit. Ce verdict est un succès évident pour la politique des transports d'Adolf Ogi et du Conseil fédéral.

Le oui aux NLFA a également réjoui l'Allemagne. Le ministre des Transports Guenther Krause a fait l'éloge du conseiller fédéral, soulignant que son engagement personnel avait déterminé une nette majorité des

citoyens suisses à se prononcer pour les tunnels ferroviaires sous le Gotthard et le Loetschberg.

## PRESSE ÉTRANGÈRE

La décision du peuple suisse a retenu l'attention de la presse étrangère également. Le quotidien «Libération» a titré son article: «La Suisse sur les rails de l'Europe». Si le projet avait été

refusé, la Suisse aurait pu se retrouver isolée au sein du vieux continent. Ce référendum représentait un premier test de la volonté d'intégration européenne du peuple suisse, écrit le journal.

La presse italienne s'est montrée satisfaite également. «Un oui clair au chantier du siècle», écrit le quotidien milanais «Corriere della Sera», qui relève les conséquences de ce scrutin pour l'Italie et l'Europe.

Le Grande-Bretagne a également remarqué la décision populaire sur les NLFA. Le oui suisse est une profession de foi en faveur de l'Europe, écrit le «Times» londonien. L'édition européenne du «Wall Street Journal» interprète aussi le résultat de la votation comme un signal positif, même si, pour cette publication, l'allègement des droits de timbre représentait un enjeu plus important. (ap)

## Le franc optimiste

Le oui des Suisses ce week-end aux nouvelles lignes ferroviaires à travers les Alpes (NLFA) a stimulé le franc sur le marché des devises. Hier matin à Zurich, il s'est apprécié par rapport aux principales monnaies européennes et au dollar. Selon un cambiste, le marché a interprété le oui des Suisses aux NLFA comme un signe favorable dans la perspective de l'intégration européenne. (ap)

Prévisions conjoncturelles pour en 1993

## La reprise, mais timide

La Suisse devrait connaître une modeste reprise conjoncturelle en 1993. Mais elle ne changera que peu la situation défavorable du marché du travail. La situation de l'emploi se dégradera jusqu'à mi-1993, avant de se redresser lentement. Telles sont les prévisions publiées hier par le Centre de recherches conjoncturelles de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich (EPFZ).

La croissance économique devrait atteindre 1,7% en 1993 et 2,4% en 1994. S'agissant de l'emploi, la situation devrait

s'améliorer dès mi-93. Mais une diminution du nombre de chômeurs n'est envisageable qu'au tournant de 1993/94. Compte tenu de la situation défavorable sur le marché du travail, le renchérissement connaîtra un «abaissement sensible».

La votation du 6 décembre prochain sur l'EEE jouera un rôle important pour les perspectives de croissance à long terme. Toutefois, un non pourrait aussi avoir des conséquences néfastes à courte échéance, notamment en raison des perspectives économiques incertaines qu'offrirait un «cavalier seul». (ap)

Fiches et P-26

## Retour et départ

Le Conseil fédéral a réglé hier deux problèmes qui étaient en suspens depuis l'affaire des fiches et de l'armée secrète P-26.

Peter Huber, ancien chef de la police fédérale qui avait été mis en congé dans le sillage de l'affaire des fiches, a été nommé directeur suppléant de l'Office fédéral des étrangers (OFE).

Quant à Hans-Rudolf Strasser, 56 ans, ex-chef de l'information au Département militaire fédéral (DMF). D'entente avec ce fonctionnaire de 56 ans, le Conseil fédéral a résilié les rapports de service. (ap)

Peter Huber a été mis en congé en février 1990, afin de faciliter le déroulement des enquêtes officielles.

Le Tribunal fédéral a, suite à cette mesure, reconnu à l'ex-chef de la police fédérale un droit à réparation pour tort moral. Rien ne s'oppose donc à la poursuite de son activité au sein de la Confédération.

Autre problème réglé, celui de Hans-Rudolf Strasser, ex-chef de l'information au Département militaire fédéral (DMF). D'entente avec ce fonctionnaire de 56 ans, le Conseil fédéral a résilié les rapports de service. (ap)

Droit de timbre

## Pas avant avril 1993

L'allègement des droits de timbre ne se concrétisera qu'au début avril 1993. C'est à cette date que la révision de la loi sur les droits de timbre approuvée ce week-end en votation populaire entrera en vigueur. Les banques auraient souhaité une date plus proche. Pour des raisons techniques, le 1er avril est considéré comme le délai le plus court. En ce qui concerne les emprunts émis à l'étranger, les barrières pourraient tomber encore plus rapidement. En cas d'un oui à l'EEE, les emprunts libellés en francs suisses pourront être émis à l'étranger, ce qui entraînerait une perte supplémentaire de 200 millions de francs pour la Confédération. D'autre part, le scrutin de dimanche rend possible la renaissance d'un marché monétaire en Suisse. La liquidité des marchés financiers va nettement augmenter, estiment d'une manière générale les banquiers.

(ap, ats)

Scrutins populaires

## La confiance

Les recommandations de vote du Conseil fédéral sont généralement suivies par le peuple, même lorsqu'il s'agit d'objets contestés. Sur les 32 objets soumis à votation au cours des quatre dernières années, le peuple a fait sien les mots d'ordre du gouvernement dans 26 cas. Depuis 1989, le peuple n'a commis que six «infidélités». En 1990, il a refusé l'arrêt sur la viticulture et la loi d'organisation judiciaire et a accepté le moratoire nucléaire contre l'avis du Conseil fédéral. En 1991, il a rejeté le nouveau régime des finances fédérales, avant de se désolidariser deux fois dimanche. (ats)



Citroën XM break

# Le volume et le confort

Comme la Citroën XM avait remplacé la CX, on pouvait s'attendre à ce que la firme française sorte également un nouveau break XM. L'attente n'a pas été longue et le résultat est probant.

Par  
Jacques HOURIET

Citroën a toujours présenté des véhicules qui sortent des créneaux classiques de l'automobile. Ingéniosité, caractère, esthétique, les différences avec la concurrence sont peut-être plus marquées chez Citroën. Le break XM ne fait pas exception à la règle: non seulement sa forme est très caractéristique, avec un avant très fin et plongeant, mais en plus la taille est particulièrement impressionnante, sans pour autant que la voiture puisse être taxée de lourde.

En ce qui concerne la technique, le break XM reprend les caractéristiques de la berline: on ne change pas une équipe qui gagne!

Le moteur de notre véhicule de test était le 6 cylindres en V de 3 litres (170 CV). Un groupe qui permet à ce break de ne pas «se traîner» sur la route, même à pleine charge. On regrette simplement un certain manque de souplesse à bas régime. En revanche, il est puissant, agréablement mélodieux et assez sobre (12 l/100 km).

## SUSPENSION INÉGALABLE

C'est comme de coutume au niveau du comportement routier



que la Citroën se distingue. Grâce à la suspension hydraulique, la hauteur de caisse ne varie pas, induisant une assiette constante quelle que soit la charge. C'est évidemment un gros avantage pour un tel véhicule, appelé à être utilisé parfois comme un utilitaire. Cette suspension, qui cumule les avantages de l'hydraulique et de l'électronique, est également à la base de l'excellente tenue de route et du confort incomparable de la XM. par ailleurs, le conducteur peut choisir un état de suspension ferme ou «sport», par une simple pression d'une commande située sur la console centrale. La variation de la hauteur du véhi-

cule est un must que Citroën a évidemment installé sur cette voiture.

Les freins sont largement dimensionnés et l'ABS est efficace. En revanche, la direction reste très particulière, avec un important rappel, et elle se montre plutôt dure à l'arrêt.

## VOLUME RECORD

A l'intérieur, l'environnement est soigné, la visibilité totale et l'espace important. Les positions des sièges avant garantissent une excellente assise pour le chauffeur et le passager. L'équipement est complet, sans pour

autant confiner à l'exceptionnel. On préférerait d'ailleurs que le code d'allumage, sans lequel la voiture reste muette, soit abandonné au profit de l'autoradio. Un code qui soit dit en passant est souvent déconnecté par les propriétaires de XM, agacés de devoir pianoter pour mettre en marche leur véhicule.

Avec le volume record dans cette catégorie (720 litres), le coffre permet à la XM break de se transformer l'espace d'une journée en déménageuse. Pour reprendre sa fonction de berline familiale le lendemain. Polyvalente, confortable et performante, la XM Break est une réussite.

## FICHE TECHNIQUE

Marque: Citroën  
Modèle: XM Break  
Moteur: V6 de 3 litres (170 CV)  
Transmission: aux roues avant, boîte 5 vitesses  
Freins: 4 disques, ventilés à l'avant, ABS en série  
Performances: 217 km/h  
Consommation: 12 l/100 km  
Réservoir: 80 litres  
Longueur: 4963 mm  
Largeur: 1794 mm  
Prix: dès 48.400 frs

Audi 80 Avant

# Une alternative des plus intéressantes

En Suisse à partir du 9 octobre en version break, l'Audi 80 Avant sera proposée en 7 versions. Elle est l'alternative à une limousine déjà plaisante.

Pour les francophones, l'identification des modèles Audi peut prêter à confusion. Depuis belle lurette, la firme d'Ingolstadt a

baptisé «Avant» ses modèles breaks. Il ne faut dès lors plus s'étonner de trouver dans la gamme des Avant à traction intégrale ou avant. Pour l'importateur de Schinznach-Bad, cette nouvelle Avant doit sans contester renforcer sa position dans le créneau des breaks de classe supérieure. Le modèle 100 bat déjà en quelque sorte un record puisque 46% des Audi 100 vendues en Suisse sont des

Avant, alors que ce pourcentage n'est que de 24% en Allemagne. D'une dimension en-dessous et pas nécessairement d'une gamme, la nouvelle 80 Avant s'inscrit vers le haut de la gamme moyenne pour un prix d'environ 3500 frs supérieur au modèle limousine correspondant.

Alternative sportive de luxe à la berline, l'Avant offre une po-

lyvalence d'utilisation accrue sans sacrifier à l'élégance des lignes. Le châssis, les moteurs et les lignes frontales de la carrosserie ont été repris de l'Audi 80. L'arrière est quant à lui complètement nouveau. Bien que rappelant un peu la BMW Touring série 3 ou la Renault 21 Nevada, la 80 Avant garde un design caractéristique d'Audi sans tomber dans la lourdeur des lignes de l'ancienne 100. Les avantages fonctionnels du grand hayon arrière largement vitré ont été bien intégrés dans un design à la fois sportif et élégant. Le coup de crayon de détails garde malgré tout un petit air germanique. L'équipement reste soigné et de qualité laissant une certaine place à plusieurs options dont la climatisation qui n'est de série dans aucune version.

## CINQ MOTEURS ET 4 CYLINDRES

L'Audi 80 Avant sera disponible en 5 motorisations dont aucune ne fait appel aux multisoupapes. «Les gens achètent des voitures puissantes, mais ils veulent du couple; c'est pourquoi nous n'avons maintenu la solution 2 soupapes par piston» ont relevé les responsables d'Audi lors de la présentation européenne de l'Avant 80 à Nuremberg. A l'heure où le diesel a le vent en poupe la version turbo de 1,9 litre s'annonce performante (90 ch) et économique (5,4 l/100 km). Les versions à essence

comportent deux 4 cylindres de 2 litres (90 et 115 ch), le traditionnel 5 cylindres de 2,3 litres (133 ch) et le nouveau 6 cylindres en V (150 ch). La transmission quattro est proposée pour les 5 et 6 cylindres, alors que la boîte automatique à 4 rapports n'est possible que sur la 4 cylindres de 115 ch et la 6 cylindres. L'ABS n'est de série que sur les versions quattro et 6 cylindres.

## SANS SURPRISE

Avec ce véhicule, l'on tombe vraiment dans le domaine du sans surprise. La finition demeure dans le haut de gamme auquel Audi a habitué sa clientèle. Particulièrement silencieuse et même parfaitement avec la version 6 cylindres, l'on sent que ce véhicule a été conçu pour durer. D'un comportement très neutre et très agréable à piloter, l'Audi 80 Avant inspire une certaine sûreté. Celle-ci est confortée à l'analyse des détails techniques. Aux renforts de portière viennent s'ajouter entre autres les système «procon-ten». En cas de collision frontale la fonction «procon» rabat le volant vers le tableau de bord, alors que la fonction «ten» tend les ceintures avant.

Comme beaucoup d'autres constructeurs, Audi a mis l'accent sur la sécurité et l'environnement; il annonce un véhicule recyclable au maximum et garantit une reprise gratuite des véhicules usagés.

J-J. R.

## BRÈVES

### Un deux temps pour Jaguar

Des ingénieurs de Jaguar ont présenté le prototype d'un moteur à deux temps, qui pourrait servir de propulseur pour une nouvelle génération d'automobiles de luxe à hautes performances, économisant du carburant et respectueuses de l'environnement. Ron Lee, chef du développement des moteurs chez Jaguar, déclare à propos des avantages des moteurs à deux temps: «Ils sont favorables à l'environnement, économiques en carburant et nettement plus légers que la génération actuelle de moteurs pour les grandes voitures de tourisme. En même temps, ils présentent les qualités de marche et le potentiel de puissance qui sont depuis toujours une caractéristique essentielle des automobiles Jaguar». C'est ainsi que le moteur présenté de 3,2 litres à 6 cylindres en V est plus léger de 40% qu'un moteur 12 cylindres comparable, mais il développe la même puissance. Selon Trevor Crisp, ingénieur en chef pour moteurs et boîtes de vitesses chez Jaguar, le prochain objectif est de développer, dans les deux prochaines années, un moteur de démonstration avec une puissance de 350ch.

### Renault anti-drogue

Sur le thème «La drogue est out - non à la drogue est in», la Fondation Alfred Flury établie en 1971 lance une nouvelle campagne contre l'utilisation abusive de la drogue.

L'idée de base consiste à faire appel à la fonction d'exemple que peuvent remplir des personnalités connues des milieux sportifs et de la variété. A travers ces exemples, le sigle choisi et la mise sur pied de différentes manifestations - camps de sport, rencontres musicales et occupations de loisir - l'opération a pour but de donner un sens plus marqué à la vie, en particulier parmi la jeunesse.

Renault (Suisse) SA apporte sa contribution à cette action «No drugs» en mettant un minibus Renault Trafic à la disposition de l'organisation. Ce véhicule servira au transport de personnes ou de matériel sur les sites où des manifestations auront lieu.

Bo Katzmann, le célèbre auteur - compositeur - chanteur suisse fait partie des personnalités exemplaires et s'est fait un plaisir d'assurer l'accompagnement musical lors de la cérémonie de remise du Renault Trafic.





REVERBERI SA IMPORTATION D'AUTOMOBILES
3 ANS DE GARANTIE D'USINE
La nouvelle gamme DAIHATSU
CUORE CHARADE APPLAUSE FEROZA ROCKY
CARROSSERIE EN TOLE GALVANISEE

Votre agence principale pour les Montagnes neuchâteloises

GARAGE des STADES

A. Miche & B. Helbling

Charrière 85, La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/28 68 13

132-12060

FINANCE

Finalba Banque Finalba Filiale de la Société de Banque Suisse
mon crédit-confort
Prêt personnel pour tous!
2502 Biemme, Rue de Morat 14, tél. 032-227871, ouvert lundi-vendredi, 8.00-12.00 et 13.30-18.00 h.

IMMOBILIER

HPT PARTICIPATION LOGEMENT
Un financement exceptionnel pour être chez soi: 4% de versement initial suffisent
SAINT-IMIER Immeuble rénové, situation calme, dans le haut du village. Appartement 3 1/2 pièces...
LA CHAUX-DE-FONDS Dans petit immeuble neuf, situation calme et ensoleillée magnifique appartement 4 pièces...
HABITATIONS POUR TOUS

"la collection" Van Cleef & Arpels Paris
Nous sommes une société de fabrication et de distribution de produits horlogers de luxe qui désire engager
un horloger complet
un horloger praticien
START, STYLE & ART SA

Publicité intensive, Publicité par annonces

Feu: 118
A LOUER à La Chaux-de-Fonds appartement de 3 pièces

Répondez s.v.p. aux offres sous chiffres...
Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent.

BOURSE

Table of market data including: MÉTAUX PRÉCIEUX (Or, Argent, Platine), HORS BOURSE (Actions Suisses, Actions Étrangères), LONDRES, TOKYO, NEW YORK, PARIS, BILLETS (CHANGE), DEVISES.



Football - Coupe de l'UEFA: NE Xamax et son gardien joueront gros ce soir à Copenhague

# De Delay en devoir

«Ce sera un dur combat. Il faudra être présent physiquement. Mais le coup me semble jouable...» A quelques heures de retrouver les Danois de Frem Copenhague, Florent Delay, sans pour autant verser dans un optimisme béat, y croit. Dur comme fer. Débordant de confiance – il est actuellement l'un des rares Xamaxiens dans ces dispositions-là – l'ange-gardien des «rouge et noir» espère bien déteindre sur ses camarades, dont certains en ressentent un cruel besoin. Une éventuelle qualification passe assurément par ce phénomène-là.

De notre envoyé spécial  
**Jean-François BERDAT**

A ce jour, Florent Delay est l'un des seuls pensionnaires de La Maladière à ne pas prêter le flanc à la critique. Depuis qu'il a pris le relais de Joël Corminboeuf, lors de la quatrième ronde face à Young Boys, il est à crêper d'un sans faute, cela quand bien même il a débuté par deux défaites, face aux Bernois d'abord, à Chiasso ensuite.

«C'est vrai que nous avons très mal débuté ce championnat, essentiellement par manque de confiance. Pourtant, je suis convaincu que d'ici peu nous allons sortir la tête de l'eau» glisse Florent Delay avec la belle assurance qui le caractérise entre ses bois.

## SORTIR DE GENÈVE

La valeur n'attend pas le nombre des années... Dans le cas de Florent Delay, l'adage prend toute sa valeur. L'ex-junior de

Carouge, du haut de ses 21 ans – il est né le 23 août 1971 – n'est-il pas le plus jeune portier de la LNA? Autant dire que les dirigeants xamaxiens ont eu la main heureuse en s'attachant ses services.

«Je venais de passer une saison dans les espoirs de Servette et je ne tenais pas forcément à renouveler cette expérience. Kobel et Pédat étant en concurrence pour le poste de titulaire, je me retrouvais troisième gardien, rôle dont je ne saurais me satisfaire. Par ailleurs, je tenais à sortir de Genève. Pas question en effet de tourner indéfiniment comme certains l'ont fait, le font, entre UGS, Chênois, Carouge ou je ne sais qui...»

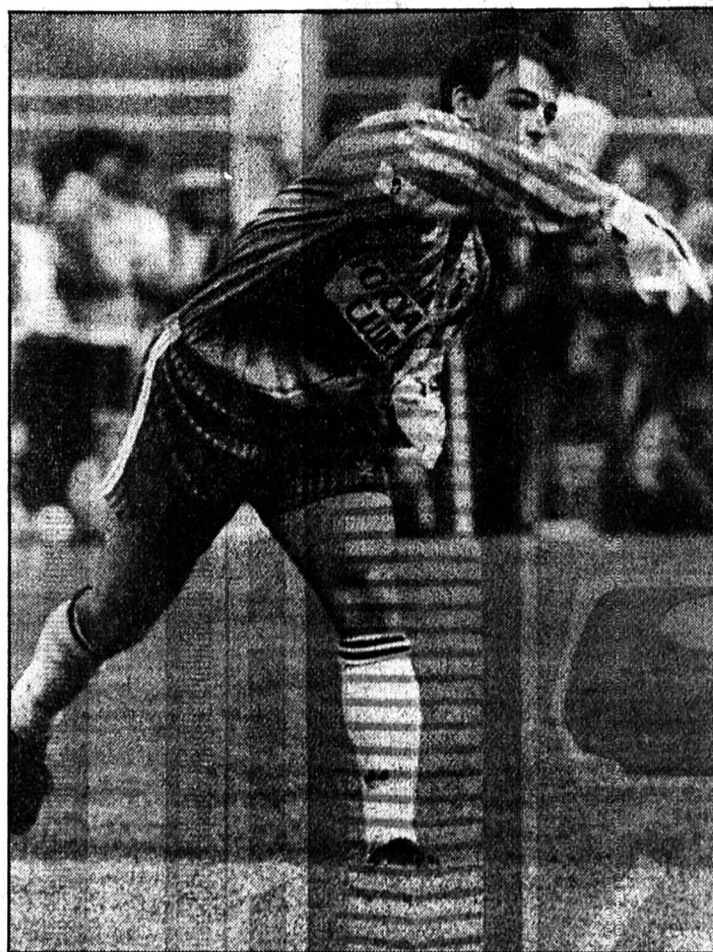
## LE BON COUP

Attentif aux choses du football de ce pays, le Genevois flaire alors le bon coup. «Pascolo et Corminboeuf ne cohabitaient pas trop bien. L'un ou l'autre voulait partir et j'ai pensé que j'aurais une belle carte à jouer à NE Xamax.» Bien vu...

Et d'ajouter: «Sans ce problème entre «Jo» et Marco, je ne serais sans doute jamais venu ici...» Puis, le sourire en coin: «Servette a toujours été mon club favori. De plus, pour un Genevois, évoluer aux Charmilles... Cela dit, je n'éprouve pas le moindre regret. Je suis arrivé dans un grand club et cela m'a notamment permis de goûter à la Coupe d'Europe.» Avec un succès certain l'an dernier. Qu'en sera-t-il cette fois-ci?

## MOTIVANTE CONCURRENCE

Comme si la situation était propre à NE Xamax, Ulli Stielike s'est retrouvé en proie au même dilemme que son prédécesseur Roy Hodgson. Avec toutefois Delay dans le rôle de Pascolo. «Cette concurrence représente une motivation supplémentaire pour moi. Pour prétendre au poste de titulaire, il faut impérativement s'investir à 100% ou plus. En début de championnat, Corminboeuf m'a été préféré. J'étais certes très déçu, mais le



Florent Delay

«Le coup me semble jouable...»

(Impar-Galley)

choix de l'entraîneur relevait de la logique. Touché à l'épaule, j'étais en retard dans ma préparation. Du reste, j'avais commencé l'entraînement comme joueur de champ. J'ai alors dû me montrer patient...» Qui a prétendu un jour que la patience était la mère des vertus?

Au bénéfice d'un contrat qui porte encore sur les deux saisons à venir, Florent Delay mesure parfaitement que rien n'est jamais définitivement acquis. «Mon objectif à court terme? M'affirmer à NE Xamax, tout simplement...» Autant dire qu'il en prend résolument le chemin. «Se montrer trop sûr de soi peut valoir bien des déboires. Et puis, une blessure est vite arrivée. Cela étant, si je ne commets pas de grosse bêtise...»

## LES PIEDS SUR TERRE

Considéré par bon nombre d'observateurs comme «le» gardien de demain, Florent Delay n'en garde pas moins les pieds sur terre. «Je n'ai que 21 ans et je dois encore m'améliorer dans tous les domaines. Je pense disposer d'une belle marge de progression.»

Reste que le coach national a d'ores et déjà inscrit son nom sur ses petits papiers. Là aussi, le Genevois conserve son sang-

froid. «L'équipe nationale? Il y a beaucoup de bons gardiens en Suisse. A l'heure actuelle, Pascolo et Lehmann sont au-dessus du lot. Il y a Stiel derrière. Walker et Huber vont revenir. Je suis retenu avec les moins de 21 ans et c'est déjà très bien.»

Atout non négligeable pour le portier xamaxien: sa régularité. «C'est vrai que je ne commets pas souvent de grosse erreur, glisse timidement Florent Delay. Mais encore une fois je n'ai que 21 ans et j'ai tout mon temps.»

Pas de grossière erreur et pourtant le danger est réel dans la mesure où NE Xamax domine souvent son adversaire, réduisant ainsi son gardien au chômage, partiel à tout le moins. Domine, mais peine à concrétiser. «Et je suis là, impuissant. Dieu que c'est frustrant! Quelques fois, j'ai envie de monter, d'aller donner un coup de pouce. Le sommet fut incontestablement le match aller face à Frem Copenhague. Je n'ai rien eu à faire et j'ai pris deux goals. Je n'ai vraiment pas pris mon pied ce soir-là...»

Ce soir au Valby Idraetspark, Florent Delay espère bien ne pas revivre pareille mésaventure. Mieux, il s'en fera un devoir.

J.-F. B.

## ÉCHOS

### UN SCORE DE MISÈRE

Outre la délégation officielle, NE Xamax pourra compter ce soir sur l'appui inconditionnel de... huit supporters. La conjoncture au plus bas, des lendemains de vendanges, la Scandinavie qui défie toute concurrence en matière de prix, NE Xamax qui ne séduit pas: autant d'éventualités plausibles pour expliquer ce score de misère.

Quant aux gens de presse, ils sont douze à avoir été dépêchés sur place.

### LES MALHEURS DE CHASSOT

Le déplacement a bien mal commencé pour Frédéric Chassot. Au moment de récupérer son bagage à l'aéroport de Copenhague, le Fribourgeois eut la désagréable surprise de constater que son sac était en loques, après avoir transité quelque part dans les entrailles du tapis roulant de service. Résultat des courses: des souliers hors d'usage, des habits déchirés et un beau mélange dans un immense plastique transparent.

### LES VŒUX DE MARTINO

Les Xamaxiens ne seront pas les seuls Helvètes à se produire ce soir sur sol danois. M. Arturo Martino dirigera en effet la rencontre de la Coupe des vainqueurs de coupes entre Aarhus GF et AIK Stockholm. A la descente de l'avion, l'homme en noir a assuré les Neuchâtelois que tous ses vœux les accompagnaient.

### SI MON PASSEPORT EST LÀ

A un confrère qui lui demandait quelles étaient ses solutions de rechange pour former son équipe, Ulli Stielike a répondu de la sorte: «Je ne sais pas si Michel Fleury a pris mon passeport avec. Mais s'il le faut, je suis prêt à jouer.» Sur qu'en matière de volonté et de rage de vaincre l'Allemand ne serait pas en reste.

### AH, CÈS PENALTIES

Comme toutes les probabilités sont à envisager, celle de voir ce 32e de finale se décider à la cruelle épreuve des penalties existe. Inutile de dire que les Xamaxiens ne partiraient pas favoris, eu égard à leur passé récent dans cet exercice. «Le problème, commente Ulli Stielike, c'est que l'on peut entraîner les penalties tant que l'on veut. Si le pied sait tirer et si la tête ne suit pas, on ne parviendra à rien.»

### LES CONSEILS DE NIELSEN

Hier au soir, Ulli Stielike s'est entretenu avec Carsten Nielsen. L'ex-Xamaxien a ainsi livré à l'Allemand les derniers tuyaux – pas tous percés paraît-il – sur Frem Copenhague. Comme rien n'a transpiré, sachez tout de même que l'équipe de Ole Mørch s'est inclinée sèchement (4-0) dimanche dernier face à Silkeborg, troisième dans la hiérarchie danoise.

Bluff, intox? Allez savoir...

### L'ASSURANCE DE MARIÉTAN

Claude Mariétan, l'assistant d'Ulli Stielike, tenait hier soir un langage quelque peu différent de celui de l'Allemand. «Je suis persuadé que tous nos joueurs seront en mesure d'être alignés. La possibilité de passer ce tour est réelle et tous les gars doivent ser- rer les dents.»

Réponse dans quelques heures. J.-F. B.

## Football

### Quelques matches piège

Mis à part NE Xamax et Frem Copenhague, vingt-huit autres formations seront sur les rangs aujourd'hui en Coupe d'Europe. Parmi ces quatorze rencontres, quelques matches piège pourraient provoquer certaines mauvaises surprises.

Page 11

## Tennis

### Complémentarité gagnante



Qualification pour la finale de la Coupe Davis: Jakob Hlasek et Marc Rosset (photo Keystone) ont laissé leurs complexes au vestiaire! L'analyse de l'entraîneur Georges Deniau... qui pourrait cependant quitter le navire.

Page 12

## Tennis

### Pas de répit pour les héros

Deux jours seulement après leur triomphe genevois, Jakob Hlasek (qui défend son titre) et Marc Rosset retrouvent le circuit à l'occasion des Swiss Indoors de Bâle, auxquels participeront également Boris Becker, Ivan Lendl et... Björn Borg.

Page 12

## Petit, moi?

Les mauvaises langues prétendent volontiers que Florent Delay est trop petit pour devenir un jour un grand gardien. Certes, avec ses 179 cm, le portier xamaxien rend un bout à la plupart de ses pairs. «Que voulez-vous, c'est ma morphologie. Sur les balles au sol, je pense qu'elle me procure un avantage. En revanche, sur les sorties, je n'ai pas droit à la moindre erreur d'appréciation. D'autres peuvent rectifier le tir, mais pas moi...» Reste que Florent Delay s'en sort plutôt bien.

Moralité: peu importe la taille du moment qu'on est taillé!

J.-F. B.

Ulli Stielike se trouve dans l'embarras pour composer son équipe

## Devine qui joue ce soir

«Qui sera apte à tenir sa place?» Dans les salons de l'Hôtel Sheraton, Ulli Stielike ne cherchait pas à cacher l'embarras dans lequel il se trouvait à vingt-quatre heures du coup d'envoi de ce match retour des 32es de finale de la Coupe de l'UEFA.

«Quatre, voire cinq joueurs sont touchés. Tout à l'heure, nous nous rendrons sur le terrain pour bouger un peu, sans faire trop d'efforts» ajoutait le druide de La Maladière. Autant dire que ce n'était pas vraiment la joie dans le camp xamaxien. «Je ne peux pas savoir ce qui se passe dans mes joueurs, pour-

suivait l'Allemand. C'est à eux, et à eux seuls de nous dire comment ils se sentent et, partant, s'ils sont en mesure de tenir leur poste.»

Des candidats au renoncement, Ramzy, Ze Maria et Fernandez paraissent hier soir les mieux placés. Perret et Chassot semblaient de leur côté avoir vu leur état s'améliorer sensiblement.

La défection de l'Egyptien mettrait bien évidemment tout l'équilibre défensif des «rouge et noir» en question. «Des possibilités existent avec Froidevaux ou Fasel. Cependant, ils mesurent tous les deux dix ou quinze

centimètres de moins que Ramzy. Quand on connaît la valeur des Danois dans le jeu de tête...»

Quels que soient les onze élus, les Xamaxiens n'auront pas d'autre alternative que de vaincre ce soir. «Nous devons gagner, nous sommes là pour cela. Dès lors, pourquoi ne pas débiter le match avec Cravero, Chassot et Manfreda sur le front de l'attaque?» s'interrogeait Stielike.

S'il se disait prêt à jouer la carte de l'offensive à outrance, l'Allemand avouait néanmoins une certaine crainte, eu égard au match aller et à la rencontre de samedi dernier face à Grasshopper. «De toute évidence, nous ne

pourrons pas nous permettre de manquer notre début de match comme ce fut le cas à Zurich.»

Vous l'aurez compris, cette échéance danoise ne se présente pas sous les meilleurs auspices pour les Xamaxiens. «Ce que je crains le plus, c'est mon équipe elle-même. Si chacun joue à son niveau, nous passerons ce cap, j'en suis certain. Seulement, les gars doivent jouer et non pas se cacher. Jouer dès la première minute!»

Tout un programme pour une équipe qui tarde à trouver son équilibre sur le terrain et plus encore dans sa tête. Et comme le mental risque de représenter la clé du match... J.-F. B.



**Megahits!  
Microprix!**

Bosch & Bütz



**19.-**

Walkman, couleurs mode, avec booster pour les basses et écouteurs

**39.-**

Tour pour CD



**29.-**

Radio-réveil avec affichage lumineux



**198.-**

Lecteur CD portatif, programmable



**15.-**

Divers CD

**98.-**

Radio-cassettes avec effet «Surround»



**EP**  
le nouveau nom de l'UNIP.

44-13329



**Electricité de France  
Paris**

**6<sup>5</sup>/<sub>8</sub>%**

**Emprunt 1992-2007  
de francs suisses 100 000 000**

Rating: AAA/Aaa

Le produit net de cette émission est destiné au financement partiel du programme d'investissement d'Electricité de France.

Titres: Obligations au porteur de fr.s. 5000 et fr.s. 100 000 valeur nominale  
Coupons: Coupons annuels au 15 octobre  
Durée: 15 ans au maximum  
Remboursement anticipé: Remboursement anticipé possible la première fois en 2004 à 100%, avec prime dégressive de ¼% p.a.; pour des raisons fiscales en tout temps au pair.  
Cotation: Sera demandée aux bourses de Zurich, Bâle et Genève.  
Prix d'émission: 102% + 0,3% timbre fédéral de négociation  
Fin de souscription: 1<sup>er</sup> octobre 1992, à midi  
Libération: 15 octobre 1992  
Numéro de valeur: 483.021  
Restrictions de vente: France et Etats-Unis d'Amérique

USA: The Bonds have not been and will not be registered under the U.S. Securities Act of 1933 (the "Securities Act") and may not be offered or sold within the United States of America (the "United States") or to, or for the account or benefit of, U.S. persons except in certain transactions exempt from the registration requirements of the Securities Act.

The Bonds are in bearer form, are subject to U.S. tax law requirements and may not be offered, sold or delivered within the United States or its possessions or to a U.S. person, except in certain transactions permitted by U.S. tax regulations.

Les prospectus détaillés sont à disposition auprès des banques et établissements financiers suivants:

|                             |  |                                     |
|-----------------------------|--|-------------------------------------|
| Union de Banques Suisses    | Crédit Suisse                            | Société de Banque Suisse            |
| Banque Populaire Suisse     | Banque Sarasin & Cie                     | Banque Paribas (Suisse) S.A.        |
| Deutsche Bank (Suisse) S.A. | Groupement des Banquiers Privés Genevois | Union Suisse des Banques Raiffeisen |
|                             | Union Bancaire Privée                    |                                     |

44-4201

**OFFRES D'EMPLOI**

**Serruriers / constructeurs CFC**  
Places temporaires et fixes.

**CONDOR - PERSONNEL SA**

Rue de l'Hôpital 44 - 2800 Delémont  
Tél. 066 22 46 76 ou 01 241 01 51  
580-2.968-1/4x4

**La Brasserie de la Grande-Fontaine**

Av. Léopold-Robert 17, La Chaux-de-Fonds  
cherche pour le 1er novembre ou à convenir

**SOMMELIERS(ÈRES)**

Téléphonez 039/23 10 64 de 18 à 19 heures  
132-12884

**Polisseurs / mécaniciens d'entretien**  
Places temporaires et fixes.

**CONDOR - PERSONNEL SA**

Rue de l'Hôpital 44 - 2800 Delémont  
Tél. 066 22 46 76 ou 01 241 01 51  
580-2.968-1/4x4

Boulangerie JOWA  
La Chaux-de-Fonds  
cherche, pour augmenter son effectif

**boulangers-pâtisseries**

avec CFC.  
41 heures par semaine.  
**JOWA SA**  
2072 Saint-Blaise  
☎ 038/33 77 02

28-305

**CTL HORLOGERIE SA**  
A Villeret, valon de Saint-Imier

*"Je m'intéresse beaucoup au futur, car je vais y passer le reste de ma vie."*  
Ch. Ketering

Si ton ambition est de participer au prestige international de marques de renom telles que:

**CARTIER, BAUME & MERCIER, YVES SAINT LAURENT,**

la nôtre est de t'offrir une formation sur 4 ans

**D'APPRENTI(E)  
HORLOGER-  
MICROELECTRONICIEN**

dès le mois d'août 1993

qui fera de toi un collaborateur indispensable au rayonnement de nos marques.

Si tu souhaites obtenir plus de renseignements

**contacte sans tarder**

Madame Yolaine Bôle au N° 039/42 11 75

CTL HORLOGERIE SA  
Les Faverges 1, 2613 Villeret



**LE NOUVEL AVENIR HORLOGER**

UNE SOCIÉTÉ DU GROUPE CARTIER

170-902/4\*4



Football - Coupes d'Europe: quatorze autres rencontres sont avancées

# Quelques matches piège



Stéphane Chapuisat (à droite) Le Suisse de Dortmund pourrait faire du banc aujourd'hui à La Valette. (Keystone)

**Si en Coupe des champions, toutes les rencontres des matches retour du premier tour se dérouleront demain, l'unité de temps n'est pas respectée dans les deux autres compétitions. Aujourd'hui, quatre parties de la Coupe des vainqueurs de coupes sont au programme contre onze en Coupe UEFA.**

A la dérive dans le championnat d'Angleterre avec une calamiteuse 19e place, FC Liverpool a bien besoin de rencontrer des Chypriotes d'Appolon Limassol à l'Anfield Road après la défaite subie sur sa pelouse contre Wimbledon (3-2), pour renouer avec la victoire. L'ampleur de leur succès à l'aller (6-1) met les «Reds» à l'abri de toute mauvaise surprise.

Manchester United aborde aussi en position inconfortable son match à l'extérieur en Coupe UEFA. Les Anglais, qui avaient dû se contenter d'un 0-0 à l'aller, affrontent Torpedo à Moscou. Malgré tout le talent que l'on prête aux ailiers Kanchelskis et Giggs et la force de pénétration de Hugues, l'équipe a dû se contenter samedi d'un autre 0-0 à Old Trafford face à Queen's Park Rangers.

Souvent malmené au match aller contre Lokomotiv Plovdiv, Auxerre n'a pas sa qualification en poche en dépit du nul arraché en Bulgarie (2-2). Invaincue dans son stade après 31 matches de championnat de D1, la formation bourguignonne espère que cette invincibilité ne sera pas prise en défaut. Stéphane Chapuisat pourrait suivre depuis le banc de touche la rencontre entre Borussia Dortmund et Floriana La Valette. L'international suisse, jugé fatigué, aura ainsi la possibilité de mieux visionner les internationaux maltais qu'il retrouvera sur sa route le 18 novembre prochain. (si)

**La Suisse à Rolle -** L'équipe de Suisse sera réunie le jeudi 9 octobre à Rolle, pour un stage prévu jusqu'au samedi 10 octobre. Les sélectionnés helvétiques se retrouveront ensuite le lundi 12 octobre à l'aéroport de Kloten avant l'envol pour Cagliari, où ils affronteront l'Italie le mercredi 14 octobre en match éliminatoire de la World Cup 1991. (si)

Espoirs

## NE Xamax: comme les «grands»

**Groupe A:** Bâle - Servette 0-1. Grasshopper - NE Xamax 0-0. Lucerne - Lugano 1-0. Sion - Zurich 4-1. Saint-Gall - Lausanne 0-1. Young Boys - Baden 3-0. **Classement:** 1. Servette 7-13. 2. Sion 7-11 (27-7). 3. Grasshopper 7-11 (17-6). 4. NE Xamax 7-9. 5. Saint-Gall 7-8. 6. Lausanne 7-7 (12-14). 7. Lucerne 7-7 (8-12). 8. Lugano 7-5 (14-13). 9. Young Boys 7-5 (10-13). 10. Zurich 7-3. 11. Bâle 7-2. 12. Baden 7-1.

**Groupe B1:** Chiasso - Bellinzona 1-1. Coire - Aarau 2-2. Locarno - Kriens 2-0. Schaffhouse - Winterthur 3-2. **Classement:** 1. Aarau 7-13. 2. Schaffhouse 7-10. 3. Bellinzona 7-9. 4. Locarno 7-7. 5. Winterthur 7-6. 6. Chiasso 7-5 (18-16). 7. Kriens 7-5 (11-17). 8. Coire 7-1.

**Groupe B2:** Etoile Carouge - Fribourg 1-2. Granges - Bulle 1-2. Old Boys - Yverdon, renvoyé. UGS - La Chaux-de-Fonds 1-1. Delémont au repos. - Match avancé de la journée du 3-4 octobre: La Chaux-de-Fonds - Old Boys 1-2. **Classement:** 1. Fribourg 7-11. 2. Delémont 7-9. 3. Bulle 7-8 (12-10). 4. Old Boys 8-8. 5. Yverdon 5-7. 6. UGS 6-7 (15-9). 7. Etoile Carouge 8-6 (15-16). 8. La Chaux-de-Fonds 8-6 (12-16). 9. Granges 7-0. (si)

Hockey sur glace

## Elites: le HCC bien parti

**Elite A. 1er tour:** Ambri - Kloten 3-13. Fribourg - Coire 3-2. Zoug - Lugano-Chiasso 3-2. Davos - Bienne 10-2.

**Elite B, groupe ouest. 1er tour:** Langnau - Langenthal 4-2. La Chaux-de-Fonds - Sierre 8-4. Lausanne - Ajoie 3-3. Olten - Berne 4-2. (si)

### BRÈVE

Hockey sur glace

**Berne: Friedli blessé**

L'attaquant du CP Berne René Friedli (19 ans) a été victime d'une fracture du poignet lors d'une séance d'entraînement. Friedli sera indisponible durant un mois environ.

## A l'affiche

### COUPE DES VAINQUEURS DE COUPES

Ce soir

Aarhus GF - AIK Stockholm .....3-3  
 Steaua Bucarest - Bohemians FC .....0-0  
 Appolon Limassol - FC Liverpool .....1-6  
 Admira-Wacker Vienne - Cardiff City .....1-1

### COUPE DE L'UEFA

Ce soir

Kaiserslautern - Fram Reykjavik .....3-0  
 Real Madrid - Polli Timisoara .....1-1  
 Galatasaray Istanbul - GKS Katowice .....0-0  
 Anderlecht - Hibernian Edimbourg .....2-2  
 Frem Copenhague - NE XAMAX .....2-2  
 Derry City - Vitesse Arnhem .....0-3  
 Torpedo Moscou - Manchester United .....0-0  
 AJ Auxerre - Lokomotiv Plovdiv .....2-2  
 Borussia Dortmund - Floriana FC .....1-0  
 Amartosis Famagouste - Juventus Turin .....1-6  
 Portadown FC - Standard Liège .....0-5

Hockey sur glace - Le coup de fil

## Un ogre en Ajoie

Après Ambri-Piotta, c'est face à l'autre formation tessinoise de LNA, Lugano, qu'Ajoie en décrochera ce soir. Cette fois-ci ce sera à Porrentruy et, pour sûr, le public ajoutol va se mettre en quatre pour encourager les siens à l'occasion du premier match à domicile de la saison. Et la troupe de Richmond Gosselin aura bien besoin de ses supporters pour ne pas se laisser manger tout cru par l'ogre de la Resega grand favori du championnat qui vient de débiter.

«Avec l'appui de notre public, nous allons tout faire pour remporter notre premier match à domicile. Bien sûr, l'adversaire est de taille, mais nous voulons à tout prix démontré que nous valons mieux que le score trop sé-

vére qui a sanctionné notre rencontre à Ambri-Piotta.» Vous l'avez compris Richmond Gosselin, qui devra peut-être se passer des services de Brich, ne fait pas de complexes, même face à Lugano. Le Canadien saura ainsi motiver son équipe pour qu'elle parvienne à réaliser l'exploit.

Du côté de Bienne, l'empoignade promet d'être passionnante lors du premier derby bernois de la saison. En la circonstance, les gens du Seeland feront tout pour confirmer leur excellent départ à Zurich et pourraient parvenir à leurs fins face aux champions en titre qui ont manqué, eux, leur entrée en matière sur leurs terres face à Kloten. J.C.

## À L'AFFICHE

LNA

Ce soir

20.00 Ajoie - Lugano  
 Bienne - Berne  
 Coire - Ambri-Piotta  
 FR Gottéron - Zurich  
 Kloten - Zoug

|                |   |   |   |   |   |   |   |
|----------------|---|---|---|---|---|---|---|
| 1. Ambri       | 1 | 1 | 0 | 0 | 6 | 0 | 2 |
| 2. Lugano      | 1 | 1 | 0 | 0 | 8 | 3 | 2 |
| 3. Kloten      | 1 | 1 | 0 | 0 | 3 | 1 | 2 |
| 4. FR Gottéron | 1 | 1 | 0 | 0 | 7 | 5 | 2 |
| 5. Bienne      | 1 | 1 | 0 | 0 | 5 | 4 | 2 |
| 6. Zurich      | 1 | 0 | 0 | 1 | 4 | 5 | 0 |
| 7. Zoug        | 1 | 0 | 0 | 1 | 5 | 7 | 0 |
| 8. Berne       | 1 | 0 | 0 | 1 | 1 | 3 | 0 |
| 9. Coire       | 1 | 0 | 0 | 1 | 3 | 8 | 0 |
| 10. Ajoie      | 1 | 0 | 0 | 1 | 0 | 6 | 0 |

LNB

Ce soir

20.00 Langnau - Lyss  
 Lausanne - Davos  
 Olten - Martigny  
 Rapperswil - Herisau  
 Thurgovie - Bülach

|               |   |   |   |   |   |   |   |
|---------------|---|---|---|---|---|---|---|
| 1. Rapperswil | 1 | 1 | 0 | 0 | 8 | 1 | 2 |
| 2. Bülach     | 1 | 1 | 0 | 0 | 5 | 0 | 2 |
| 3. Lausanne   | 1 | 1 | 0 | 0 | 3 | 1 | 2 |
| 4. Olten      | 1 | 1 | 0 | 0 | 6 | 4 | 2 |
| 5. Thurgovie  | 1 | 1 | 0 | 0 | 4 | 3 | 2 |
| 6. Herisau    | 1 | 0 | 0 | 1 | 3 | 4 | 0 |
| 7. Davos      | 1 | 0 | 0 | 1 | 4 | 6 | 0 |
| 8. Martigny   | 1 | 0 | 0 | 1 | 1 | 3 | 0 |
| 9. Langnau    | 1 | 0 | 0 | 1 | 0 | 5 | 0 |
| 10. Lyss      | 1 | 0 | 0 | 1 | 1 | 8 | 0 |

Le baromètre de la 3e ligue

## La bonne affaire

**A Saint-Imier la bonne affaire!** En battant Trinacria 2-0 dans le choc au sommet du groupe 1, le leader a pris le large, qui a de plus bénéficié des défaites de Deportivo et de Fleurier. Les Imériens peuvent voir la vie en rose.

**Saint-Imier.** Sept matches, autant de victoires: Cédric Humair a de quoi être satisfait. «C'est vrai, nous sommes dans une bonne passe, précise-t-il. Mais nous avons souffert contre Trinacria, qui a joué de manière plutôt vicieuse (ré: trois expulsions, dont une imérienne). Heureusement que l'arbitre a bien tenu le match. Pour le reste, nous n'allons pas changer nos ambitions, qui portaient sur le moyen terme.» Mais l'appétit ne vient-il pas en mangeant...?

**Comète.** L'équipe de Peseux aurait-elle enfin trouvé la bonne carburation? Hauterive II n'a en tout cas rien pu faire contre la formation de Mirko Tacchella, qui s'est imposée 5-0. «Lorsque nous parvenons à marquer les premiers, ça tourne bien, commente Tacchella. Nous avons ainsi inscrit dix-sept buts lors de nos trois seules victoires.»

**Centre portugais.** Première victoire (2-1) des relégués de Deuxième ligue qui, en un match, ont marqué deux fois plus de buts qu'ils n'en avaient inscrit en six rencontres.

**Lignières.** Précieux succès à Cornaux, sur le score inhabituel de 5-4. Ça a chauffé!

**Fontainemelon.** Un succès logique (3-1) contre Salento pour le leader du groupe 2, qui poursuit sa marche en avant.

**NE Xamax II.** La progression entamée il y a trois semaines trouve confirmation: match nul encourageant (0-0) sur le terrain de Corcelles.

**La Sagne.** Trois victoires, un match nul et trois défaites pour un goal-averge de 18-18: on appelle cela de la constance.

**Le Locle II.** La seconde garniture locloise a donné l'occasion au Centre portugais de fêter sa première victoire.

**Fleurier.** Etonnante défaite de la troupe de Mauro Camozzi, surprise à domicile par Ticino (1-3), avant-dernier du classement. Du coup, la tête du classement s'éloigne...

**Hauterive II.** Le carton du week-end (0-5). La «deux» d'Hauterive n'a pas eu voix au chapitre à Peseux. Son bon début de championnat n'aurait-il été qu'un feu de paille...? R.T.

Athlétisme - Coupe du monde à La Havane

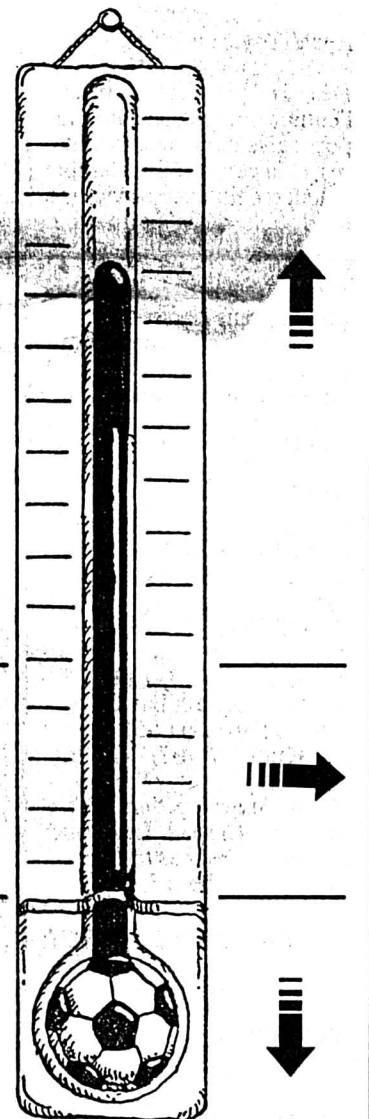
## Première africaine

L'Afrique a marqué de son empreinte la Coupe du Monde, profitant de ce qui devrait être la dernière édition, pour s'imposer au classement de la compétition masculine, à La Havane.

L'Afrique, qui a totalisé 115 points, a devancé de douze points la Grande-Bretagne et de seize points l'Europe, tandis que la CEI s'est imposée chez les dames pour sa dernière apparition dans une compétition d'athlétisme en tant qu'équipe unifiée, devant les coalitions d'Europe et des Amériques. L'Ethiopien Fita Bayesa a ap-

porté la septième victoire africaine en dominant le Mexicain Arturo Barrios dans l'ultime tour de piste du 5000 m. Et c'est finalement le relais 4 x 400 m qui a conclu le triomphe de l'Afrique, menant la course de bout en bout.

La journée de clôture fut également une réconciliation avec l'athlétisme de niveau international, avec quelques performances de valeur. Ainsi, le Britannique Colin Jackson a-t-il avalé les haies hautes en 13''07, taquinant de quelques centièmes son propre record d'Europe. «J'aurais peut-être pu réussir un meilleur temps si je n'avais pas



accroché la dernière haie» déclarait Jackson.

Heike Drechsler s'est également illustrée sur le sautoir, parvenant à planter ses points à deux reprises à 7,16, dans des conditions de vent régulières. L'Allemande, qui a prouvé encore une fois qu'elle était une habituée des sept mètres et plus, a offert à l'Allemagne sa seule victoire.

Le Tchecoslovaque Jan Zelezny s'est également mis en vedette. Le champion olympique de Barcelone du lancer du javelot n'a eu recours qu'à trois jets pour titiller la ligne des 90 m, s'imposant avec 88,26 m. (si)



Tennis - Les joueurs suisses n'éprouvent plus le moindre complexe. L'effet Deniau?

# Complémentarité gagnante

**De la folie... C'est le terme qui convient pour qualifier ce que fut la demi-finale de Coupe Davis Suisse - Brésil. Au lendemain d'un week-end à marquer d'une pierre blanche dans les annales du sport suisse tout entier, Georges Deniau analyse la performance de ses joueurs à tête reposée. Il évoque l'avenir. Celui de l'équipe de Suisse. Son équipe de Suisse. Mais aussi le sien. Car, et malgré l'historique qualification, le petit monde du tennis suisse nage un peu en eaux troubles...**

«Je n'ai jamais douté, pour-suit-il. Bien sûr, on ne peut jamais être certain de disputer un match parfait. Mais, dans mon esprit, la Suisse ne pouvait que gagner. Au pire lâchait-elle un point au Brésil. Je ne me suis donc pas fait de mauvais sang... même si, dans mes déclarations d'avant-match, je laissais entrevoir quelques craintes. Je n'avais tout simplement pas envie de claironner que nous allions franchir ce cap...»

## «PAS D'ACCORD»

Ce cap a donc été franchi. Et de quelle manière! Les éternels râleurs - il y en a - ne manqueront pas de préciser que la Suisse a eu un parcours facile. Qu'à Nîmes, Rosset et Hlasek ont affronté les seconds couteaux français. Qu'à Genève, il était logique qu'ils prennent la mesure des Brésiliens.

«Je ne suis pas d'accord, coupe Georges Deniau. Avant

de pouvoir bénéficier de l'avantage du terrain et de la surface, nous avons dû nous déplacer par deux fois, contre des équipes (ré: les Pays-Bas et la France) dont on connaît la valeur. J'estime que notre moitié de tableau était difficile à jouer.»

## ENTHOUSIASME DÉTERMINANT

Entraîneur de l'équipe suisse de Coupe Davis depuis dix ans, Georges Deniau a pu se rendre compte de la prise de conscience des joueurs helvétiques. «Quand je suis arrivé, le joueur suisse était complexe par nature. Seul Heinz Günthardt a pris son bâton de pèlerin pour se risquer à faire le tour du monde chaque année. Les autres joueurs, eux, avaient peur de bouger.»

Est arrivé Jakob Hlasek. Puis Marc Rosset. «Deux joueurs de classe, précise Deniau. Mais cela ne suffit pas. A ce titre, l'enthousiasme et la motivation de toute l'équipe ont été déterminants. Et je le répète: quelle que soit la surface choisie par les Américains, le coup est jouable à Dallas. Je le pense comme je le dis.»

## PROFOND DÉSACCORD

Georges Deniau a cependant laissé sous-entendre qu'il pourrait quitter le monde du tennis suisse, un profond désaccord le séparant de certains dirigeants helvétiques. «Attention, ce n'est pas un désir de ma part» corrige le Français, à qui la... Fédération française de tennis a fait des offres.

Et d'expliquer: «En tant



«On est en finale!»

L'équipe suisse de Coupe Davis: une famille. (ASL)

qu'entraîneur national, j'ai mis un concept sur pied il y a deux ans et demi. Or, un petit groupe de dirigeants a choisi de construire un autre concept, auquel je ne puis adhérer. L'équation est simple: ou on me laisse travailler selon mes principes, ou je m'en vais. En acceptant la tâche qui est la mienne, j'ai choisi Ecublens pour des raisons linguistiques. Et j'y ai mis en place les structures nécessaires au développement du tennis suisse. Je ne vais tout de même pas déplacer le tout à Berthoud et devoir m'acclimater, à 59 ans, à une région et à une langue qui ne sont pas les miennes!»

Et de surenchérir: «La présidente centrale de Swiss Tennis (ré: Christine Ungricht) et quelques dirigeants ont compris mon message. Je souhaite simplement qu'ils parviennent à faire en sorte que tout rentre dans l'ordre. Car je me suis profondément attaché aux jeunes espoirs du tennis suisse d'abord, aux entraîneurs que je côtoie tous les jours ensuite... et à l'équipe suisse de Coupe Davis enfin. Sincèrement, je n'ai pas envie de quitter le navire...»

Et il y a fort à parier que le navire en question ne souhaite pas voir son capitaine l'abandonner. R.T.

## Tennis

### Baroud inutile

Les Etats-Unis ont confirmé à Minneapolis (Minnesota) leur victoire contre la Suède, en demi-finale de la Coupe Davis, avec le succès d'Andre Agassi contre Nicklas Kulti.

Dès la première journée, l'équipe américaine avait imposé sa valeur avec deux succès, et la cause était entendue le lendemain avec la victoire en double de la paire John McEnroe-Pete Sampras.

Lors de la dernière journée, Magnus Larsson a mené un baroud d'honneur pour battre Jim Courier, avant qu'Agassi ne marque le dernier point contre Nicklas Kulti.

## RÉSULTATS

**Groupe mondial. Demi-finale: Etats-Unis-Suède 4-1.** Courier bat Kulti 4-6 7-6 (7-1) 6-3 7-5. Agassi bat Edberg 5-7 6-3 7-6 (7-1) 6-3. McEnroe-Sampras battent Edberg-Jarryd 6-1 6-7 (2-7) 4-6 6-3 6-3. Larsson bat Courier 2-6 7-6 (8-6) 7-6 (7-5). Agassi bat Kulti 6-7 (4-7) 6-2 6-2.

**Promotion-relégation. Canada - Autriche 1-3.** Le dernier simple ne s'est pas terminé en raison de l'obscurité. (si)

## GAINS

### Sport-Toto

8 x 12 Fr. 5.126,50  
167 x 11 Fr. 245,60  
1.468 x 10 Fr. 27,90

Le maximum de 13 points n'a pas été réussi. Somme approximative du premier rang au prochain concours: 100.000 fr.

### Toto-X

42 x 5 Fr. 675,60  
1.921 x 4 Fr. 14,80  
22.367 x 3 Fr. 3.-

Le maximum de 6 numéros n'a pas été réussi, pas plus que 5 numéros avec le numéro complémentaire. Somme approximative du premier rang au prochain concours: 260.000 fr.

### Loterie suisse

#### à numéros

2 x 6 Fr. 393.925,30  
16 x 5+cpl Fr. 23.011,40  
328 x 5 Fr. 2.402.-  
12.870 x 4 Fr. 50.-  
182.407 x 3 Fr. 6.-

### Joker

1 x 6 Fr. 533.870.-  
7 x 5 Fr. 10.000.-  
49 x 4 Fr. 1.000.-  
393 x 3 Fr. 100.-  
4.002 x 2 Fr. 10.-

Par

Renaud TSCHOUMY

## «Big Mac»: 5-0!

John McEnroe s'est déclaré plus que confiant avant la finale de la Coupe Davis: «C'est la première fois que les Suisses accèdent à la finale, ce qui signifie beaucoup de choses pour eux. Mais je crois que nous allons gagner 5-0.» Les paris sont ouverts... (ap)

«Rien n'a changé pour moi. Comme tous les matins, je me suis levé à 7 h. Comme tous les matins, j'ai acheté «L'Equipe» et je l'ai lue. Et comme tous les matins, je me suis rendu à mon bureau, au Centre national de tennis d'Ecublens.»

Georges Deniau, entraîneur de l'équipe suisse de Coupe Davis, a donc retrouvé ses petites habitudes hier. Comme si rien ne s'était passé...

Swiss Indoors: Hlasek et Rosset en lice à Bâle

## Pas de répit pour les héros

Il n'y pas de répit pour les héros du Palexpo de Genève. Deux jours seulement après leur triomphe contre le Brésil, Jakob Hlasek et Marc Rosset tenteront de séduire ensemble le public bâlois. Les finalistes de la Coupe Davis seront, avec Boris Becker et Ivan Lendl, les têtes d'affiche des Swiss Indoors, dotés de 775.000 dollars.

A la Halle St-Jacques, Hlasek et Rosset ont connu des fortunes diverses. «Kuba» s'est imposé l'an dernier en balayant John McEnroe en finale. Il y a quatre ans, il avait déjà disputé une finale, perdue Stefan Edberg.

En revanche, Marc Rosset n'a jamais gagné un match de simple dans ce tournoi. Andres Gomez en 1989, Mansour Bah-

rami en 1990 et Kevin Curren l'an dernier ont barré la route du champion olympique.

## DUEL SUISSE?

Marc Rosset devra sortir le grand jeu demain pour vaincre la malédiction qui le poursuit à Bâle. Au premier tour, il affrontera en effet sa «bête noire» en la personne du Russe Alexander Volkov. Rosset l'a déjà rencontré à quatre reprises. Il s'est incliné les quatre fois sans gagner le moindre set...

Tête de série No 4 du tournoi, Volkov sort d'un excellent US Open où il s'était hissé en quarts de finale, grâce notamment à un succès devant Goran Ivanisevic.

S'il devait s'imposer, Rosset affronterait selon toute vraisemblance au deuxième tour... Ja-

kob Hlasek. Les deux Suisses figurent en effet dans le même quart de tableau. «Kuba» sera opposé au premier tour au Suédois Jonas Svensson, «repêché» après le forfait de Jimmy Connors.

L'an dernier, Hlasek avait empoché 207 points ATP pour sa victoire. Ils viennent d'être effacés dans l'ordinateur de l'ATP. Du coup, Hlasek se retrouve repoussé au 41e rang de l'ATP, son plus mauvais classement depuis plus de deux ans. A Bâle, il entend réagir immédiatement.

Sur le papier, Boris Becker et Ivan Lendl partagent tous deux les faveurs du pronostic. A New York, l'Allemand et l'Américain avaient livré un superbe duel en huitièmes de finale. A Bâle, «Boum-Boum» brûle de prendre sa revanche sur Lendl. (si)

Tiercé, quarté+, quinté+

## Un as... d'atout?

Aujourd'hui à Vincennes, Réunion II, Prix Hera (attelé - 340.000 FF, 2975 m, petite piste, 1ère course 20 h 10).

| No  | Cheval             | Mètres | Jockeys          | Perf.  | Entraîneurs      |
|-----|--------------------|--------|------------------|--------|------------------|
| 1.  | Ufidil             | 2975   | C. Chalon        | 3a0a0a | G.-M. Dreux      |
| 2.  | Ulysse Pallas      | 2975   | T. Denuault      | 5m2m2m | T. Denuault      |
| 3.  | Ulina des Noëls    | 2975   | J.-C. Bourdais   | 5a2a6a | J.-C. Bourdais   |
| 4.  | Usuel de Grez      | 2975   | Ph. Lemetayer    | 5adada | Ph. Lemetayer    |
| 5.  | Udorella           | 2975   | D. Mottier       | 0a0a0m | D. Mottier       |
| 6.  | Uranico            | 2975   | H. Bihel         | 1a2a1a | H. Bihel         |
| 7.  | Une Jet du Vivier  | 2975   | P. Leboutteiller | 0a7a0a | P. Leboutteiller |
| 8.  | Uline du Vivier    | 2975   | J.-J. Berthomier | 0a8m0a | F. Criado        |
| 9.  | Ultra Bon-         | 2975   | A. Le Courtois   | 2a6a0a | A. Le Courtois   |
| 10. | Une Bourgneuvienne | 2975   | F.-L. Adam       | 0a0a4a | F.-L. Adam       |
| 11. | Une du Houlbet     | 2975   | M. Lenoir        | 0a4a1a | M. Lenoir        |
| 12. | Ujack Royal        | 2975   | D. Warin         | 2a2aDa | D. Warin         |
| 13. | Une d'Havetot      | 3000   | J.-C. Hallais    | 1aDa1a | R. Leonard       |
| 14. | Un Lentillais      | 3000   | P. Rouer         | 5a0a7a | P. Rouer         |
| 15. | Ut du Rieux        | 3000   | J.-P. Bizoux     | 8a3a0a | J.-M. Bizoux     |
| 16. | Une de Simardiere  | 3000   | D. Bethouart     | 1a5a4a | D. Bethouart     |
| 17. | Un Candéen         | 3000   | M. Dixneuf       | 4a5a0a | M. Dixneuf       |
| 18. | Ukilou             | 3000   | J. R. Rousseau   | 5a1a0a | H. Rousseau      |

Dans la colonne «Perf.», les trois derniers résultats sont indiqués: a = attelé, m = monté, d = distance.

Dimanche nous vous avons donné le quarté+ en 5 chevaux!!!

Impar pron: 1 - 11 - 6 - 16 - 9 - 13 - 12 - 2

Gains pour un ticket à 5 fr: 1729 fr 30.

## Déjà des inscriptions

L'engouement est déjà exceptionnel. Moins de vingt-quatre heures après le triomphe helvétique contre le Brésil, les demandes d'inscription pour le déplacement au Texas affluent sur le bureau de Daniel Perroud.

Hier à 16 h, l'organisateur de la demi-finale avait déjà reçu 182 fax de candidats au voyage à Fort Worth, près de Dallas, où se déroulera la finale, du 4 au 6 décembre prochains. (si)

## PUBLICITÉ

*Ici, on joue  
comme on aime!*

Tiercé, Quarté+, Quinté+.  
La Suisse est dans la course.

Spécialistes, passionnés ou simples amateurs de paris sur les courses de chevaux, une seule direction: votre point PMU. La distance? Forcément courte puisqu'il n'y a pas moins de 60 points PMU dans toute la Suisse romande.

La mise minimale? Un franc, et les jeux sont faits! C'est ça, jouer comme on aime!



Chaux-de-Fonds: Brasserie "Le Terminus", Av. Léopold Robert 61 • Café "Le Cortina", Rue du Bois Noir 39 • Delémont: Snack de la Gare, Pl. de la Gare • Fleurier: Cavallino Snack-Bar, Pl. d'Armes 3 • Porrentruy: Hôtel de la Gare, Pl. de la Gare 45



# RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

## Emprunt 6<sup>3</sup>/<sub>4</sub>% 1992-2002 de Fr. 60 000 000

selon l'arrêté du Conseil d'Etat du 28 septembre 1992

Prix d'émission: 100 %

Délai de souscription: jusqu'au 1er octobre 1992, à midi

Durée: 10/8 ans

|   |  |
|---|--|
| <b>But</b>  | Financement de travaux d'utilité publique et remboursement d'emprunts arrivant à échéance.   |
| <b>Coupures</b>   | Obligations au porteur de Fr. 5000 et Fr. 100 000 nominal.   |
| <b>Taux d'intérêt</b>                                       | 6 <sup>3</sup> / <sub>4</sub> %, jouissance 15 octobre 1992. Coupons annuels au 15 octobre. Le premier coupon viendra à échéance le 15 octobre 1993.   |
| <b>Durée de l'emprunt</b>                                   | L'emprunt est remboursable au pair, sans préavis, le 15 octobre 2002. Le canton de Neuchâtel se réserve toutefois le droit de rembourser par anticipation l'emprunt total, au pair, le 15 octobre 2000 ou le 15 octobre 2001, moyennant un préavis adressé à la Banque Cantonale Neuchâteloise au moins 60 jours avant la date fixée pour un tel remboursement. L'avis y relatif sera publié aussitôt que possible dans les journaux mentionnés ci-après.  |
| <b>Domiciles de paiement pour les coupons et les titres</b> | Banque Cantonale Neuchâteloise, Neuchâtel, ses succursales et agences<br>Banques Cantoniales Suisses<br>Société de Banque Suisse<br>Crédit Suisse<br>Union de Banques Suisses<br>Banque Populaire Suisse<br>Banque Leu S.A.<br>Groupement des Banquiers Privés Genevois<br>Union des Banques Régionales Suisses<br>Groupement de Banquiers Privés de Suisse Alémanique<br><br>Les coupons échus, sous déduction de l'impôt fédéral anticipé, ainsi que les obligations remboursables seront payables sans frais. |
| <b>Organes de publication</b>                               | Feuille officielle suisse du commerce<br>Feuille officielle du Canton de Neuchâtel<br>et un quotidien de Bâle, Genève et Zurich.   |
| <b>Cotation</b>   | La cotation sera demandée aux Bourses de Bâle, Genève et Zurich.   |

La situation financière du Canton de Neuchâtel se présente comme suit:

### A. BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1991

| ACTIF  | Fr.           | Fr.                    |
|--|---------------|------------------------|
| <b>Patrimoine financier</b>                            |               |                        |
| Disponibilités .....                                   | 8.607.886.-   |                        |
| Avoirs .....   | 303.149.799.- |                        |
| Placements .....                                       | 94.817.474.-  |                        |
| Actifs transitoires .....                              | 18.602.403.-  | 425.177.562.-          |
| <b>Patrimoine administratif</b>                        |               |                        |
| Investissements et subventions d'investissements ..... | 378.214.374.- |                        |
| Prêts et participations permanentes .....              | 159.592.589.- | 537.806.963.-          |
| <b>Découvert</b> .....                                 |               | 70.631.655.-           |
|  |               | <u>1.033.616.180.-</u> |
| <b>PASSIF</b>  | Fr.           | Fr.                    |
| <b>Engagements</b>                                     |               |                        |
| Engagements courants .....                             | 129.117.672.- |                        |
| Dettes à moyen et long terme .....                     | 727.203.593.- |                        |
| Engagements envers des entités particulières .....     | 17.972.533.-  |                        |
| Provisions .....                                       | 14.127.891.-  |                        |
| Passifs transitoires .....                             | 35.750.443.-  | 924.172.132.-          |
| <b>Financements spéciaux</b> .....                     |               | 109.444.048.-          |
|  |               | <u>1.033.616.180.-</u> |

### B. COMPTE ADMINISTRATIF POUR 1991

|   | Fr.           | Fr.           |
|---|---------------|---------------|
| <b>Compte de fonctionnement</b>                             |               |               |
| <b>Charges</b>  |               |               |
| Charges de personnel, biens, services et marchandises ..... | 361.847.810.- |               |
| Intérêts passifs .....                                      | 28.956.966.-  |               |
| Amortissements .....  | 43.526.857.-  |               |
| Subventions et autres charges .....                         | 535.848.593.- | 970.180.226.- |
| <b>Revenus</b>  |               |               |
| Recettes fiscales .....                                     | 471.500.865.- |               |
| Revenus des biens .....                                     | 28.074.383.-  |               |
| Subventions et autres revenus .....                         | 422.987.232.- | 922.562.480.- |
| Excédent de charges .....                                   |               | 47.617.746.-  |
| <b>Compte des investissements</b>                           |               |               |
| <b>Dépenses</b>   |               |               |
| Bâtiments, constructions, équipements .....                 | 35.592.056.-  |               |
| Réseau routier .....  | 269.178.102.- |               |
| Subventions et autres investissements .....                 | 29.584.800.-  | 334.354.958.- |
| <b>Recettes</b> .....                                       |               | 227.666.819.- |
| Investissements nets .....                                  |               | 106.688.139.- |
| <b>Financement</b>  |               |               |
| - Excédent de charges .....                                 | 47.617.746.-  |               |
| - Investissements nets .....                                | 106.688.139.- |               |
| - Prélèvements nets aux financements spéciaux .....         | 6.175.686.-   | 160.481.571.- |
| <b>Amortissements</b> .....                                 |               | 43.526.857.-  |
| <b>Insuffisance de financement</b> .....                    |               | 116.954.714.- |

### C. BUDGET POUR 1992

|   | Fr.             |
|---|-----------------|
| <b>Compte de fonctionnement</b>                     |                 |
| Total des charges .....                             | 1.034.211.000.- |
| Total des revenus .....                             | 995.813.000.-   |
| Excédent de charges .....                           | 38.398.000.-    |
| <b>Compte des investissements</b>                   |                 |
| Total des dépenses .....                            | 388.454.000.-   |
| Total des recettes .....                            | 255.433.000.-   |
| Investissements nets .....                          | 133.021.000.-   |
| <b>Financement</b>                                  |                 |
| Excédent de charges .....                           | 38.398.000.-    |
| Investissements nets .....                          | 133.021.000.-   |
| Besoins de financement .....                        | 171.419.000.-   |
| + Prélèvements nets aux financements spéciaux ..... | 5.748.500.-     |
| - Amortissements .....                              | 49.011.000.-    |
| Insuffisance de financement .....                   | 128.156.500.-   |

### D. FORTUNE ET REVENU IMPOSABLES

|                          | 1990<br>Fr.      | 1991<br>Fr.      |
|--------------------------|------------------|------------------|
| Fortune et capital ..... | 11.622.315.000.- | 11.924.199.000.- |
| Revenu et bénéfice ..... | 4.377.391.200.-  | 4.742.424.900.-  |

Neuchâtel, le 28 septembre 1992.

Au nom de la République et Canton de Neuchâtel  
Le chef du département des Finances,  
F. Matthey

## OFFRE DE SOUSCRIPTION

Les banques soussignées ont pris ferme le susdit emprunt et l'offrent en souscription publique  
**jusqu'au 1er octobre 1992, à midi**

aux conditions suivantes:

1. Le **prix d'émission** est de 100 %.
2. L'**attribution** aura lieu après la clôture de la souscription. Si les souscriptions dépassent le montant disponible, les banques sont autorisées à attribuer des montants inférieurs à ceux souscrits.
3. La **libération** des titres attribués devra s'effectuer au 15 octobre 1992.
4. Les **titres** seront délivrés dès que possible.

28 septembre 1992.

**BANQUE CANTONALE NEUCHÂTELOISE**  
**BANQUES CANTONALES SUISSES**  
**SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE**  
**CRÉDIT SUISSE**  
**UNION DE BANQUES SUISSES**  
**BANQUE POPULAIRE SUISSE**  
**BANQUE LEU S.A.**  
**GROUPEMENT DES BANQUIERS PRIVÉS GENEVOIS**  
**UNION DES BANQUES RÉGIONALES SUISSES**  
**GROUPEMENT DE BANQUIERS PRIVÉS DE SUISSE ALÉMANIQUE**

Les souscriptions sont reçues sans frais par tous les sièges, succursales, agences et bureaux auxiliaires en Suisse des établissements sus-indiqués.

Numéro de valeur: 16 713

137379-10



**Maxi-cabas, mini-prix**

**Chasse fraîche**

**Escalopes  
de cerf**

Barquette de 4 pièces  
env. 300g. le kg

**28<sup>50</sup>**

**Entrecôtes  
de cerf**

Barquette de 4 pièces  
env. 380g. le kg

**43<sup>50</sup>**

En vente dans les principaux marchés

**MIGROS**  
Neuchâtel-Fribourg

28-92

**FINANCE**



**Centrale Nucléaire  
de Leibstadt SA**

Leibstadt (Canton d'Argovie)

**Actionnaires:**

Aar-Tessin Société Anonyme d'Electricité, Olten  
Aargauisches Elektrizitätswerk, Aarau  
Badenwerk Aktiengesellschaft, Karlsruhe  
Forces Motrices Bernoises S. A.,  
Société de participations, Berne  
Forces Motrices de la Suisse Centrale, Lucerne  
Electricité de Laufenbourg SA, Laufenbourg  
Elektrowatt S. A., Zurich  
Kraftübertragungswerke Rheinfelden AG, Rheinfelden  
Forces Motrices de Laufenbourg, Laufenbourg  
Forces Motrices du Nord-Est de la Suisse S. A., Baden  
S. A. l'Energie de l'Ouest-Suisse, Lausanne  
Chemins de fer fédéraux suisses, Berne

Les actionnaires se sont engagés à couvrir au prorata de leur participation au capital-actions les charges annuelles de la société, qui comprennent en particulier les intérêts et le remboursement des emprunts obligataires.

**6<sup>3</sup>/<sub>4</sub> %**

**Emprunt 1992-2002 de fr. 150 000 000**

**Durée** 10 ans ferme  
**Prix d'émission** 100.50%  
**Fin de souscription** 30 septembre 1992, à midi  
**Libération** 23 octobre 1992  
**Cotation** sera demandée à Zurich, Bâle et Genève.

Le prospectus d'émission est disponible auprès des banques ci-dessous.

Une annonce de cotation sera publiée le 29 septembre 1992 dans les journaux suivants: «Neue Zürcher Zeitung», «Journal de Genève» et «Basler Zeitung».

**Crédit Suisse**

|                           |                             |
|---------------------------|-----------------------------|
| Union de Banques Suisses  | Banque Cantonale d'Argovie  |
| Société de Banque Suisse  | Banque Cantonale de Zurich  |
| Banque Populaire Suisse   | Banque Cantonale Bernoise   |
| Banque Leu SA             | Banque Cantonale Lucernoise |
| Darier, Hentsch & Cie     | Banque Cantonale Vaudoise   |
| Lombard, Odier & Cie      | Banque Cantonale de Soleure |
| Nouvelle Banque d'Argovie | Banque Cantonale d'Uri      |
| Banque Sarasin & Cie      | Banque Cantonale de Schwytz |

Numéro de valeur 111.989 ISIN CH 000 111 989 7

44-4203

**Publicité intensive, Publicité par annonces**

**DIVERS**

**COMITÉ NEUCHÂTELOIS  
POUR UNE SUISSE LIBRE,  
SOUVERAINE ET SANS EEE**

Sous ce nom vient de se constituer un mouvement composé de personnes d'horizons, d'âges et de pensées politiques différents. Il prolonge l'action du Comité suisse contre la tutelle de l'EEE et la CE - pour une Suisse ouverte au monde.

Chacun est concerné par l'enjeu des votations du 6 décembre 1992. Notre Comité adresse donc un rappel à celles et à ceux d'entre vous qui, pour diverses raisons, exprimeront ce jour-là un NON à l'Espace Economique Européen.

Ecrivez-nous si vous souhaitez nous soutenir; cas échéant, dites-nous si vous seriez disposé à vous joindre au Comité.

Il est également très important que nous recevions des dons en espèces, que vous pouvez faire parvenir au compte postale No 20-88-4

**Case postale 504, 2001 Neuchâtel**

Responsable: Grégoire Landry

28-512262

**Crédit et  
conseil**



Vos projets prouvent votre confiance dans l'avenir, votre appétit pour la vie. Votre esprit d'entreprise peut vous placer, en tant que salarié, par exemple, face à des investissements excédant vos disponibilités.

Comptez alors sur la Banque ORCA.

Vous bénéficierez ainsi du conseil du spécialiste. Après examen, nous vous proposerons la

plus avantageuse pour vous des nombreuses formules de financement au service de nos clients.

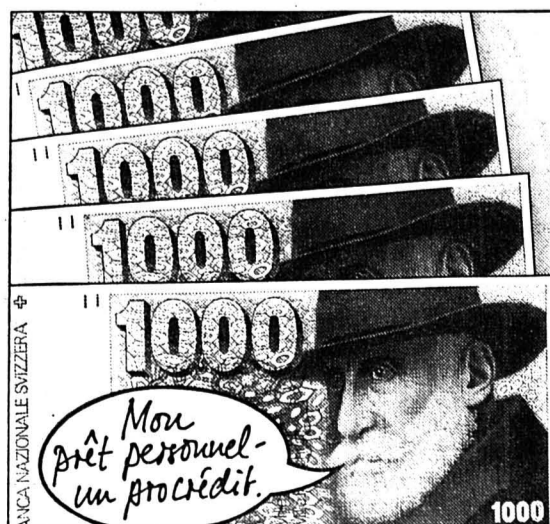
Un dialogue ouvert et sincère avec une banque solide et sérieuse, filiale de l'Union de Banques Suisses, est garant d'une décision transparente et tout à fait raisonnable.



Banque ORCA  
Av. Léopold-Robert 53a, La Chaux-de-Fonds. Tél. 039/23 80 90

Orca, c'est clair

**FINANCE**



Veuillez me verser Fr. ....

Je rembourserai par mois env. Fr. ....

Nom ..... Prénom .....

Rue ..... No .....

NP/Domicile .....

Date de naissance ..... Signature .....

A adresser dès aujourd'hui à  
**Banque Procrédit** 039 - 23 16 12  
25, Av. L.-Robert 08.00 à 12.15 heures  
2301 La Chaux-de-Fonds 13.45 à 18.00 heures

**Xprocrédit**

Taux d'intérêts jusqu'à 16.5 % maximum par année inclus assurance  
solide de dette, frais administratifs et commissions. 3-4325/4\*4





## LES ECHOS DU WEEK-END

**Premier suspense** - Le 21 septembre 1992 a débuté la première édition du Super-Toto en tant qu'action commune de la Société du Sport-Toto et de l'Aide sportive suisse. Premier suspense au Super-Toto 92: le premier tirage intermédiaire aura lieu le 4 octobre prochain dans le cadre de l'émission «Sport am Wochenende» de la Télévision suisse alémanique. (si)

## Basketball

## Sans-grade: c'est parti!

## DAMES

Deuxième ligue: Union NE - Yvonand 30-55. Union NE - Esp. Pully II 64-45. Lausanne-Ville - Union NE 52-63.

## MESSIEURS

Deuxième ligue: Université NE II - Auvornier 120-52. Troisième ligue: Union NE III - Marin 53-114.

## Volleyball

## Sans-grade: premiers sets

## DAMES

Deuxième ligue: Marin - Bevaix 1-3. La Chaux-de-Fonds - Le Locle 3-2. Savagnier - Colombier II 1-3. Troisième ligue: Val-de-Travers - Corcelles-C. 3-2. Les Ponts-de-Martel - NUC III 3-0. Saint-Aubin - Boudry 1-3. Quatrième ligue: Marin II - Cressier 1-3.

## MESSIEURS

Deuxième ligue: Val-de-Ruz Sport I - Gym Boudry I 0-3. La Chaux-de-Fonds II - Bevaix 1-3. Val-de-Travers - Colombier II 3-2. Troisième ligue, groupe B: Smash Cortailod - VBC Cressier 3-2.

## TV-SPORTS

## TSR

22.40 Fans de sport.

## DRS

22.20 Sport.

## TSI

22.45 Martedì sport.

## TF1

20.35 Tiercé.  
20.45 Football.

## F2

20.45 Journal des courses.

## FR3

23.00 Football. Coupe UEFA. Real Madrid - Timisoara.

## EUROSPORT

09.00 Barefoot.  
09.30 Tennis.  
12.00 Golf.  
13.00 Football.  
14.00 Tennis.  
16.00 Voile.  
17.00 Athlétisme.  
19.00 Athlétisme.  
20.30 Tennis.  
21.30 News.

## BRUNO GALLER RÉCOMPENSÉ

Grasshopper a tenu à saluer comme il se doit la retraite de M. Bruno Galler. Ainsi, à l'occasion du match de Coupe de l'UEFA face à Sporting Lisbonne, les dirigeants zurichois ont remis à l'ancien arbitre un trophée symbolique, représentant une... sauterelle. Certaines mauvaises langues ont prétendu que c'était en reconnaissance à certains «services» rendus ici et là...

## ELBER PLÉBISCITÉ

En préambule à ce Grasshopper - NE Xamax, le Brésilien Elber s'est vu couvrir de cadeaux. C'est qu'un grand quotidien de la place, en association avec une marque de limonade gazeuse, l'a désigné comme footballeur du mois d'août. Si le choix avait porté sur la rencontre de samedi, le Sud-Américain n'aurait sans doute pas été plébiscité: il est en effet passé totalement inaperçu.

## LES SAUTES D'HUMEUR DE STIELIKE

Sur la touche du Hardturm, Ulli Stielike a vécu une fin d'après-midi à tout le moins agitée. Tour à tour, l'Allemand s'en est pris verbalement au directeur de jeu, à ses assistants, puis à certains de ses joueurs. Le tout avec moult gestes à l'appui. Pas de doute: le métier d'entraîneur est pénible.

## CACHEZ CE PENALTY...

«Cachez ce sein que je ne saurais voir...» Samedi au Hardturm, certains Xamaxiens ont repris la remarque de Tartuffe à leur compte. En fait de sein, il s'agissait cependant de penalty. Philippe Perret et Stéphane Henchoz ont ainsi tourné le dos au but zurichois lorsque Smajic s'est élancé. Il valait mieux pour eux, car l'envoi du Bosniaque méritait le carré blanc.

## MAIGRE CONSOLATION

Közle, qui avait réussi dans le même exercice deux minutes auparavant, eut un geste sympathique à l'encontre de Smajic: l'Allemand de Grasshopper s'en vint immédiatement donner une petite tape amicale au Xamaxien après son penalty manqué. Maigre consolation sur le moment, elle aura, qui sait, peut-être permis au numéro 10 des «rouge et noir» de retrouver ses esprits pour égaliser quelques minutes plus tard.

## À QUI LE TOUR?

«Si cela continue de la sorte, toute l'équipe y passera et personne ne marquera...» Ulli Stielike a trouvé l'épisode du penalty saumâtre. «Après Bonvin et Ramzy, Smajic est tout de même le troisième qui échoue dans cet exercice. Tout le monde attendait que ce soit lui qui tire ce penalty, mais j'ai vu qu'il doutait au moment de s'élancer.» Le hic, c'est qu'actuellement, aucun Xamaxien ne déborde vraiment de confiance en lui.

Quant à savoir qui sera le prochain, les paris sont ouverts.

## PLUS DE PENALTY

M. Roduit, arbitre de ce match de petite cuvée, n'a pas rallié tous les suffrages. Il est vrai que certaines de ses décisions sont apparues à tout le moins surprenantes. Reste que le Valaisan a pris une décision au Hardturm: «C'est la dernière fois que je siffle un penalty en faveur de NE Xamax. Ils ne les transforment pas...» Lorsque Bonvin avait échoué face à Saint-Gall, M. Roduit officiait à la Maladière. De là à dire qu'il porte la guigne...

## À LA BAISSÉ

Comme tout le monde, M. Roduit ne trouve pas le niveau trop

élevé en cette saison. «Dans tous les matches que j'ai dirigés, j'ai remarqué que chaque équipe ou presque est en mal d'un véritable patron. De toute évidence, le niveau est à la baisse. Les Brésiliens, c'est bien beau, mais ils tournent en rond. Prenez le cas de Sion: personne n'a remplacé Calderon...» glissait l'homme en noir au sortir de la douche.

Il est vrai toutefois que l'Argentin n'est pas le premier venu. (jfb)

## RIZANOVIC: ON EN REPARLE

Le Bosniaque Rizanovic jouera-t-il avec le FCC? La question mérite d'être posée puisque, paraît-il, un généreux sponsor serait disposé à l'offrir aux «jaune et bleu». «Si on nous en fait cadeau, on ne va pas le refuser, reconnaît le caissier François Hehlen. Pour notre part, même si ses exigences sont minimes, on n'a toujours pas les moyens de lui assurer un salaire. Reste que, mis à part la question financière, le problème du permis de travail se posera également.»

En attendant, le Bosniaque, qui vit avec son beau-frère Stevic, continue de s'entraîner avec les gens de La Charrière et il pourrait même faire son apparition jeudi soir lors du match amical qui opposera le FCC au Locle (coup d'envoi à 19 h à La Charrière).

## BIENTÔT DES SACS

On vous l'avait déjà dit, après l'opération papier WC, le FCC va en laisser une autre. «Elle débutera le 15 octobre, annonce le président Beffa. Cette fois-ci, ce seront des sacs de poubelle que nous vendrons au même prix que ceux actuellement proposés dans le commerce et nous espérons pouvoir les vendre en magasin.»

Reste que la particularité du projet reste la même: l'originalité.

## SOUVENIRS, SOUVENIRS

Un de nos confrères d'une radio fribourgeoise présent samedi dans les tribunes de La Charrière a commencé son reportage en rappelant qu'en 1954, La Chaux-de-Fonds et Fribourg s'étaient affrontés en finale de la Coupe de Suisse. Chauvin, il a pourtant omis de rappeler le résultat. Sachez que les «Meudés rouge et noir» s'étaient imposés 2-0 cette année-là au Wankdorf devant 26.000 spectateurs. Voilà de quoi faire verser une larme aux «vieux de la vieille».

Souvenirs, souvenirs...

## UN ESPION

Les fidèles de NE Xamax l'auront certainement cherché partout samedi au Hardturm. En vain, car Michel Fleury, directeur-technique adjoint du club neuchâtelois, était à La Charrière. Que venait-il y faire? Il n'a pas voulu nous le dire, mais il



Alexandre Marchini

Il fallait chercher la faute...

(Impar-Galley)

était certainement là pour visionner un éventuel futur talent signalé à son attention par un de ses collaborateurs. Reste à savoir lequel.

Vilain cachottier, va!

## MOTTIEZ DÉPITÉ

Patrice Mottiez s'estimaient lésé par son expulsion. «D'accord, le premier carton était justifié, mais le second non, clamait-il. Sur cette dernière action, j'ai joué le ballon, puis Marchini s'est heurté à moi avant de trébucher. Il y avait tout juste faute.»

## «NOUS SOMMES MEILLEURS»

Vainqueur 2-0 à l'aller, Fribourg a perdu 3-1 au retour face au FCC. Conclusion: les deux équipes sont de valeur égale. «Je ne pense pas, commente Patrice Mottiez. Je crois que nous sommes meilleurs, mais aujourd'hui, nous manquons singulièrement de jus.» C'est le moins que l'on puisse dire.

## RICHARD S'EMPORTE

«Le premier carton, je ne le discute pas, encore que... Mais bon, passons... C'est le second qui me scandalise» s'exclamait Blaise Richard entraîneur des «Pingouins». «Je suis catégorique: Patrice Mottiez a joué le ballon. D'ailleurs, j'étais certain que l'arbitre n'allait rien dire. Alors pensez, quand je l'ai vu brandir son carton jaune...»

On imagine, on imagine.

## LES CONSIGNES DE ZÜRCHER

«Marchini a passé tout le match à quatre pattes, c'est incroyable» lançait encore Blaise Richard. Incroyable, peut-être,

mais pas inexplicable. Lisez plutôt: «J'avais dit à Alexandre de chercher à provoquer la faute et cela a marché» se réjouissait Claude Zürcher.

Vous voyez, Blaise Richard, tout s'explique.

## DES TIRS AU FLANC

Blaise Richard ne décolerait pas samedi dans les vestiaires de La Charrière: «Il y a des gars dans mon équipe qui tirent au flanc et c'est inadmissible». A notre avis, un certain Cina doit entendre ses oreilles siffler, lui qui n'a pas dû transpirer sous le soleil chaud de foin samedi en fin d'après-midi.

Tu parles d'un transfert de choc!

## LA GUIGNE DE GUEDE

José-Luis Guede traverse une saison plutôt noire. En effet, après son expulsion face à Berthoud, qui lui coûta quatre matches, voilà qu'il a récolté son troisième avertissement samedi face à Fribourg avec, en prime, une blessure au dos. Du coup, il sera suspendu le mercredi 7 octobre contre Bümpliz.

Allez courage «Jo», ça ira mieux demain.

## CROCI-TORTI SATISFAIT

Samedi soir, Yves Croci-Torti, entraîneur du HC Villars, est reparti satisfait des Mélézes. «Il était important pour nous de prendre notre revanche sur Star Chaux-de-Fonds, assurait-il. Lors de notre premier match de préparation, notre revers nous avait fait assez mal. Il faut dire qu'à ce moment-là, nous n'étions pas encore en bonne condition physique. Maintenant, ça vient gentiment et je suis content de notre comportement face aux Stelliens.»

## FAIRE AUSSI BIEN

Quels seront les objectifs de Villars cette saison? «Faire aussi bien que la saison passée, où nous avons terminé au septième rang, répond Yves Croci-Torti. Je pense qu'il sera difficile de faire mieux car il y a beaucoup de monde pour les quatre premières places. Il faudra donc nous contenter des miettes.»

## «STAR DEVAIT Y ARRIVER»

Que pensez-vous de Star Chaux-de-Fonds? «C'est une bonne équipe, affirme Yves Croci-Torti. Je pense que la troupe de Tony Neininger a largement les moyens de s'en sortir et elle devrait y arriver sans trop de problèmes.»

Voilà qui est plutôt reconfortant.

## LA PÉDALE DOUCE

Après la défaite face à Villars, Tony Neininger n'a pas insisté hier soir à l'entraînement. «Il ne faut pas pousser et laisser récupérer les joueurs avant le match contre Neuchâtel YS (réd: ce soir à 20 h aux Mélézes)» indiquait l'ancien international. Sage décision. (jc)

## PLANCHE À VOILE: PRÉSENCE NEUCHÂTELOISE

Deux Neuchâtelois participeront, du 2 au 10 octobre prochain, aux championnats du monde «raceboard», qui se disputeront à Mondelo, en Sicile. Il s'agit de Vincent Huguenin (Bôle) et de François Schneider (Auvornier). Tous les concurrents s'élanceront avec une surface de voile identique, et les catégories seront formées en fonction du poids des concurrents. (Imp)





# LE GÉNIE DES VOLUMES TEMPRA STATION WAGON

Les ingénieurs de Turin ont pensé à tout lors de la conception de la Tempra Station Wagon. Intelligence des lignes qui la rendent irrésistible non seulement à l'air mais aussi au cœur des esthètes. Le design le plus noble et le plus fonctionnel a prévalu dès sa création. Intelligence du gigantesque hayon arrière de la Tempra S.W. qui s'ouvre vers le haut et vers le bas, la partie inférieure devenant alors support, offrant un espace de

500 litres. Ce dernier se trouve en expansion lorsque les sièges arrière sont rabattus – séparément ou pas – et offre jusqu'à 1550 litres de bagages, la surface de chargement est alors parfaitement plane. Intelligent encore le seuil de chargement extrêmement bas évitant la terrible douleur du tour de reins. Et le confort? Tout aussi judicieux selon les versions: siège du conducteur réglable en hauteur, verrouillage central, lève-glaces électriques à l'avant, etc... Les dernières

techniques modernes sont aussi appliquées aux différentes motorisations qui développent entre 80 et 115 ch. Une fois la Tempra Station Wagon choisie, peut-être hésitez vous encore entre la transmission automatique et la traction intégrale plus ABS. Avec sa carrosserie intelligemment zinguée, la Tempra S.W. est conçue pour vous et pour longtemps. La dernière touche de génie? Son prix: Tempra Station Wagon à partir de Fr. 21'450.–



En leasing par  
Fiat Crédit SA  
dès Fr. 379.-/mois.  
48 mois,  
12 000 km/année.  
Caution 10%  
du prix de catalogue.

**TEMPRA S.W. FIAT**

8 ans de garantie anticorrosion. 2 ans de garantie européenne TOP TECH SERVICE.



LA CHAUX-DE-FONDS

LE LOCLE

HAUT-DOUBS

NEUCHÂTEL

VAL-DE-RUZ

VAL-DE-TRAVERS

JURA

JURA BERNOIS



Météo:

Diminution des averses et quelques éclaircies en Romandie et en Valais central l'après-midi.

Demain:

Mis à part des passages nuageux dans l'est, temps bien ensoleillé avec des stratus matinaux sur le Plateau.

Lac des Brenets  
748,94 mLac de Neuchâtel  
429,23 m

Fête à souhaiter mardi 29 septembre: MICHAËL

17°  
Lever: 6 h 27  
Coucher: 18 h 1613°  
Lever: 10 h 21  
Coucher: 19 h 330°  
3000 m

L'Impartial

Terrains pour cultures potagères dans le canton de Neuchâtel

# Ma p'tite salade à moi



Près du Loclat

Les jardins potagers sont réservés aux gens de la paroisse Saint-Blaise-Hauterive.

(Impar-Galley)

La plupart des communes neuchâteloises mettent à disposition de leurs habitants des terrains pour jardins potagers. Les prix de location varient, ainsi que l'équipement des parcelles qui sont partout très demandées. Des listes d'attente ont été établies et certaines communes ouvrent des parcelles nouvelles pour satisfaire leurs administrés.

Dans le haut du canton, Le Locle loue des parcelles d'environ 100 m<sup>2</sup> à 24 francs. Elles sont disséminées sur le territoire communal. Une quinzaine de parcelles nouvelles ont été ouvertes cette année et la commune a l'intention d'en mettre

une dizaine de plus à disposition dès l'an prochain. Les heureux bénéficiaires de ces lopins de terre doivent se soumettre à certaines règles: pas de barrières, pas de haies ou de serres de plus de soixante centimètres et pas de baraque de jardin.

La Chaux-de-Fonds offre l'équipement le plus sophistiqué du canton. Pour un franc le mètre carré, les amateurs de jardinage disposent non seulement de l'eau, mais de locaux à outils et de toilettes. L'infrastructure sert à des terrains groupés et certains Chaux-de-Fonniers attendent depuis plus de deux ans avec l'espoir de pouvoir un jour en profiter...

Dans le Val-de-Travers, Couvet offre une quinzaine de parcelles de 100 m<sup>2</sup> pour 25 francs par an. Au Val-de-Ruz, Cernier ne loue qu'une dizaine de parcelles à 20 francs par an. Des anciennes couches de jardinier professionnel, louées pendant

quelques années, seront fermées tout prochainement pour laisser place à la construction d'un home pour personnes âgées. Ces parcelles ne seront pas remplacées. «Nous n'avons pas d'autres terrains communaux propres à la culture potagère», dit-on à l'administration en précisant qu'il n'y a pas de liste d'attente. Cernier est la seule commune contactée où la demande n'est pas plus forte que l'offre.

Dans le bas du canton, la ville de Neuchâtel possède une superficie de jardins potagers très généreuse pour une cité limitée dans son développement entre lac et forêt: 6800 mètres carrés... Le prix des parcelles est d'environ 80 centimes le mètre carré, eau comprise. La ville a atteint ses limites en la matière. «Nous avons commencé à louer ces parcelles il y a quelques années aux travailleurs immigrés. Les Suisses s'y intéressent aussi maintenant».

Soixante parcelles d'environ 100 m<sup>2</sup> ont été offertes dans les années 1970 à la population de Boudry, lors de la crise du chômage. Elle coûtent environ 30 francs par an. «Il s'agit aujourd'hui plus de jardins de détente que de jardins potagers», commente-t-on à l'administration.

Le terrain le plus vaste du canton se trouve sans doute à Saint-Blaise où quelque 10.000 m<sup>2</sup> sont cultivés près du petit lac du Loclat. Il était, il y a peu, infiniment plus grand, avant la construction de l'autoroute et la création d'une zone industrielle. Malgré son imposante superficie, il ne suffit pas à la demande. «Nous avons une longue liste d'attente», précise l'administration qui prélève un loyer de 9 à 15 centimes le m<sup>2</sup> sur ces terrains qui ne sont pas exclusivement réservés aux habitants du lieu.

Toutes les personnes de la paroisse d'Hauterive - Saint-Blaise peuvent y accéder. AT

REGARD

## La terre dans le sang

Sachant que la plupart des jardins potagers loués par les communes neuchâteloises sont cultivés par des familles immigrées, on pourrait en déduire que ces dernières le font uniquement pour des raisons d'économie. La conclusion est un peu trop hâtive.

Posséder ou louer un petit lopin de terre est une nécessité pour certains. Il procure un bien-être vital, un lien indispensable avec la nature et si beaucoup d'entre nous s'en passent aisément, d'autres y puisent une grande sérénité.

La satisfaction d'avoir remué la terre, de l'avoir semencée, n'a pas d'égal. L'observation du développement des plantes, ragailardies par un peu d'eau, est un bonheur dont on se sent le créateur. Même la corvée des mauvaises herbes laisse un sentiment très particulier: pendant que les mains s'affaiblissent, l'esprit se détend pour se placer hors du temps. Il faut l'avoir expérimenté pour le savoir et pour l'expérimenter, avoir la terre dans le sang.

La terre, considérée par beaucoup comme une saleté à débarrasser des chaussures, comme une salissure sur un vêtement, comme un déshonneur sur une carrosserie de voiture, est une matière équilibrante, variée au toucher. Friable, elle s'écoule caressante entre les doigts. Compacte, elle se modèle, docile à la plus petite pression. Comme l'eau, l'air et le feu, elle participe à la vie et recèle une force dynamisante. Beaucoup l'ont oublié.

Annette THORENS

Le Locle

### Incendiaire sous les verrous

L'incendiaire du centre d'accueil pour réfugiés de Bellevue, au Locle, est sous les verrous. Jugé hier au Correctionnel pour avoir à diverses reprises bouté le feu à des matières combustibles, il a été condamné à 21 mois de prison.

Page 20

Route de Tête-de-Ran

### Pneus d'été en hiver

Ca roule comme sur la neige pour Tête-de-Ran: hier soir, la question du déneigement de la route a trouvé un épilogue. Une association se chargera d'organiser le travail. L'Etat, lui, versera 30.000 francs. Pierre Hirschy l'a promis.

Page 25

Berne - Jura

### Dialogue de sourds

Le débat entre le conseiller d'Etat bernois Mario Annoni et le ministre jurassien Jean-Pierre Beuret mis sur pied hier soir par la Radio romande a montré le fossé qui sépare encore les cantons de Berne et du Jura s'agissant de l'avenir du Jura bernois. Le premier accepte certes le dialogue, mais à condition qu'on parle de tout, sauf de l'avenir politique.

Page 28

L'«Affaire Cristalor» devant la Cour civile cantonale neuchâteloise

## 25.000 francs de plus sur l'ardoise

Pour tort moral, la Cour civile du canton de Neuchâtel a alourdi hier de 25.000 francs, l'«ardoise» de 60.000 francs de l'entreprise Cristalor S.A., à La Chaux-de-Fonds, en faveur de son voisin C. S. Industriel retraité, C. S. s'était plaint des nuisances provoquées par l'usine, son ancienne propriété. L'affaire, qui dure maintenant depuis vingt ans, n'en est peut-être pas pour autant terminée: le plaignant, qui réclamait 550.000 francs d'indemnité au total, n'exclut pas un nouveau recours.

En juillet 90, retenant une servitude datant de 1904, la Cour civile condamnait conjointement Cristalor S.A. et Prosperitas S.A., respectivement locataire et propriétaire depuis 1983 d'un bâtiment industriel sis en ville de La Chaux-de-Fonds, à payer une indemnité de 60.000 francs à C. S., propriétaire de la villa voisine. Ceci en compensation des nuisances sonores causées par l'usine. Parallèlement, la Cour ordonnait à l'entreprise de fermer ses fenêtres durant les heures d'exploitation.

En raison du délai de prescription - C. S. n'avait porté

plainte civile qu'en 88 - la Cour écartait cependant les prétentions compensatoires du plaignant quant aux dégâts éventuellement occasionnés par les émissions polluantes de l'usine, qui avait par ailleurs entièrement dû refaire ses installations en 86. Au total, C. S. réclamait 550.000 francs d'indemnités ainsi que l'interdiction de toute activité industrielle incommode dans le bâtiment industriel.

En mai 91, le Tribunal fédéral acceptait un recours déposé par C. S. et ordonnait de juger l'affaire à nouveau.

Hier, dans un premier temps, écartant les prétentions du plaignant pour les atteintes à sa santé et à celle de sa femme, faute de preuves valables, le juge rapporteur a estimé à 60.000 francs d'indemnités supplémentaires les dommages au patrimoine et à 25.000 francs le tort moral subis par C. S.

Il n'a été suivi que partiellement par les autres juges de la Cour, présidée par Philippe Aubert. Ceux-ci ont en effet estimé qu'aucune pièce au dossier ne prouvait valablement les dommages matériels et qu'on ne pouvait en outre établir si ceux-

ci étaient dus à l'activité de l'usine ou à la route au trafic intense qui jouxte la propriété.

Ainsi, c'est une somme de 25.000 francs pour tort moral s'ajoutant aux 60.000 francs accordés en 91 à C. S. qui a été retenue.

A l'issue du procès, invoquant tour à tour le «dénier de justice», la «collusion d'intérêts» et «la machination» dont il s'estimait victime, le plaignant a annoncé qu'il n'excluait pas d'actionner à nouveau la justice.

C. P.



Le Conseil général entre petite cuisine interne et grand espace européen

# Par le petit bout des taxes

Lors de la séance de hier soir, le Conseil général a fait d'abord le ménage, en proposant de revoir les taxes et émoluments, rapport accepté par tous les groupes excepté le groupe radical; puis l'horizon s'est élargi à l'Europe, et à 30 voix contre 6, (sur les bancs pop-us et é+1) les groupes ont pris acte du rapport sur les conséquences de l'intégration européenne pour La Chaux-de-Fonds et la région. En sandwich à ces deux points, l'achat d'une petite parcelle de terrain jouxtant l'aérodrome des Eplatures a fait l'unanimité.



A la sortie du tunnel, le maillon manquant de la J20

L'accessibilité est l'un des points étudiés dans le rapport sur l'intégration européenne vu sous l'angle communal.

Compte-rendu  
Irène BROSSARD  
et Alain MEYRAT

Le Conseil communal s'est fendu d'un volumineux rapport concernant un projet d'arrêté relatif à la perception de diverses taxes et émoluments. But de l'exercice: rassembler lesdites taxes au sein d'un règlement commun. Ainsi, les choses seront plus claires, et les mises à jour plus faciles.

En préambule, l'exécutif se défend de vouloir créer de nouveaux instruments financiers. La principale source de revenus de la commune doit rester l'impôt. Les taxes et

émoluments, termes synonymes, représentent «la contrepartie d'un service particulier dont bénéficie l'administré astreint à leur paiement». Les exemples abondent, des émoluments à verser lors de l'établissement d'une carte d'identité à la taxe pour l'occupation d'un emplacement au marché en passant par celle sur la mise en bière. Certaines d'entre elles, jugées trop spécifiques, ont été volontairement tenues à l'écart du projet, comme les diverses taxes perçues par les SI ou la taxe hospitalière.

## «IMPÔTS DÉGUISÉS»

Les 66 articles du projet ont été passés en revue, et la perti-

nence de nombreuses taxes a été mise en question, en particulier par le groupe radical. D'entrée de jeu, sa porte-parole Silvia Morel a tenu à dénoncer certaines taxes qui seraient en fait des «impôts déguisés», car ils ne représenteraient pas le paiement d'une prestation. La taxe sur les spectacles, notamment, encourt les foudres radicales. Sa suppression est d'ailleurs demandée par une motion déposée par les partis de droite et qui devra être débattue lors d'une prochaine séance.

Martine Voelin, au nom du groupe socialiste, a demandé combien rapporterait l'adaptation projetée. «Rien du tout,

aussi étonnant que cela puisse paraître», lui répondra le conseiller communal Daniel Vogel, chef du dicastère des finances. Certaines taxes ont été révisées à la hausse - «en-dessous de l'augmentation du coût de la vie», assure l'exécutif - mais il se peut qu'elles ne soient pas du tout encaissées pendant un certain temps. A l'image de celle sur les permis de construire, dont la demande se fait plus que rare par les temps qui courent.

Pour sa part, Charles Favre, au nom d'Ecologie et Liberté, a salué la clarification apportée, demandant au passage l'instauration d'une taxe sur l'utilisation du sol, visant particulièrement le parcage.

Le conseiller communal, responsable de la police, Jean-Martin Monsch, a précisé que la question des horodateurs fait partie d'un autre rapport, celui qui concerne le plan de circulation, et que l'on y reviendrait en temps voulu.

## INSPIRÉ DE NEUCHÂTEL

La représentante du pop a émis, elle, quelques doutes sur le bien-fondé des émoluments perçus lors d'une promesse de mariage ou pour l'établissement d'une carte d'identité, regrettant que l'économisme et le juridisme ambiants laissent si peu de place à l'humanisme. Et Laurence Boegli a fait la proposition d'obliger les services communaux d'afficher le montant des taxes qu'ils perçoivent.

Pour M. Vogel, si l'on fait du juridisme, c'est par devoir d'être précis. Quant à afficher le menu des diverses taxes, cela pose un problème de place.

De même, à Charles Chamartin (lib-ppn), qui demande qu'une quittance soit remise à chaque opération et que la base légale soit mentionnée, le grand argentier de la commune rétorquera que l'on ne saurait exiger de tous les fonctionnaires qu'ils puissent citer les articles du règlement.

M. Vogel a également révéilé que le projet d'arrêté s'inspire d'un exercice similaire réalisé par la commune de Neuchâtel.

On est ensuite passé à la revue de détail des articles, dont nous faisons grâce au lecteur. Sur plusieurs points, les explications de l'exécutif n'ont pas convaincu le groupe radical qui, au vote final, s'est opposé à l'adoption de l'objet. Lequel a néanmoins passé la rampe sans difficulté par 31 voix contre 6. Le parti radical s'est fendu d'un communiqué que nous reproduisons en page 29.

## BRÈVES

### La télé y était

Le débat sur le projet de règlement des taxes et émoluments venait de commencer lorsque le cameraman et le preneur de son de la Télévision suisse romande ont fait une entrée remarquée. Cette présence n'a d'ailleurs pas été sans provoquer un certain flottement, certains conseillers, sans doute intimidés à l'idée de passer sur le petit écran, se trompant joyeusement de texte. Renseignements pris, la TSR s'intéressait au rapport sur l'intégration de notre région dans la construction européenne, qui n'allait être discuté qu'en fin de séance.

### Achat de terrain

Entre les deux rapports qui ont beaucoup fait parler nos élus, un petit objet est passé comme une lettre à la poste. Un crédit de 42.500 francs pour l'achat d'une parcelle de 2109 m<sup>2</sup> située à proximité de l'aéroport des Eplatures a été accepté à l'unanimité. Situé en zone industrielle, ce terrain, auparavant propriété de l'Administration des douanes, ira grossir la réserve constituée par la commune pour de futures implantations industrielles. A propos des douanes, le président de la ville, Charles Augsburger, a estimé qu'il ne fallait pas trop regretter la concentration des services au Locle. Dans le cadre des rationalisations qui ont lieu dans tous les domaines, la présence de deux bureaux distants d'une dizaine de kilomètres devenait difficilement défendable. Il reste à espérer que les entreprises chaudes-de-fonnières ne soient pas pénalisées par ce déménagement.

### OTMN: dépliant en question

Le président Marc-André Nardin a lu une interpellation déposée par Alain Tissot (soc) et consorts, mettant en question le récent dépliant édité par l'Office du tourisme des Montagnes neuchâteloises. Quel impact une telle publication peut-elle avoir, se demandent les auteurs. Ils s'interrogent également sur les nombreuses lacunes qui émaillent, selon eux, ce document: pourquoi notamment le Club 44 en est-il absent, de même que certains commerces, banques ou restaurants?

## Intégration européenne et espace transfrontalier

# Entre conviction et inquiétude

La motion de Pierre Bauer (soc) et consorts datant de 1989 et acceptée tacitement par le Conseil général en avril 1990, était donc bien antérieure au débat actuel sur l'EEE. Les motionnaires souhaitaient s'inscrire dans la dynamique européenne, celle de l'Europe des régions et informer la population, particulièrement la jeunesse, sur les enjeux de l'intégration européenne.

C'était aussi l'occasion de susciter une réflexion et un débat quant à l'adaptation nécessitée par les grands changements qui se profilaient. Un rapport dans ce sens a été demandé à l'Université de Neuchâtel par son Institut de recherches économiques et régionales (IRER), sous la direction du professeur Denis Maillat.

Trois champs de recherche ont été privilégiés, soit l'accessibilité, la coopération transfrontalière et l'image des villes, tous domaines sur lesquels les autorités communales et régionales ont pris. Les travaux qui ont déjà abouti à la signature d'une convention de proximité entre les deux villes du Haut et des communes de Franche-Comté.

Pour le motionnaire P. Bauer (soc), le rapport contient des informations précises et fondamentales, une réflexion utile pour autant qu'elle ne reste pas

dans un tiroir mais soit un instrument dynamique pour le Conseil communal et le Conseil général. Dans le chapitre de l'accessibilité et des transports, le rapport ne tient pas suffisamment compte des liaisons ferroviaires et il serait souhaitable que l'on puisse rejoindre l'axe TGV de Besançon également par le rail.

## INFORMER

Dans une remarque plus générale sur l'EEE, P. Bauer souhaite que la population soit informée et un groupe du Conseil général réunissant tous les partis rédigera un texte commun dans ce sens pour lancer un appel à la population.

Cédant sa place de président à la vice-présidente, Marc-André Nardin (rad) relève les répercussions sur le marché du travail par l'abolition du statut de saisonnier et la tendance à la baisse prévisible des salaires et des rentrées fiscales. Sur le plan communal, des changements interviendront sur le recrutement du personnel et l'ouverture des soumissions publiques aux entreprises étrangères. Les communications suscitent encore quelques réflexions, dont la nécessité de faire sauter les bouchons routiers du Seyon et de la liaison sur Le Locle et Le Col-des-Roches.

L'image des villes, décrites comme «pas belles et aux bas salaires» ne lui fait pas plaisir et est à revaloriser par un effort de chacun. Son groupe acceptera le rapport et surtout l'idée de l'Europe.

«Ce rapport ne peut convaincre les écologistes», relève John Robert (é+1) qui ressent un malaise et de multiples interrogations. Il relève nombre de clichés dans la synthèse, qui amènent à confondre bien-être matériel et bien-être tout court. Sur le plan des communications, la comparaison est partielle entre les avantages de la route et du rail. Le social et l'environnement ont une importance secondaire et, non opposé à l'Europe et à la coopération transfrontalière, il reproche au Conseil communal d'avoir réduit le rapport à une guerre économique. Son groupe n'en prendra pas acte.

Pour Gérard Bossart (lib-ppn), l'ouverture à l'Europe est utile à la Suisse mais la proximité de la frontière accentue la vulnérabilité de notre région. Le mérite de l'étude est de relancer les défis. Quant à l'accessibilité de la région, les efforts devront porter en direction du plateau et sur l'axe vers la France, «alors que nous avons toujours un maillon faible sur la route des microtechniques».

Quant à l'image décrite, elle doit être repensée en terrain vierge et ne plus être issue des crises holo-logères. Il regrette que le rapport ne dise rien sur l'emploi, les pépinières d'entreprises et l'immobilier local. Il appartient dès lors aux différents groupes d'avancer des idées, de faire connaître la question et de participer à la campagne en rappelant que l'EEE n'est pas la CE. Son groupe prendra acte du rapport.

Autre point de vue du groupe pop-us qui, par Charles-André Favre, trouve également la part trop belle faite à l'économie et critique les méthodes de recherches utilisées et la valeur des résultats. «C'est de l'éconocratie» et l'image de la ville présentée s'adresse aux décideurs économiques, sous l'angle quantitatif et non qualitatif. La région se vit, se transforme, et ne doit pas seulement être mesurée à l'aune de l'économie. Quand donc les autorités communales pourront-elles rassurer les travailleurs? interroge-t-il. Son groupe ne prendra pas acte du rapport.

«Ce rapport est un rapport d'état pour faire le point et aller plus loin», commentera Charles Augsburger (CC), conscient que tout n'y est pas dit. L'accessibilité est l'une des données essentielles sur laquelle il faudra reve-

nir. Il regrette aussi que l'image donnée soit plus mauvaise que celle que nous vivons. Quant aux reproches sur l'aspect économique du rapport, il souligne que l'important est de sauvegarder le capital de la région, soit sa population.

Les ajustements seront sévères pour notre région frontalière et, dans ce sens, une lettre a été envoyée au Conseil fédéral pour demander sous quelle forme il manifesterait sa politique d'accompagnement.

Au vote, les groupes ont pris acte du rapport par 30 voix contre 6 oppositions.

## NAISSANCE

Isabelle et Daniel  
SBARZELLA-CHABOUDEZ  
ont la joie d'annoncer  
la naissance de

# JULIEN

le 25 septembre 1992  
à la Maternité-Hôpital  
de La Chaux-de-Fonds

Famille Sbarzella  
Succès 35  
2300 La Chaux-de-Fonds  
132-506943

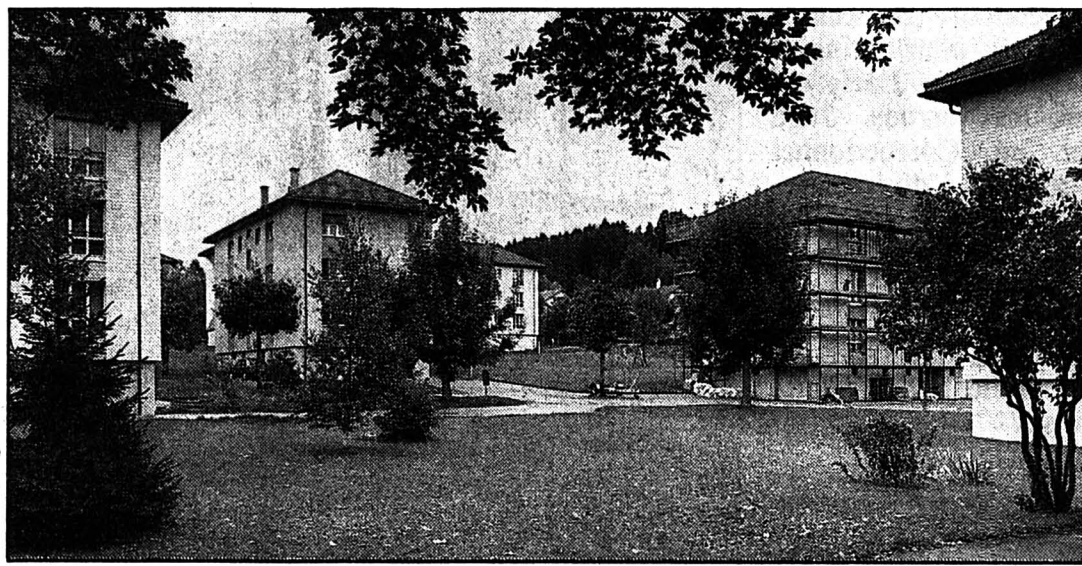


Prévoyance professionnelle pour l'acquisition de logements

# Aide aux coopératives

«En Suisse, trente pour cent de la population est propriétaire de son logement. C'est nettement au-dessous de la moyenne européenne, il faut relever ce niveau». L'un des moyens d'y parvenir, c'est de permettre aux assurés de se servir de leur capital de prévoyance professionnelle. L'USAL (Union suisse pour l'amélioration du logement) se préoccupe, quant à elle, depuis fort longtemps de ce problème et, samedi, lors de son assemblée générale tenue aux Endroits, elle avait invité M. Werner Nussbaum, de l'Office fédéral des assurances sociales, à faire le point sur cette question.

A La Chaux-de-Fonds, les coopératives immobilières sont appréciées depuis les années cinquante par de nombreux locataires, dont les loyers n'ont pas pris le même ascenseur que ceux des propriétaires privés. Actuellement, le parc immobilier de la ville compte un millier de logements — soit la bonne moitié de ceux existant dans le canton — relevant d'une coopérative d'habitation. C'est donc dans un terrain particulièrement sensible que Werner Nussbaum a donné des précisions précieuses sur les possibilités que devrait permettre la nouvelle réglementation issue du message adopté en août dernier par le Conseil fédéral sur l'encouragement à la propriété



Cité Beau-Site

Restaurée récemment, une des premières coopératives d'habitation de la ville, à la rue des Mélèzes.

du logement au moyen des fonds du deuxième pilier.

La nouvelle réglementation, qui devrait être au programme des Chambres fédérales lors de la session d'hiver et entrer en vigueur dans un à deux ans, a pour but l'acquisition du logement, la diminution de la charge hypothécaire, le financement des investissements importants (agrandissements, isolation thermique) et le financement de l'acquisition de parts sociales pour locataires de coopératives de construction et d'habitation.

Elle a aussi pour but de favoriser les jeunes ménages, mais en même temps elle doit veiller à ne pas détourner le deuxième pilier ni prêter les prestations de vieillesse. On pourrait, sinon, se trouver dans une situation de propriétaires bien logés, mais âgés et pauvres, ou contraints de vendre.

Le cadre d'application définitif de ces mesures n'a pas encore

été tracé. Ce qui est désormais chiffrable, par contre, c'est que les retraits seront effectués par le 10% des locataires qui souhaiteront devenir propriétaires et par le tiers des propriétaires déjà existants qui profiteront d'utiliser leur capital pour amortir leur dette hypothécaire. Ces prélèvements des assurés auprès des caisses de prévoyance atteindront quelque 20 milliards de francs, soit près de 8% du capital total. Ce projet satisfait au droit européen. Il ne comprend pas les résidences secondaires et des clauses spéciales sont prévues pour les ressortissants étrangers au vu de la libre circulation des capitaux.

## PAS D'EUPHORIE

Qu'on se garde cependant de verser dans l'euphorie. Ces mesures spéciales, dont les détails doivent encore être fixés, ne pourront s'appliquer qu'à des

assurés ayant la capacité financière de leur charge et à hauteur du montant de la prestation de rente ou de libre passage atteinte à 50 ans. De plus, la prise de capital sera soumise au régime fiscal correspondant au taux hypothécaire de 1er rang appliqué par la banque cantonale du lieu de résidence, de même que le risque sera transféré au propriétaire dont la rente sera diminuée. En cas de perte de la maison, par exemple.

Ces dispositions, par contre, semblent devoir profiter le plus aux acheteurs de parts coopératives qui, pour un retrait de 10.000 francs, ne verront leur rente diminuée que de moins de cent francs par mois. L'intérêt de l'opération, à la mise en place de laquelle l'USAL a activement participé, se colore donc de toute une série de nuances, une grande partie d'entre elles restant encore à définir. (sg)

Perce-Neige/Centre ASI

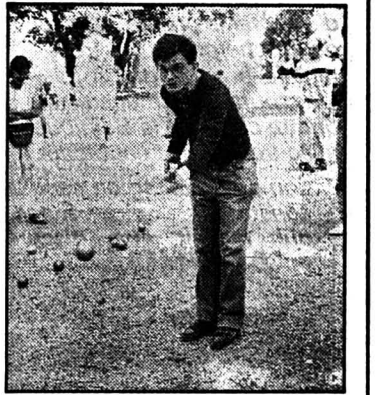
## Dignes de la Canebière

Sous les marronniers de la place du Gaz, 32 joueurs des Perce-Neige et du Centre ASI ont pris part, samedi, au traditionnel tournoi de pétanque créé à l'initiative du club chaud-fonnier «Les Meukeux».

Premier sur le terrain en 1983, Louis Schneider, du club des «Meukeux», a pris les contacts utiles avec les «Perce-Neige», le Centre ASI et d'autres institutions. Il était de ceux qui voulaient casser les préjugés et le terrain du sport présentait l'occasion de relever ce défi. Au fil des ans les mentalités ont évolué et les bienfaits du sport pour tous, de l'effort bien conduit, ont été célébrés. Chaque équipe était composée de deux joueurs des Perce-Neige ou Centre ASI et d'un pétanqueur des «Meukeux». Ainsi 16 «triplettes» sont entrées en lice. Tous les participants ont reçu des prix, remis par le club, tandis que quelques commerçants de la ville ont offert boissons, saucisses et pâtisseries. Gaby Jacot, du comité d'organisation, a rappelé les amitiés nées de ces rencontres, vivifiées au cours de l'hiver par un souper dansant.

Finalistes: 1. André Hohermuth, licencié, Claude-Alain Perrenoud, Gilbert Schneider; 2. Jacques Ecœur, licencié, Claude Buttiker, Daniel Ernst.

(DdC - photo Impar-Gerber)



## Rédaction

### LOCALE

Tél: 039/210 210  
Fax: 039/210 360

Irène BROSSARD  
Alain MEYRAT  
Denise de CEUNINCK

## BRÈVE

Champignon champion  
Bolet de 1,4 kg!



Le beau temps qui a régné le week-end dernier a permis aux mycologues de s'en donner à cœur joie. Giuliano Codello, de La Chaux-de-Fonds, est de ceux-là. C'est près de la frontière française, du côté de La Brévine, qu'il a trouvé ce magnifique spécimen de «boletus edulis» (photo Impar-Gerber) de 1,4 kg. Un tel monstre ne se trouve pas sous les sabots d'un cheval et l'on ne peut que souhaiter bon appétit à M. Codello et à ses (sans doute) nombreux convives. (am)

## AGENDA

### Conférence de J. Salomé

#### Aimer et se le dire

Invité par l'Ecole des Parents, Jacques Salomé, psychosociologue et écrivain, sera mercredi 30 septembre, 20 h, à la Salle de l'Ancien Stand pour une conférence-échange sur le thème «Aimer et se le dire»; ce conférencier réputé évoquera la question de «la sexualité vécue, entre désirs et peurs, entre plaisirs et doutes». (ib)

### La Sagne

#### Avenir de l'agriculture

Le Parti libéral-ppn neuchâtelois organise, ce soir à 20 h 15, à La Sagne, un grand débat sur «L'avenir de l'agriculture». Les organisateurs souhaitent apporter un éclairage après les prises de position développées avant l'été 1992 aux chambres fédérales. Ce débat sera animé par Hubert Raymond, conseiller aux Etats libéral (VD), Jean-Michel Gros, conseiller national libéral (GE) et Pierre Hirschy, conseiller d'Etat libéral-ppn. Il se déroulera à la grande salle communale de La Sagne (au-dessous du collège, parking à la gare de La Sagne-Crêt). (ib)

Exposition de photos et documents chez Jean d'Eve

## Revoir Chaplin

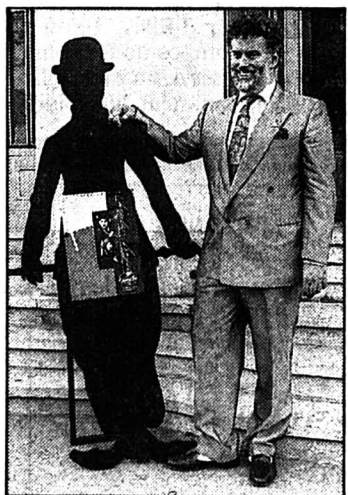
Par un concours de relations et d'amitiés, la Maison Jean D'Eve, fabrique d'horlogerie, a accroché une exposition particulière et prestigieuse aux cimaises de sa galerie; fragments de vie saisis en photographie, documents retraçant une existence mouvementée: c'est Charlie Chaplin ressuscité.

Cette présentation avait été préparée pour le centenaire du grand comique, en 1989 et accompagnera vraisemblablement la sortie londonienne du film réalisé récemment par le réalisateur Richard Attenborough sur la vie de Chaplin. En attendant, nostalgie et émotion à la clé, les

admirateurs du petit homme au chapeau melon et à la canne, pourront replonger dans leurs souvenirs. L'itinéraire proposé par l'exposition montre des photos de famille et de lieux de son enfance pauvre à Londres, de ses débuts dans le spectacle ainsi que des jalons de sa fulgurante carrière. Des documents, tel un contrat de divorce, ou l'illustration de ses démêlés avec le FBI, apportent un autre éclairage, prenant et bien sympathique.

Vendredi dernier, Eugène Chaplin, fils de Charlie et né à Corsier-sur-Vevey en 1953, a honoré le vernissage de sa présence, accompagné de Mme Pamela Paumier, chargée de la commercialisation des films de Chaplin. Les diffuseurs étrangers de la marque d'horlogerie Jean d'Eve prendront le relais pour faire circuler cette présentation, en particulier au Moyen-Orient et Extrême-Orient.

Avec cette exposition excep-



Eugène Chaplin, fils

Une visite remarquable lors du vernissage.

(Impar-Gerber)

tionnelle, la Galerie Jean D'Eve redémarre une programmation régulière d'accrochages qui viendra ensuite sur les arts plastiques; cela dans une démarche de soutien aux créateurs et dans la volonté encore d'assurer une présence culturelle dans la cité et au-delà, avec un projet de collection itinérante. (ib)

● Jusqu'au 23 octobre, du mardi au vendredi de 14 à 17 h, samedi de 10 à 19 h; fermé dimanche et lundi.

## AUJOURD'HUI

### LA CHAUX-DE-FONDS

#### DISCO

César's discothèque  
Ma-je, 22-2 h; ve + sa 22-4 h; lu fermé.

## NAISSANCE

MATERNITÉ DE L'HÔPITAL DU LOCLE  
Olivier et Nadia Hammadi sont heureux d'accueillir

## NAÏS LUCILE

le 20 septembre 1992

Olivier et Nadia  
HAMMADI  
Progrès 3  
2300 La Chaux-de-Fonds 14122

## PUBLICITÉ

### Galerie UBS

av. Léopold-Robert 50  
La Chaux-de-Fonds

## EXPOSITION ARMAND CLERC

jusqu'au 4 décembre

Horaires:  
ouverture des guichets  
157-800872

## Bikini Test

## Stage et spectacle de danse Butoh

Le danseur japonais Daisuke Yoshimoto, ancien assistant de Kazuo Ono, se produira à Bikini Test, jeudi 1er octobre à 20 h 30, dans un spectacle Butoh intitulé «The neck of a bird woman».

Auparavant, mercredi 30 septembre, de 19 à 21 h, Daisuke Yoshimoto donnera, dans les locaux de Bikini Test, un stage de Butoh, ouvert à tous, particulièrement abordable financièrement. Une chance à saisir pour

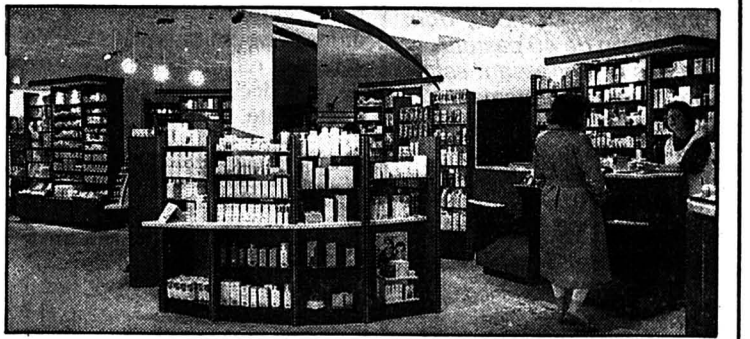
ceux qui souhaitent approcher cette danse à caractère philosophique, l'«Ankoku butoh», danse des ténèbres, en l'occurrence, au travers d'une personnalité de légende.

Egalement mercredi 30 septembre, dès 21 h 30, à la Bibliothèque de la ville, auront lieu des projections vidéo sur le thème du Butoh.

● Informations: 039/28 06 66

## PUBLI-REPORTAGE

## Trois générations au service de la clientèle depuis plus de 55 ans



Après s'être informatisée et spécialisée en homéopathie, oligo-éléments et aromathérapie, la Pharmacie PILLONEL s'est offert un nouveau look pour satisfaire pleinement la clientèle. Elle a considérablement étendu son secteur BÉBÉ et HERBORISTERIE et est prête à préparer de nombreux mélanges de tisanes en plus des ordonnances, prescriptions médicales et préparations homéopathiques. Dans un cadre agréable, une équipe bien formée, disponible et dynamique répond à vos différentes questions: vaccinations, médicaments et grossesse, produits diététiques homéopathiques et naturels, interactions médicamenteuses. Les livraisons à domicile sont assurées dans un délai des plus rapides.

### PHARMACIE PILLONEL

Balancier 7 et Serre 61 - Tél. 039/23 46 46/47 - La Chaux-de-Fonds

132-12396



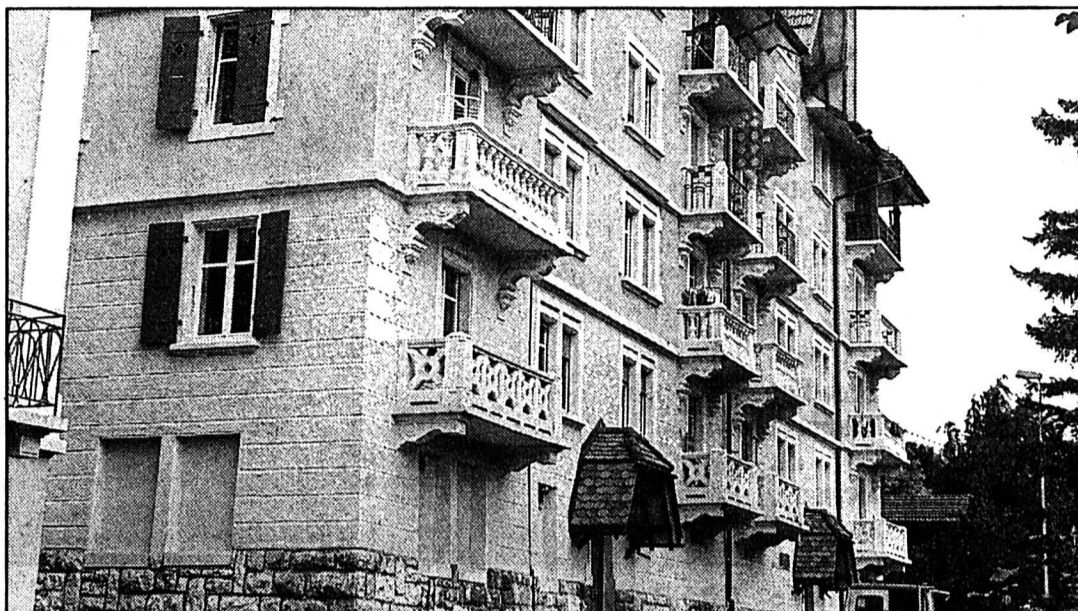
Attentats contre le centre de réfugiés de Bellevue jugés au Correctionnel

# 21 mois ferme pour l'incendiaire

L'incendiaire du centre d'accueil pour réfugiés de Bellevue, au Locle, est sous les verrous. Jugé hier au Correctionnel pour avoir à diverses reprises bouté le feu à des matières combustibles, il a été condamné à 21 mois de prison. Histoire pas rose d'un réfugié qui s'en prend à des requérants...

A. U., ressortissant chilien au bénéfice d'un permis humanitaire, avait contribué à faire figurer Neuchâtel parmi les cantons les plus touchés par des actes racistes. Les statistiques fédérales en la matière avaient été faussées: elles tenaient compte des six attentats commis contre le centre de Bellevue entre janvier et octobre 1991.

Or, ces tentatives d'incendie étaient imputées à A. U., qui persistait à en nier la moitié, hier au Tribunal correctionnel du Locle. Il admettait avoir mis le feu deux fois à des poubelles à l'extérieur du centre, et une autre fois contre la porte du garage (où d'ailleurs il avait demandé à sa femme d'alerter les pompiers), mais niait catégoriquement avoir bouté le feu à la porte d'un appartement occupé par une famille de requérants. Il admettait aussi avoir crevé «avec un couteau suisse» toute une série de pneus de voitures por-



Le centre de Bellevue

Des tentatives d'incendie qui avaient fait monter les statistiques...

(Impar-Perrin)

tant plaques Z. Et cela pour se venger d'un «Arabe» roulant avec une de ces plaques qui l'avait menacé de mort.

## ALCOOL ET SOMNIFÈRES

U. part du Chili en 81, sous le régime Pinochet. Avec sa famille, il vit d'abord clandestinement en Suisse, époque à laquelle il perd un enfant. Et puis divorce, chômage, il se met à boire, jusqu'à un litre de pomme par jour, avec mélange de Rohypnol et Mogadon.

Mais pourquoi ces incendies? U. n'a rien contre les réfugiés de

Bellevue. Au début, il leur donne même un coup de main. Mais les choses se dégradent. Il explique avoir été choqué, par exemple par «un Africain qui lapidait sa femme». Et surtout, il juge que lesdits requérants jouissent d'une situation bien supérieure à la sienne; «ils ont une belle maison, ils ne travaillent pas...» Sa rancœur s'accumule: «Divorcé, sans travail, j'ai cherché à droite, à gauche, j'étais mal, mal!»

La défense a fait citer un jeune homme membre du Parti nationaliste suisse et européen.

Et demandait qu'on ouvre une enquête à son propos, se basant sur des informations indiquant qu'il aurait été impliqué dans ces affaires. Le procureur Thierry Béguin a demandé à un commissaire si cette piste avait été suivie. Réponse: oui et «la personne soupçonnée a pu se justifier».

## ACTES DE VENGEANCE

M. Béguin était intimement convaincu que U. avait commis tous les attentats reprochés, sans exclure que «d'autres personnes aient aussi nourri des sentiments

peu amènes à l'égard des requérants». U. était mu «par la jalousie, la déception et la haine», le tout mélangé à ses autres problèmes et à son caractère «qui l'a poussé à ces actes stupides de vengeance». M. Béguin demandait qu'on retienne au moins les aveux de U., en tant que tentatives d'incendie intentionnel. L'expertise psychiatrique retenait une responsabilité légèrement limitée, mais aussi le caractère dangereux de U., décrit comme «plein de haine et de ressentiment pour le monde entier». Réquisition: deux ans de réclusion, ainsi que sept ans d'expulsion, en laissant le sursis à l'appréciation du tribunal.

L'avocat de U. demandait, pour sa part, la libération de son client, «atteint de graves troubles de la personnalité aggravés par les circonstances extérieures». Il soulignait le manque de preuves de la culpabilité de son client et, a contrario, le fait que celui-ci ait eu le plus grand mal à se déplacer à l'époque de plusieurs des délits en question.

Mais le tribunal a suivi le procureur. Verdict: 21 mois de réclusion moins 228 jours de préventive, 7250 fr de frais et l'expulsion pour sept ans avec sursis de cinq ans. L'arrestation immédiate a été ordonnée. CLD

● *Composition du tribunal: président, Jean-Louis Duvanel; jurés, Marc Victor Ulysse Sandoz-Othenin et René Geyer. Ministère public, Thierry Béguin, procureur général. Greffière, Simone Chapatte.*

## BRAVO À

### Cuche et Barbezat...

...qui ont décroché la plus haute distinction, soit le Devos d'or, lors du Festival d'humour de Monnaie près de Tours. La remise du prix a eu lieu à la salle Raymond Devos (président d'honneur du festival) samedi 26 septembre. Après quoi Cuche et Barbezat sont partis en Belgique afin d'honorer le prix du Festival de Rochefort, où ils reçurent le prix du grand jury. Une tournée les mènera aux quatre coins de la Belgique avec trois autres candidats. (comm/lmp)

## AGENDA

### Les Ponts-de-Martel Taureaux «en foire»

Concours cantonal centralisé de taureaux, ce mardi 29 aux Ponts-de-Martel, sur la place d'exposition du bas du village. C'est aussi l'occasion, dans cette localité, d'organiser sa foire d'automne qui profite de la synergie de cette manifestation qui attire éleveurs et marchands. Les premiers du canton mais les seconds hors des frontières cantonales. (lmp)

### Écuménisme à Paroiscentre

#### «Pour la conversion des Eglises»

Aujourd'hui 29 septembre à 20 h à Paroiscentre, le professeur Gottfried Hamann, doyen de la faculté de théologie de Neuchâtel donne une conférence qui ouvrira des pistes de conversion, où réformés et catholiques doivent pouvoir se rencontrer, s'unir. Il est en effet urgent de se situer dans une optique chrétienne, dans l'esprit du groupe des Dombes, dont la mission de 40 pasteurs et prêtres la composant est de proposer concrètement des initiatives de recherches communes. (comm)

### La Chaux-du-Milieu

#### Manifestation au manège du Quartier

L'Association suisse des Amis du Franches-Montagnes organise sa première manifestation équestre au manège du Quartier, à La Chaux-du-Milieu, les 11 et 10 octobre. Elle est ouverte à tous les propriétaires de Franches-Montagnes (possibilité de loger les participants et les chevaux sur place) avec inscriptions jusqu'au 30 septembre. (lmp)

## Décision du Conseil général des Ponts-de-Martel

# Service infirmier privatisé

Ainsi que nous l'avions déjà brièvement relaté, le Conseil général des Ponts-de-Martel a accepté tous les rapports qui lui était soumis. A commencer par celui de la privatisation du service de l'infirmière visiteuse qui conduira logiquement celui-ci à adhérer à la Fondation pour l'aide, les soins et l'action sociale à domicile des Montagnes neuchâtelaises.

Michel Monard, président de commune, a expliqué l'intérêt, pour les finances communales, de privatiser ce service hautement apprécié par la population. Car, depuis 50 ans, ce service émerge au budget communal. Avec un déficit malgré tout important, dont l'Etat prendra en charge une bonne partie, a expliqué M. Scheurer, le patron des services sociaux de La Chaux-de-Fonds. Autre avantage, a-t-il signalé, la mise en place d'une coordination des services s'occupant des personnes à domicile.

Il a aussi relevé que l'autonomie communale n'était pas en danger pour autant, puisque «chaque région reste maîtresse de ses décisions». Solidement documenté, généreux en rensei-

gnements, M. Scheurer, invité à titre de consultant et d'expert en la matière, a convaincu le législatif du bien-fondé de l'intention du Conseil communal. Alors que M. Monard a précisé que la commune de Brot-Plamboz - qui bénéficie du service de l'infirmière - pourra décider de rejoindre ou non cette fondation, «sans que cela ne touche la privatisation du service des Ponts et n'interdise en quoique ce soit d'agir dans selon ses intérêts», a relevé le président de commune. Un vote unanime sanctionna le rapport de l'exécutif qui versera 500 modestes francs, à titre de finance d'entrée et 3000 francs, en guise de dotation du capital de départ de l'association.

## TROIS BONS ARGUMENTS

Le projet de l'adhésion des Ponts-de-Martel à l'Office du tourisme des Montagnes neuchâtelaises (OTMN) a également recueilli l'unanimité des voix des conseillers généraux. Cette décision de solidarité avec les communes voisines, prises par les autorités ponlières, se fonde essentiellement sur trois critères.

Premièrement, les experts économiques s'entendent pour

affirmer que le secteur touristique représente la dernière branche de l'économie susceptible de créer des emplois dans l'avenir.

Deuxièmement, la commune des Ponts-de-Martel travaille à des projets et des infrastructures touristiques qui nécessitent le soutien de l'OTMN; comme le futur musée de la tourbe, la fromagerie de démonstration et le projet de chemin de fer touristique sur la ligne CMN. L'apport de l'association à ces études sera surtout d'ordre informatif et promotionnel. Pour l'OTMN, il s'agira, d'une part, de sensibiliser la population au tourisme (à l'accueil du touriste) et, d'autre part, de «vendre» l'image des Montagnes neuchâtelaises à la Fédération neuchâtelaise du tourisme (FNT), puis, par l'entremise de cette dernière, aux régions avoisinantes.

Troisièmement, l'adhésion à l'OTMN ne lie pas la commune définitivement, puisque celle-ci garde, quoi qu'il arrive, la possibilité de se désengager moyennant un délai d'un an. Pour bénéficier de tous ces avantages, la commune devra s'acquitter d'une cotisation annuelle de 13.500 francs. (jcp, sam)

## Fracassant Eric Lee au Cellier de Marianne

# L'homme qui joue plus vite que son ombre

«God bless» le boogie-woogie: samedi soir, au Cellier de Marianne, l'assistance entière était debout, à frapper frénétiquement dans ses mains, pour accompagner les rythmes hallucinants scandés par Eric Lee et ses musiciens. Le Jerry Lee Lewis suisse avait parié qu'il arriverait à jouer plus vite que ses fans ne tapaient en cadence: gagné!

Eric Lee a d'ores et déjà annoncé à Daniel Bichsel qu'il reviendrait au Cellier, parce qu'il trouvait «le public super». On lui retourne le compliment. Il a assez mouillé sa chemise pour ça. Ce grand gaillard en défrisant coiffure de pirate transformait le nostalgique «Swanny River» en diabolique boogie-woogie. Sans parler des morceaux en bis. Rappelés de force sur scène, lui et ses musiciens n'ont pas failli à leur créneau fifties: ah, ce «Blue Suede Shoes»!

Mais on aurait bien tort de cantonner Eric Lee dans le rôle d'un imitateur d'Elvis. Témoin toutes les compositions home made qu'il a servies à un public électrisé, notamment un «blues

pour son dog» assorti de jappements et aboiements aussi marquant que jubilatoires.

Pied gauche battant le plancher comme un métronome, il a assuré toute la première partie au piano et à la voix, se fendant d'un sourire aussi large que celui de Jerry Lewis à la fin de chaque morceau. Jouant avec son public. Etablissant immédiatement une complicité qui ne s'est jamais démentie.

La seconde partie, avec décibels grimpés de quelques échelons, a révélé un batteur et deux guitaristes artistes à part entière. Pas chien, Eric Lee leur a laissé la vedette de temps en temps. Même complicité, mêmes jeux, mêmes sourires. Well... lui et ses musiciens (dont le guitariste Uwe Kruger, en Stetson et cravate-lacet, qu'on reverra avec les Appalaches) étaient vraiment des «jolly good fellows». Yep! (cld)

## SERVICES

- BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE lu-ve 14 h 30-18 h 30, sa 10-12 h.
- BIBLIOTHÈQUE DES JEUNES lu-ve 13 h 30-18 h, sa 10-12 h.
- PHARMACIE D'OFFICE Mariotti, jusqu'à 20 h. En dehors de ces heures ☎ 31 10 17 renseignements.
- PERMANENCE MÉDICALE ☎ 31 10 17, ou service d'urgence de l'Hôpital, ☎ 34 11 44.
- PERMANENCE DENTAIRE ☎ 31 10 17.
- HÔPITAL ☎ 34 11 44.
- CONTRÔLE DES CHAMPIGNONS Local de la société mycologique, Envers 20, rez-de-chaussée ouest, sa, di, 20-21 h; Charles-Henri Pochon, Petits Monts 4, ma sur rendez-vous, ☎ 31 31 71, 20 h 30-22 h.

## NAISSANCES

La première petite fille de la famille est arrivée le 27 septembre 1992, elle s'appelle

### MARIE

Elle fait la joie et la fierté de Greg, de ses parents et surtout de ses grands-parents.

Famille  
Bernard HALDIMANN  
La Molta-Dessus 6  
2316 Les Ponts-de-Martel  
132-506942

MATERNITÉ DE L'HÔPITAL DU LOCLE

Pour la plus grande joie de ses parents

### JULIEN

est arrivé le 27 septembre 1992

Françoise et Pascal  
OPPLIGER  
Moosgasse 12  
3225 Müntschemier  
14122

MATERNITÉ DE L'HÔPITAL DU LOCLE

Yohan est heureux d'annoncer la naissance de sa petite sœur

### JULIE

le 24 septembre 1992

Famille  
Frédy KURTH  
Grande-Rue 15  
2316 Les Ponts-de-Martel  
14122

MATERNITÉ DE L'HÔPITAL DU LOCLE

Julien est très heureux d'annoncer la naissance de son petit frère

### ANTHONY

le 25 septembre 1992

Famille Alain et Evelyne  
VON ALLMEN-GIRARD  
Malpierrez 11  
2400 Le Locle  
14122



## Anker Démolitions Autos

### 2065 Savagnier

☎ 038/53 23 26/53 26 76

- Achat de voitures (dès 1984) pour pièces détachées.
- Vente de pneus neufs et d'occasion à prix sans concurrence.

450-344

IMMOBILIER

## PORTES OUVERTES à La Claire 5 au Locle

le mardi 29 septembre 1992, de 16 heures à 18 h 30  
Visite des appartements de 4 1/2 pièces, spacieux et de conception moderne, au 2e et 3e étage.

Loyer mensuel, Fr. 1180.- et 1200.- + Fr. 90.- charges.

Possibilité de loyers échelonnés.

Renseignements au 039/23 11 00

470-206001

MARCHE DE L'OCCASION

## ENTILLES SA

Nous vous proposons, à des conditions très avantageuses, nos véhicules de service

|                                |      |           |          |
|--------------------------------|------|-----------|----------|
| Peugeot 205 Indiana            | 1991 | 15 000 km | 14 900.- |
| Peugeot 205 GRD TO + DA        | 1991 | 31 000 km | 13 700.- |
| Peugeot 309 Automatic          | 1989 | 31 000 km | 14 800.- |
| Peugeot 405 GRI DA             | 1989 | 44 000 km | 14 800.- |
| Peugeot 405 MI 16 x4           | 1989 | 69 000 km | 20 900.- |
| Peugeot 405 SRI TO             | 1988 | 69 000 km | 12 500.- |
| Peugeot 605 SV 3.0 climat. RAD | 1990 | 38 000 km | 29 800.- |
| Nissan Sunny «Trend»           | 1990 | 37 000 km | 12 800.- |
| Opel Kadett 1.6 TO             | 1990 | 20 000 km | 14 500.- |
| Seat Ibiza                     | 1989 | 52 000 km | 8 600.-  |

Voitures expertisées et garanties

Offres de reprises uniques

Leasing et financement avantageux

Ouvert le samedi toute la journée

## ENTILLES SA

GARAGE ET CARROSSERIE  
La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/26 42 42  
Le Locle, ☎ 039/31 37 37

132-12006

CONCESSIONNAIRE



PEUGEOT TALBOT

L'annonce, reflet vivant du marché

## VIBREURS APPLICATIONS SA

Automatisation  
Rue Girardet 29 - 2400 Le Locle

## 2 micromécaniciens 1 opérateur sur machine à pointer

Conditions modernes de travail:  
- place stable;  
- rétribution selon prestation;  
- horaire libre;  
- semaine de 40 heures;  
- prestations sociales modernes;  
- 13e salaire;  
- bonne ambiance dans une petite équipe.

132-14041

Magasin du Monde, Le Locle

## CHERCHE BÉNÉVOLES

pour permanences

1/2 jour par mois env.

☎ 039/28 10 59,

soir,

132-506892

## Police-secours: 117

## CHURCHILL PUB



Rue des Envers 30, 2400 Le Locle  
☎ 039/31 19 07

cherche tout de suite

## sommelier(ère)

Prrière de se présenter

157-14314

## Nivarox-Far SA

2400 Le Locle

Vous bénéficiez d'une formation ETS d'

## ingénieur en micromécanique

et pouvez justifier d'une expérience de quelques années dans l'horlogerie ou la microtechnique?

Notre entreprise en plein essor offre plusieurs postes de responsables, dans lesquels:

- vous assurerez la liaison entre les services techniques et la production;
- vous assisterez la production pour définir et optimiser les moyens et les méthodes de production et lui fournirez les moyens d'une gestion efficace;
- vous appliquerez au niveau de la production les recommandations du service assurance-qualité.

Nous demandons:

- une bonne connaissance des méthodes modernes de production et de gestion de celles-ci (JIT, KANBAN);
- de bonnes notions sur ISO 9000 seraient un atout supplémentaire.

Nous attendons votre dossier que vous adresserez à:

NIVAROX-FAR SA,

rue du Collège 10,

2400 Le Locle.

A l'att. de M. E. Rochat.

Réussir sur les marchés internationaux de l'horlogerie et de la microélectronique exige de s'atteler aux tâches les plus diverses. Vous avez les aptitudes requises pour nous aider à les réaliser. Appelez-nous!

SMH

470-212



## VILLE DU LOCLE

## OUVERTURE DE LA PATINOIRE

Mercredi 7 octobre 1992 à 9 heures

Horaire public (en vigueur dès l'ouverture):

|                                    |  |
|------------------------------------|--|
| lundi, mardi, vendredi et dimanche | de 9 à 17 h                                  |
| mercredi et jeudi                  | de 9 à 12 h<br>de 14 à 17 h                  |
| samedi                             | de 10 à 12 h<br>de 14 à 17 h<br>de 20 à 22 h |

mercredi et vendredi

Consultez le tableau d'affichage (matches de hockey)

| Tarifs   | Adultes  | Enfants  |
|--|----------|----------|
| Entrées  | Fr. 3.-  | Fr. 1.-  |
| Abonnements 10 entrées   | Fr. 27.- | Fr. 8.-  |
| Abonnements 20 entrées   | Fr. 51.- | Fr. 15.- |
| Abonnements de saison (pour résidents, sur présentation de la carte d'identité)      | Fr. 35.- | Fr. 18.- |
| Abonnements de saison: (pour non résidents, sur présentation de la carte d'identité) | Fr. 65.- | Fr. 25.- |

Tous les enfants jusqu'à 16 ans, étudiants et apprentis jusqu'à 20 ans, munis ou non de patins, doivent payer l'entrée.

Passage de la Rolba: 12 et 15 heures.

Les chiens ne sont pas admis dans l'enceinte de la patinoire.

GÉRANCE DES BÂTIMENTS

157-14003

L'annonce, reflet vivant du marché

IMMOBILIER

A remettre à Neuchâtel, zone piétonne

## PHARMACIE

avec agencement moderne.

Offre sous chiffres 450-3288 à ASSA Annonces Suisses SA, fbg du Lac 2, 2001 Neuchâtel

## Vends maison ancienne

centre village touristique, proximité commerces, 30 km frontière suisse, 8 pièces + dépendances + caves voûtée + cour et jardin. Chauffage central au gaz, tout confort. FF 800 000.-. ☎ 0033/81 60 97 20 après 18 heures.

157-901733

## À LOUER AU LOCLE

Rue des Envers 48-50 (Centre-ville) dans bâtiment entièrement rénové avec ascenseur

## SUPERBES APPARTEMENTS DE 3 ET 4 PIÈCES

Tous les appartements sont équipés d'une cuisine agencée et d'un lave-vaisselle.

Libre tout de suite ou à convenir.

Pour tous renseignements:

28-486



Régie Immobilière

F. Bernasconi & Cie

2003 Neuchâtel

Clos-de-Serrières 31

Tél. 038 31 90 31

IMMOBILIER

## OCCASION À SAISIR!

à vendre à

## SAINT-IMIER

spacieux appartement de 3 1/2 pièces, avec balcon

Arrangements financiers possibles, dans d'excellentes conditions.

☎ 032/91 25 45

28-440

De privé (médecin)  
CENTRE LA CHAUX-DE-FONDS à louer, libre tout de suite, prix intéressant

## 3 1/2 pièces, + balcon avec conciergerie

dans petit immeuble bourgeois, début du siècle rénové.

Priorité donnée à personne soigneuse respectant les objets anciens et disposant de bonnes références. Offres sous chiffres T 132-46572 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds 2.

## Costa Dorada Espagne

A vendre près de la plage

## villa individuelle de 5 pièces

Terrain d'une surface de 3000 m².

Prix: 150 000 fr.

Port Olivet SA, tél. 037 71 51 95.

17-1269/4x4

Publicité intensive, Publicité par annonces

A louer pour le 1er novembre à La Chaux-de-Fonds rue du Locle 1a

## Appartement 3 1/2 pièces au sixième

Cuisine agencée, balcon.

Fr. 1100.-, tout compris.

Pour tous renseignements: ☎ 038/24 22 45

28-152



GÉRANCE CHARLES BERSET LA CHAUX-DE-FONDS ☎ 039/23 78 33

## À LOUER POUR DATE À CONVENIR MAGNIFIQUES PIGNONS

entièrement rénovés, cuisines agencées, tout confort, au nord de la ville.

## DIFFÉRENTS LOCAUX COMMERCIAUX

à l'usage de bureaux, études, cabinets médicaux, ateliers, dans différents quartiers de la ville.

## BEAUX APPARTEMENTS

de 2 1/2 pièces, tout confort, cuisines agencées, balcon ou cheminée de salon, rues du Commerce, Doubs, Châlet et Léopold-Robert 58

## APPARTEMENTS

de grand standing, tout confort, cuisines agencées, dans immeuble neuf au centre de la ville.

470-119

L'IMMOBILIER DEPUIS 100 ANS

Près de Saillon-les-Bains, piscine thermale,

## vacances d'octobre

Prix spécial par sem., 1/2 pension: 370 fr.; écoliers: 160 fr.

HOSTELLERIE LES FOUGÈRES, 1918 Mayens-de-Riddes, tél. 027 86 41 41.

36-506614/4x4

## À VENDRE

## SUZUKI VITARA JLX

1989, bleue, 43 000 km, expertisée,

radiocassette, crochet.

☎ 038/31 50 22

038/55 15 55

28-838

## MAZDA 323 GLX

4x4 16V, 1991, 10500 km,

roue hiver, Fr. 19 000.-

## FIAT UNO TURBO IE

1988, 46 000 km, toit ouvrant, Fr. 9500.-

## ALFA 33 1,7IE

1988, 88 000 km, Fr. 8800.-

Garantie OK

Garage Ceschin, Le Locle

☎ 039/31 49 61,

077/37 39 05

157-901718



La petite annonce. Idéale pour trouver une roue de secours. Petites annonces. Grands effets. Publicitas.

## Feu: 118

## TREMAIL LE LOCLE SA



## AGENCE EN DOUANE TRANSPORTS INTERNATIONAUX

Bureaux: Rue de France 91 (bâtiment de la douane Suisse) Le Locle.

Une équipe dynamique, sympathique à votre service.

Agence TREMAIL LTD - HONGKONG Représentation à Anvers, Paris et Mauritius.

157-14404



Manifestation vindicative hier matin à Indevillers

# La scie de la colère

Brandissant des panneaux vengeurs, une trentaine d'habitants d'Indevillers ont manifesté hier matin leur solidarité au scieur Robert Renaud accusé de pollution sonore et qui devait avoir la visite de la DDASS pour un contrôle.

«Ça ne fait que commencer et ça va chauffer», prévient Robert Renaud, scieur de bois au cœur de la polémique et instigateur de la contre-manifestation d'hier matin. Un avertissement qui s'adresse aux empêcheurs de scier en rond et à Jean-Luc Cartier en particulier, le garde-forestier auteur d'une plainte en bonne et due forme déposée sur le bureau du procureur de la république.

Le message délivré hier matin par la trentaine de manifestants autour de Robert Renaud est clair: «Ecologie = chômage, Cartier fout le camp» ou encore «Entreprise ne gêne pas au quartier, Cartier du silence, laissez travailler».

Le bras de fer est engagé entre le scieur, fort du soutien de 78 pétitionnaires et le garde-forestier, revendiquant l'appui du maire et de quelques familles.

Tout avait commencé l'automne dernier avec les interventions de riverains auprès du maire Pierre Choulet. «Il faut faire quelque chose», ont demandé en substance les plaignants. J.-L. Cartier parle «d'un bruit insupportable qui met les gens à bout de nerfs». Le premier magistrat de la commune, manifestant sa volonté de «conserver l'entreprise au village tout en éloignant les nuisances sonores» a proposé «d'offrir une surface d'au moins un hectare dans le communal à Robert Renaud pour l'implantation de sa scie mobile». La municipalité était prête à lui louer ou à lui vendre à un prix très raisonnable et je m'engageais en outre à renforcer le réseau électrique gratuitement ainsi qu'à assurer à nos frais l'adduction d'eau», assure P. Choulet.

## AU DIABLE!

«Tu veux m'envoyer au diable», lui aurait rétorqué l'intéressé, persuadé que cette polémique



Indevillers hier matin

Soutien musclé à Robert Renaud (à droite).

(Impar-Prêtre)

est alimentée par «une histoire d'élection». «Je me suis présenté contre le maire et les élections approchant on cherche à me chasser hors du pays», considère le scieur.

Le maire s'en défend, observant que R. Renaud a de ce

point de vue «ses chances comme tout le monde et que c'est le peuple qui décide». Robert Renaud en veut surtout à Jean-Luc Cartier qui, selon lui, «changé de camp depuis qu'il a marié la maîtresse». Par mesure de rétorsion, le scieur a décidé de ne plus

acheter de bois sur son secteur estimant que «L'ONF (Office national des forêts) contre un scieur, on n'a jamais vu ça».

Robert Renaud réfute en tout cas les prétendues nuisances liées à son activité, reconnaissant toutefois que les décibels sont supérieurs aux normes et concédant par ailleurs qu'à Charquemont il a dû cesser de scier en raison de problèmes de voisinage. «Les plus proches voisins sont des résidents secondaires et des frontaliers qui n'ont à supporter le bruit qu'une heure en rentrant le soir», souligne-t-il. R. Renaud annonce disposer d'un certificat d'urbanisme pour la construction d'un hangar à bois, «ce qui permettrait d'atténuer le bruit de sa scie», précisant «qu'il faudrait être fou, étant donné les problèmes actuels de la profession pour l'insonoriser». R. Renaud attend désormais de pied ferme la DDASS qui a renoncé hier matin à monter pour procéder à l'évaluation des décibels à cause de la pluie qui perturbe les enregistrements. Le scieur menace en tout cas, «si ça continue, de mettre ses cinq ouvriers au chômage». (pr.a)

Rédaction  
du HAUT-DOUBS  
Tél: 81 64 03 80

Alain PRÊTRE  
Philippe JECHOUX  
Eric DOTAL  
Pascal SCHNAEBELE  
Roland VERY  
Denis ROY

## BRÈVES

### Morteau

#### Point information jeunesse

La direction départementale de la jeunesse et des sports vient de pressentir la MJC de Morteau pour la mise en place d'un Point d'information jeune. Cette structure locale légère permettra de disposer à Morteau des renseignements que chacun peut trouver actuellement au Centre d'information jeunesse de Besançon. (dry)

### Plateau de Maîche

#### Coup de pouce du député

Le député PS Guy Bèche a obtenu du ministère de l'Intérieur deux subventions exceptionnelles, l'une de 150.000 FF pour la construction d'un bureau de poste à Damprichard et l'autre de 60.000 FF pour la réalisation de trottoirs à Frambouhans.

### A Charquemont

#### Tir franco-suisse

Les meilleurs tireurs des douanes suisse et française rivaliseront d'adresse jeudi 1er octobre au stand de La Fontenotte à Charquemont. L'occasion aussi d'une rencontre au sommet entre les directions respectives de Besançon et Lausanne.

Malaise cardiaque fatal après un accident

## Un ambulancier meurt en service

L'ambulancier maîchois Marcel Vallat, dit «Jeannot», 52 ans est décédé semble-t-il d'un malaise cardiaque hier matin après avoir percuté un arbre à Bretonvillers lors du transport d'un malade.

L'accident s'est produit sur un chemin communal entre Bretonvillers et Pierrefontaine-les-Varans.

L'ambulancier roulait à très-faible allure, 20 à 30 km/h selon le passager lorsque la voiture a

quitté la route pour une raison indéterminée.

Marcel Vallat est alors descendu de l'ambulance puis s'est effondré, a témoigné M. Thouret, le client qui avait pris place à bord quelques minutes auparavant à Longeville-les-Russey.

Avant de tomber inanimé l'ambulancier a même tenté de briser une vitre du véhicule pour faciliter la sortie de M. Thouret. Ce dernier est sorti indemne de l'ambulance. (pr.a.)

Morteau: incendie d'origine accidentelle

## Le Café du Commerce détruit

Le Café du Commerce, Grande-Rue à Morteau, est fermé pour plusieurs semaines suite à l'incendie survenu hier matin vers 7 heures au niveau du système de réfrigération de la bière pression.

C'est Marie-Louise Faivre, la femme de ménage qui a découvert le sinistre naissant. A l'arri-

vée des pompiers mortuaciens, de la fumée s'échappait déjà par le toit de l'immeuble. Le bar se consumait et sous l'effet d'une chaleur intense les coupes et trophées de glorieuses rencontres sportives fondaient. Par bonheur, «le feu n'a pas trouvé de combustible valable et a donc diminué tout seul», nous a expli-

qué le lieutenant Lambert. Seulement, la fumée qui s'est répandue par convection à l'étage où habitent Jean-Pierre Renaud, l'exploitant du café et Ferjeux son père, ainsi que dans les autres salles du rez-de-chaussée a dégradé très sérieusement l'habitat. Les pompiers sont intervenus jusqu'à 8 h 30, démontant le

bar à coups de hache pour atteindre le foyer qui s'est donc déclaré dans le groupe frigorifique.

Selon toute vraisemblance, une défectuosité électrique est à l'origine de ce sinistre qui nécessite la fermeture de l'établissement pour un mois au moins. (pr.a.)

## Explosion criminelle à Maîche

Les gendarmes de Maîche disposent de maigres indices pour tenter d'identifier les auteurs de l'explosion de deux bouteilles de gaz dans la nuit de samedi à dimanche, entreposées sur le parking du magasin Champion.

M. Pelletier, directeur du supermarché, ne se connaît pas d'ennemis, les enquêteurs penchant plutôt pour la piste de jeunes gens un peu éméchés qui, sous l'effet de l'alcool, n'ont pas eu conscience de la gravité de leur geste.

En effet, l'une des bouteilles de gaz projetée par le souffle de l'explosion a traversé le parking comme une bombe pour venir s'écraser sur le mur du château Montalbert. (pr.a.)

## GASTRONOMIE

### Aux Rochettes LA CHASSE

Route du Valanvron - ☎ 039/28 33 12  
132-12014

## FINANCE

### Prêts personnels

Agence: H. Minary.  
Jusqu'à Fr. 40.000.- en 24 heures. Dis-  
crétion absolue. Sans aucune garantie.  
Reprise de crédit en cours possible. Inté-  
rêts dès 13,5%. Frontaliers exclus.  
☎ 039/23 01 77 de 8 h à 20 h 30.  
470-11

L'annonce, reflet vivant du marché

## OFFRES D'EMPLOI

Nous engageons un

### DÉCOLLETEUR

expérimenté.

Faire offres sous chiffres  
160-980784 à Publicitas,  
case postale, 2740 Moutier.

## IMMOBILIER

A louer à  
La Chaux-de-Fonds

### LOCAUX 110 M<sup>2</sup>

comprenant 4 pièces pour  
bureaux ou petite industrie.  
Fr. 1200.- + charges.

S'adresser à:  
Fiduciaire Offidus SA  
2016 Cortaillod  
☎ 038/42 42 92  
28-506

## OFFRES D'EMPLOI

### CARITAS NEUCHÂTEL engage

### UN(E) ASSISTANT(E) SOCIALE

Diplômé(e) ou de formation équiva-  
lente.  
Secteurs de travail: réfugiés, polyvalent, animation.  
Poste à temps complet ou à discuter.  
Entrée en fonction: tout de suite ou à convenir.

Faire offre par écrit à:  
Caritas Neuchâtel, Mme Françoise  
Curat, Vieux-Châtel 4, 2000 Neuchâtel.  
28-503838

A La Chaux-de-Fonds,  
av. Léopold-Robert 62  
à louer

tout de suite ou à convenir

### magnifiques appartements

3½ pièces, 100 m<sup>2</sup>, Fr. 1180.-  
4½ pièces, 120 m<sup>2</sup>, Fr. 1480.-  
+ les charges.

Pour tout renseignement ou visites:  
esco men's shop, Av. L.-Robert 62,  
La Chaux-de-Fonds,  
☎ 039/23 23 52.

Demander M. Compagny  
103-7239

## A LOUER

### LOCAL COMMERCIAL de 75 m<sup>2</sup>

avec un bureau et W.-C.  
Entrée sur la rue.  
Loyer: Fr. 700.- + charges.  
Libre: tout de suite ou à convenir.

132-12083

**GECO** GÉRANCE ET  
COURTAGE SA  
75, RUE JARDINIERE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS  
Tél. 039/23 26 55-56 UNPI



L'ÉVASION  
VACANCES BALNÉAIRE  
MAROC 1 SEMAINE  
HÔTEL \*\*\*\* AGADIR  
FR. 1150.-

Rue de la Serre 65  
☎ 039/23 95 55  
CH-2301 La Chaux-de-Fonds

Agence de voyages

**croisitour**  
Les artisans de l'évasion Michel Rysler

Rue Dr-Schwab 3  
☎ 039/41 45 43  
2610 Saint-Imier

Membre de la  
Fédération suisse  
des agences  
de voyages







## Lendemain de Fête des vendanges

## Comme sur des roulettes

Impossible de savoir combien de personnes ont été mobilisées avant, pendant et après la Fête des vendanges pour la préparer, l'animer et la contrôler. Une chose est au moins certaine: leur contribution a conduit à la réussite de la cuvée 1992 qui s'est déroulée comme sur des roulettes, ou presque.

Grâce aux statistiques communiquées par la police locale, on apprend que le personnel a été assisté durant trois jours par des renforts de la police cantonale, des corps de police de La Chaux-de-Fonds, Le Locle, Peseux et Lausanne, ainsi que par les services de circulation des pompiers d'Auvergnier, Haute-rive et Saint-Blaise, sans oublier la compagnie Securitas, le club du berger allemand de Bevaix et l'armée: 465 personnes au total.

Les interventions de la police ont été moins fréquentes cette année qu'en 1982. Peu de bagarres (vite maîtrisées), peu d'accidents (9 tôles froissées), 23 plaintes pour vol (dont celle de miss Fête des vendanges qui s'est fait délester de sa veste, de



Au centre-ville

Les derniers vestiges de la fête s'en vont.

(Henry)

son argent et de ses bijoux). Par ailleurs, seules 34 amendes d'ordre ont été «distribuées», contre 206 l'an dernier.

Le central téléphonique de la police n'a jamais été aussi calme: 293 appels (413 en 1991, 497 en 1990). Les gens ont été,

en revanche, toujours aussi distraits: depuis trois ans, on ramène une trentaine d'objets trouvés au poste et les enfants

échappent toujours aussi souvent à l'attention de leurs parents. Ils étaient quatre à disparaître dans la foule le week-end dernier. Ils ont été heureusement retrouvés.

Quelques malaises ont été enregistrés pendant la fête, dont celui d'un pompier qui s'était porté volontaire pour secourir les malades et les blessés. Huit personnes ont été hospitalisées pendant le déroulement du cortège, généralement victimes de la chaleur. Neuf fêtards ont suivi le même chemin, victimes d'une autre sorte de coup de bambou.

Au service des travaux publics de la ville, une cinquantaine de personnes se sont relayées durant trois nuits pour refaire une toilette aux rues pendant que les bonnes gens récupéraient des libations avant d'entamer le round suivant. Tout le parc des machines de la voirie a été mis à contribution.

Le tonnage des déchets évacués sera communiqué demain. On peut comprendre que le personnel de la voirie ait été dormir quelques heures avant de faire des calculs. Même les plus braves ne peuvent se passer de repos.

AT

Rédaction  
de NEUCHÂTEL  
Tél: 038/21 26 08  
Fax: 038/21 38 34

Claudio PERSONENI

Anouk ORTLIEB  
Tél: 038/41 35 15

Annette THORENS  
Tél: 038/51 19 07

## BRÈVES

Thielle

## Motard grièvement blessé

M. P. S., de Gals, circulait en moto sur la route située à l'est du Novotel, en direction de Wavre, hier à 15 h 25. Au signal stop du chemin des Broillets, il est entré en collision avec une voiture de livraison conduite par M. A. D. S., de Thielle, qui descendait ledit chemin en direction sud. Blessé, le motocycliste a été transporté par un hélicoptère de la Rega à l'Hôpital de l'île à Berne.

Modélisme

## Neuchâtelois champion d'Europe

Organisé ce week-end à Lûcherz, au sud du lac de Biemme, le championnat d'Europe d'hydravions modèle réduit a rassemblé une vingtaine de concurrents venus de France, d'Allemagne, d'Italie et de Suisse. Un Neuchâtelois, François Rollier, du Landeron, est monté sur la première marche du podium, devant de plusieurs dizaines de points l'Allemand Eric Deubler et le Tessinois Marco Signorelli. Membre du groupe modéliste du Club neuchâtelois d'aviation, François Rollier a remporté la victoire en pilotant un hydravion de sa conception, réalisé au Landeron en collaboration avec son compère Silvano Longo. (sp)

## AGENDA

Neuchâtel

## Terre des hommes

Des places sont encore disponibles pour la projection en avant-première suisse, ce soir à 20 h 30, au cinéma des Arcades, du film «La Cité de la joie». Le bénéfice de la projection de ce film, qui retrace la vie quotidienne d'une famille misérabile dans les rues de Calcutta, est destiné à la crèche d'Agadir de Terre des hommes. (comm)

Neuchâtel

## Centre des loisirs

Annulé en juin, le spectacle de l'Atelier-Théâtre du Centre des Loisirs «L'affaire de la rue Lourcine», d'Eugène Labiche et mis en scène par Olivier Nicola, sera présenté à la Boine à 20 h, les 1, 2 et 3 octobre prochain. (comm)

## Le ban se lève sur la pluie qui tombe

## Perte sèche pour les vendangeurs

La commission consultative proposait la levée des bans des vendanges pour hier. La majorité des communes – souveraines en la matière – avaient suivi son avis. Mais la pluie a renvoyé la récolte... Perte sèche pour les vendangeurs...

Eric Beuret, chef de l'Office de la viticulture et de la Station d'essais viticole d'Auvergnier commentait hier le début des vendanges... repoussé. En effet, les bans étaient levés pratiquement sur l'ensemble des communes du canton. La proposition de la commission consultative avait été largement suivie. Mais les effets climatiques ont renvoyé le début de la récolte, à aujourd'hui ou mercredi... Il faut attendre que cela sèche.

«Quand j'étais gosse, j'ai vendangé sous la pluie», se rappelle

Eric Beuret. Maintenant, le contrôle de la qualité et le prix de la vendange indexé sur les degrés oechsle font réfléchir... On perd vite quelques degrés dilués dans l'eau de pluie. Au matin, il en était déjà tombé 16 mm. De quoi gonfler les grains et réserver de très mauvaises surprises à la vendange, les sondages pour fixer les seuils de qualité ayant été effectués la semaine précédente.

Perte sèche pour les vendangeurs... Par téléphone, ils ont été invités à rester au chaud... «Ce n'est pas une situation agréable, tout le monde est pénalisé», commente Eric Beuret. «Le patron d'une petite entreprise ne pourrait pas envisager de payer ses gens les jours de pluie. Dans l'esprit habituel de la vendange, on paie les heures qui sont faites...» AO

## Cour civile du canton de Neuchâtel

## Une indemnité pour Patrick Wavre!

La Cour civile s'est penchée hier sur une affaire opposant l'ex-notaire sans sceau et sans domicile connu Patrick Wavre à R. G.. Ce dernier, ancien tenancier d'un restaurant à Peseux et qui avait fermé son établissement en mars 88 sans crier gare, réclamait, pour «remise de clientèle», une somme de 38.000 fr à conjointement, l'ancienne propriétaire de l'immeuble abritant le restaurant, ainsi qu'à P. Wavre qui s'était porté acquéreur de l'immeuble, trois mois après la fermeture de l'établissement public, pour le transformer et le remettre en location au début 89. De plus R. G. réclamait directement à l'ex-notaire une indemnité de 69.000 fr pour le matériel laissé sur place.

De son côté, l'ex-notaire exigeait de R. G. le paiement de deux mois de loyer en retard et les frais de remise en état du res-

taurant après le départ du tenancier, soit quelque 10.000 fr.

Pour la Cour, R. G. n'a jamais fait le moindre geste pour récupérer son matériel actuellement encore entreposé et dont il a singulièrement exagéré la valeur. De plus, prétendre à une indemnité pour remise de clientèle alors qu'il a quitté soudainement les lieux, c'est faire montre d'une attitude invraisemblable, a estimé la Cour. Elle a donc conclu au rejet de la demande de R. G. comme de celle de P. Wavre qui n'a d'ailleurs daigné répondre à aucun moment aux convocations devant le juge d'instruction... La Cour a tout de même condamné R. G. à verser une indemnité de dépens de 4800 fr. à l'ex-notaire, tandis que les frais ont été répartis à raison de neuf dixièmes pour R. G. et un dixième pour P. Wavre. (cp)

## Précisions du Conseil communal de Bevaix

## Coup de vent sur le Moulin

L'exécutif bevaisan souffle sur le Moulin de Bevaix. Les promoteurs offrent les bâtiments aux défenseurs, moyennant que la commune accepte un échange de parcelles. Mais il implique un projet global d'aménagement, pour tout le quartier. Et il n'ira pas de soi...

Le domaine du Moulin de Bevaix et ses alentours proches ont été l'objet de diverses décisions. Le projet des promoteurs immobiliers a été élaboré avec la commune, pour être finalement balayé par le Conseil général qui décidait de préserver (quand même) les bâtiments. Le législatif a donné mandat à l'exécutif pour étudier un éventuel échange de parcelles... A ce prix, les promoteurs offrent, aux défenseurs, les bâtiments. Emmerveillés, les défenseurs préparent une Fondation qui recevra le cadeau...

Hier, l'exécutif bevaisan in corpore avait invité la presse

pour présenter son point de vue... Il a précisé qu'on ne saurait préjuger des décisions du législatif, d'autant plus qu'il a été renouvelé récemment et que ses sensibilités ont peut-être évolué. En outre, l'échange souhaité signifie que la commune donne un terrain en pente, avec dégagement, dans les vignes pour le «parc» sous les bâtiments, nettement moins intéressant, immobilièrement parlant.

Malgré une possible différence de surface en faveur de la commune, le marché favoriserait les promoteurs. Enfin, si l'exécutif craint de recevoir, d'une Fondation essoufflée, les bâtiments à rénover, il ne souhaite pas non plus voir les promoteurs remettre la main sur leurs terres, une fois l'échange consommé.

Le Moulin et ses alentours composent une aire de réserve. Le développement du quartier

nécessite un projet global. Plan spécial pour les habitations prévues par les promoteurs. 4 à 6 zones différentes pour assurer la cohabitation – et la réalisation progressive sans opposition des nouveaux voisins – de logements et d'infrastructures sportives (réclamés par les habitants).

Toutes ces préoccupations amènent les autorités à tempérer l'enthousiasme des défenseurs du site. Le vote final du Conseil général n'est pas acquis. Il aura le droit de peser pleinement les conditions avant de se prononcer. Les enjeux sont importants. L'exécutif prépare le dossier minutieusement. Il veut se garantir de mauvaises surprises, s'assurer par lui-même de la crédibilité financière de la Fondation à créer, donner au législatif tous les atouts pour choisir. Et ça prend du temps... AO

## Conseil général de Boudry

## Projet de captage de l'eau: il y a urgence

Le Législatif boudrysan a adopté tous les points à l'ordre du jour, hier soir, sans aucune opposition. La hausse du tarif de l'eau a été l'occasion d'apprendre que la ville de Neuchâtel majore ses prix de 55%... Le projet de captage dans la plaine d'Areuse n'en apparaît que plus urgent.

Le Conseil général a accepté d'augmenter sur deux ans le tarif de l'eau potable de 50 centimes au m<sup>3</sup>. Pour équilibrer les comptes du service et investir dans un captage à réaliser

avec Colombier dans la plaine d'Areuse. Une garantie d'autonomie d'autant plus urgente que la ville de Neuchâtel, fournisseur, annonce que ses prix vont grimper de 55%. Si la menace se réalise, l'augmentation votée ne libérera pas une grande capacité d'investissement.

Problèmes de joints, d'étanchéité... Le collège de Vauvilliers devra être assaini avant ses 20 ans, en 1993. 122.000 francs pour une première étape et l'étude des besoins ultérieurs.

## CHARTRE DE 1343

Par ailleurs, la Charte de 1343 sera fêtée l'année prochaine, grâce au crédit de 133.000 francs.

## SERVICES

● PHARMACIE D'OFFICE  
Bugnon, rue des Epancheurs, jusqu'à 20 h. Ensuite ☎ 25 10 17.

Enfin, la motion socialiste sur la mise en place d'un programme d'emploi pour les chômeurs en fin de droit a été classée. Encore que Blaise Geiser, conseiller général, ait remarqué qu'il faudrait peut-être envisager des solutions nouvelles pour répondre à l'ampleur des dégâts. Boudry compte actuellement 6 chômeurs au bénéfice de la mesure. Mais plusieurs femmes ont préféré retourner à leur foyer, sans s'inscrire, avec leurs dernières indemnités.

La réflexion de fond sur les finances communales – motion avec clause d'urgence déposée par Luce North, devenue conseillère communale par la suite – quant à elle été retirée: «elle se réalise», a expliqué M. Ducommun. AO



La ludothèque du Val-de-Travers fête son dixième anniversaire

# Au paradis du jeu

Près de mille abonnés, trois cents clients réguliers et plus de six cents jeux différents en stock! La ludothèque du Val-de-Travers, installée au vieux collège de Couvet, fête cette année le dixième anniversaire de sa création. Pour marquer l'événement, une journée d'amusement est prévue samedi.

A l'instigation d'un groupe de parents, la ludothèque régionale est fondée en 1982. «Les buts sont multiples, explique Mireille Jeanneret. Social, d'abord. Il est important que tous les enfants puissent avoir des jeux à la maison, sans qu'il y ait une quelconque limite financière. En outre, il est possible d'améliorer la relation parents/enfants par le divertissement, qui est un moment privilégié».

## JEUX CHERS

Avec plus de 600 jeux différents en stock, certains à 5 ou 6 exemplaires, la ludothèque permet à tout un chacun de trouver son bonheur. En outre, la ludothèque possède un certain nombre de jeux chers, de ceux qui laissent un trou dans le budget familial.

Si la ludothèque ne compte pas de jeux «affectifs» – toujours ou poupées qui seraient trop difficiles à rendre – les amusements électroniques sont légion. Et ils sont très demandés. «Nous n'en avons pratiquement jamais en stock», glisse Mme Jeanneret.



## Vieux collège de Couvet

Que choisir parmi les six cents jeux différents en stock?

Fonctionnant avec un noyau d'une quinzaine de bénévoles – on cherche toujours du monde – la ludothèque assure l'achat des jeux uniquement avec les finances d'inscriptions et le revenu des prêts. Elle peut toutefois compter sur des dons.

Lors de sa création, Pro Juventute et la loterie romande offrirent des aides financières. Il y a 5 ans, une banque donna un sérieux coup de main et cette année encore, différents dons viendront apporter un bol d'air frais. De plus, signalons que la

commune de Couvet met à disposition gratuitement les locaux. (mdc)

● Le programme de la manifestation du dixième anniversaire, prévue samedi, paraîtra dans une prochaine édition.

## De 3 à... 77 ans et plus!

La ludothèque régionale, située au rez-de-chaussée du vieux collège de Couvet, est ouverte les lundis et jeudis de 17 à 18 heures 30. A l'exception des périodes des vacances scolaires. Les enfants sont admis à partir de l'âge de trois ans et jusqu'à ...77 ans et plus! En effet, les adultes empruntent régulièrement les jeux de société, fort prisés.

La finance d'inscription se monte à dix francs par famille, les jeux sont «loués» entre 2 et 5 francs pour une durée de trois semaines au maximum. Précisons que les enfants peuvent également s'amuser sur place, aux heures d'ouverture de la ludothèque. En effet, certains jeux – le billard par exemple – ne sont pas destinés au prêt. (mdc)

## Fleurier

### Législatif: départ en douceur

Pour la première séance de la législature 1992-1996, le Conseil général de Fleurier siégera ce soir avec un ordre du jour léger. Un départ tout en douceur. Il sera question des halles de gymnastique (voir «L'Impartial» du 23 septembre), du renouvellement d'un emprunt, de réponses à différentes motions et de diverses informations de l'exécutif.

En 1980, Fleurier contractait un emprunt de 350.000 francs, avec un taux d'intérêt de 4,75%, auprès de la Banque Cantonale pour le financement du nouveau hangar des pompiers. Il s'agit maintenant de renouveler ce prêt. Précisons que le capital encore dû se monte à 224.000 francs. Le nouveau prêt aura une durée de 20 ans pour un taux d'intérêt de 7%, modifiable avec un préavis d'un mois.

## FLEURISIA

Le groupe Forum déposait, en avril dernier, une motion demandant la création d'une commission d'animation de la Fleurisia. Après avoir contacté les partis, le Conseil communal propose cinq noms: Nadine Diamanti et Olivier Fahrni (forum), Michel Jeannin (soc), Patrick Vuilleumier (rad) et Bernard Cousin (lib). Une fois constituée, la commission décidera de l'opportunité de son élargissement à d'autres personnes.

Le Conseil communal procédera à deux informations, concernant la nouvelle répartition des dicastères et la refonte du règlement général de commune. Enfin, le législatif prendra connaissance des rapports 91/92 de la commission de l'école enfantine et de la commission scolaire. (mdc)

Rédaction  
du VAL-DE-RUZ  
Tél: 038/21 26 03  
Fax: 038/21 38 34

Simone ECKLIN

Rédaction du  
VAL-DE-TRAVERS  
Tél: 038/61 38 77  
Fax: 038/61 36 82

Mariano  
De CRISTOFANO

## BRÈVES

### Votations à Travers Impar... donnable

Ce week-end, les Traversins se sont rendus aux urnes pour se prononcer sur un référendum lancé contre un crédit de 73.000 francs, destiné à l'élargissement de la rue Sandoz. La demande de crédit a été acceptée par 163 voix contre 148, et non 48 comme indiqué dans notre édition d'hier. Un résultat serré. (mdc)

### Coffrane

#### Séance de nominations

Lundi 5 octobre, les membres du Conseil général de Coffrane sont convoqués en séance extraordinaire. Au menu de la séance figurent les nominations aux différentes commissions, dont celle du budget et des comptes, de l'Hôpital de Landeyeux, de la salubrité publique, des gravières, de l'urbanisme. On nommera aussi les membres du Conseil intercommunal de la STEP, de la Région LIM, du Conseil intercommunal et comité de la Fontenelle, de l'association d'aide et des soins à domicile ainsi que de SPIVAL, le futur Conseil intercommunal appelé à gérer la piscine. (comm-se)

## AGENDA

### Couvet

#### Connaissance du monde

La première des sept soirées de dépaysement au programme de la saison 1992-1993 du cycle de conférences «Connaissance du monde» aura lieu vendredi 2 octobre à 20 heures à la Salle des conférences de l'Hôtel-de-Ville de Couvet. Christian Monty emmènera les participants sur la route des pharaons, en Egypte et sur les bords de la mer rouge. (mdc)

### Ateliers sylvagnins

#### Dessins et tapis aux cimaises

Nouvelle exposition aux Ateliers sylvagnins qui accueillent cette fois-ci les dessins de Françoise Balmer ainsi que les tapis de Rina Alexander. Le vernissage a lieu vendredi prochain, à 18 h 30. L'exposition est ouverte les 2, 3 et 4 et 9, 10 et 11 octobre 1992. Vendredi: de 17 h 30 à 20 h 30; samedi et dimanche: de 10 h 30 à 12 h et de 14 à 18 heures. (comm-se)

## Route de Tête-de-Ran: pneus d'été en hiver

Les poules iront nicher ailleurs et la neige peut revenir. La question de la route de Tête-de-Ran a trouvé son épilogue. Paré pour l'hiver.

«Je demande une fois pour toute au Conseil d'Etat s'il veut promouvoir le tourisme oui ou non? La route doit être prise en charge par l'Etat... Marcel Gremion, propriétaire du téléski, est fâché. Il l'a fait savoir hier soir, à Fontaines, lors d'une séance qui a réuni tous les intéressés à l'entretien et au déneigement de la fameuse route. D'un côté, Pierre Hirschy, à la tête des Travaux publics, entouré des chefs des Ponts et Chaussées. De l'autre, propriétaires, tenanciers de bistrot, représentants des communes de Fontaines et des Hauts-Geneveys (propriétaire de la route) et professionnels du tourisme. En

tout: 30 personnes. Le but de la rencontre? Jeter un sort à ces 2,5 km de nids de poules qui ont fait rebrousser plus d'un car de touristes, dit-on...

Son entretien? L'Etat et les communes le prendront en charge. La réfection est devisée à 140.000 francs dont une subvention cantonale de 40%, un taux que l'Etat envisage de rediscuter.

Le déneigement ensuite. Il était assuré par la SITC Tête-de-Ran SA, propriétaire du complexe hôtelier, à l'appui d'une subvention de l'Etat de 30.000 francs. En juin dernier, la société remettait les comptes à zéro et se muait en société immobilière, confiant l'exploitation de l'hôtel-restaurant à deux gérants (dont l'absence hier soir a été fort «regrettée».

Depuis, la SITC «n'a plus rien à y voir», a dit son vice-président, Jean-Pierre Aubert. Qui va dès lors s'occuper du déneigement? L'Etat, ont répondu en chœur tous les intéressés, les privés estimant qu'ils ont déjà assez investi là-haut, les communes se réfugiant derrière leur règlement: pas de déneigement en dehors du périmètre communal. Le débat allait s'enlisier quand, sous les traits de Pierre Hirschy, Zorro est arrivé: «Pourquoi ne pas faire un groupement entre les privés? Vous mettez les travaux en soumission. Nous, nous apportons 30.000 francs, soit presque le 100% des frais». La solution a séduit. J.-P. Aubert a proposé de lancer l'affaire, souhaitant cependant que le gérant de la future association soit une personne du coin. Avis aux habitants des crêtes. S. E.

Stellina déploie ses étoiles dans le Val-de-Ruz

## Le cirque du serpent python

Après Fontaines, le cirque Stellina va dresser son chapiteau bleu, ses colliers d'ampoules multicolores et ses quatre caravanes dans plusieurs villages du Val-de-Ruz.

«Nous voulons faire rêver les gens», explique Heidi Ruegg qui, avec son mari Serge, a créé il y a cinq ans ce grand petit cirque. Pour assurer une heure trois quarts de spectacle, Heidi et Serge se «multiplient» littéra-

lement, se glissant tour à tour dans la peau d'un clown, d'un magicien ou d'une dompteuse.

Sans que les spectateurs s'en rendent compte, Heidi change de costume une bonne douzaine de fois, elle qui qui affectionne tout particulièrement les serpents: sur scène, outre ses deux boas, elle présente un python de plus de trois mètres. A voir absolument. (ha)

● Leur saison 92 a débuté en mars: après Fontaines, le cirque Stellina sera ce soir à 20 h 30 et demain mercredi à 15 h, sur la place du village de Fontainemelon. Puis jeudi, à 20 h 30, et vendredi, à 16 h 30, à Chézard-Saint-Martin, au centre communal. Enfin, samedi 3 octobre, à 20 h 30, dimanche 4 octobre, à 15 h, et lundi, à 13 h 30, à Dombréson, sur la place du collège.

Val-de-Ruz: concours de cynologie

## Les chiens sous la loupe

Comme chaque année, les Amis du chien, section du Val-de-Ruz, ont organisé leur concours cynologique. Il s'est déroulé ce week-end, par un temps magnifique, aussi bien à La Vue-des-Alpes que dans la région de Tête-de-Ran, tandis que les résultats étaient énoncés par le chef des concours, Paul Rattaly, dans la cabane des Biolets au sud de Boudevilliers. Les concurrents et leur bêtes ont été examinés par des juges officiels qui se sont déclarés satisfaits de l'organisation et des très bons résultats obtenus.

Résultats. – Classe CHA1: 1.

Marie-Louise Henry, 295 pts; 2. ex aequo, Michel Hehlen et Dominique Baumgartner, 294; 4. Bernard Favre, 293; 5. Bernard Vuagniaux, 278. Classe CHA2: 1. Dorine Schmied, 284. Classe CHD1: 1. Toni Schmied, 273; 2. Archedio Ferrara, 266. Classe CH2: 1. Claudine Bachmann, 213. Classe Int. 2: 1. Reymond Allemann, 200; 2. Marc Berset, 190. Classe Int. 3: 1. Jean-Pierre Paroz, 283; 2. Freddy Mathys, 277; 3. René Christinat, 271. Classe CHS1: 1. Freddy Amezdroz, 291; 2. Brigitte Amezdroz, 288; 3. Claude Meyrat, 287. (ha)

Tribunal de police du Val-de-Ruz

## Intrusion fautive

A. R. ne s'est pas présenté à l'audience à laquelle il devait comparaître sous la prévention de dommages à la propriété. Lors de son audition par la police, A. R. avait pourtant admis les faits. La plaignante, qui, elle, était présente à l'audience, a expliqué que A. R. a vécu chez elle pendant deux ans. Lorsqu'elle a mis fin à leur relation, A. R. ne l'a pas acceptée. La plaignante l'a trouvé plusieurs fois chez elle, profitant d'une fenêtre ouverte pour entrer. Un matin, A. R., est allé sonner chez la plaignante, et comme celle-ci refusait de le laisser entrer, il a cassé la porte-fenêtre pour pénétrer chez elle. Plus tard, il a endommagé le Natel de la plaignante en le jetant par terre. Le tribunal a condamné A. R., par défaut, à une amende de 400 fr et à 90 fr de frais judiciaires. Compte tenu de l'attitude d'A. R., qui continue de menacer la plaignante, cette amende restera inscrite au casier judiciaire. (pt)

● Le tribunal était placé sous la présidence de M. Pierre Bauer, suppléant, assisté de M. Patrice Philot, substitut au greffe.

### VAL-DE-RUZ

- SERVICE DE GARDE PHARMACIE en cas d'urgence ☎ 111 ou gendarmerie ☎ 24 24 24.
- HÔPITAL ET MATERNITÉ Landeyeux: ☎ 53 34 44.

### VAL-DE-TRAVERS

- AMBULANCE ☎ 117
- COUVET
- HÔPITAL maternité et urgences: ☎ 63 25 25.



Saint-Imier: la PC effectue divers travaux d'utilité publique

## Les idoles des enfants!

Le service PLCF (Pionnier de lutte contre le feu) de la Protection civile imérienne effectue actuellement divers travaux d'utilité publique: réfection des rives de la Suze, création d'une place de pique-nique et construction d'une maisonnette avec toboggan au jardin public de Champ-Meusel. Motivation assurée et popularité non moins garantie!



Saint-Imier

Au jardin public de Champ-Meusel, la PC à pied d'œuvre pour les enfants!

(Impar-Egglar)

répond exactement à cette évolution.

### CINQUANTE APPELÉS

Après le cours préparatoire de mercredi dernier, durant lequel une dizaine de cadres ont visité les chantiers et organisé le travail, 25 appelés ont effectué un exercice jeudi et vendredi passés, tandis que 25 autres font de même depuis hier et jusqu'à ce soir mardi. L'ensemble du service PLCF aura donc été à pied d'œuvre à Saint-Imier même.

Pour ce cours 1992, la direction administrative est assumée par Silvio Galli, suppléant du chef local Denis Gerber, tandis que Gérard Jardin, chef du service PLCF, endosse la responsabilité technique de tous les exercices et chantiers.

Ces chantiers, au nombre de trois, seront donc bouclés ce soir même. Au grand bonheur des enfants, notamment, qui auront été nombreux à suivre avec impatience les travaux effectués

par la PC au jardin public de Champ-Meusel.

Là, en effet, les astreints ont érigé - sous les ordres de l'un d'entre eux, menuisier de son état - une cabane en rondins de laquelle les petits pourront s'élaner sur un toboggan. Une réussite au niveau de l'esthétique comme à celui du jeu, ce dont on pouvait se rendre compte avant même qu'elle soit terminée!

A relever que tout le bois nécessaire a été offert gracieuse-

ment par la Bourgeoisie imérienne.

### DANS LA SUZE

Au nord-est des Longines, la PC a procédé à la reconstruction d'une chute avec bassin d'amortissement, travaux qui ont nécessité l'emploi d'engins mécaniques, les blocs de calcaire utilisés pesant quelque 800 kg chacun. Là aussi, l'efficacité n'enlève rien à l'esthétique.

Par ailleurs, dans le même secteur, le service PLCF assume la réfection des rives sur une bonne centaine de mètres. Une réfection réalisée selon la méthode la plus moderne, avec plantation de saules après reconstitution d'une berge au moyen de fascines.

Troisième chantier mené à bien par le même service, la construction d'une place de pique-nique au pied de la dalle de Champ-Meusel. Il s'est agi là de réaliser un foyer maçonné, avec grille scellée, puis d'installer autour une table et deux bancs, faits de bois offert par la Bourgeoisie une fois encore.

A relever que cette place est la première d'une série que la PC réalisera pour Pro Saint-Imier, qui entend y installer encore une poubelle. En espérant que grâce à ces endroits aménagés spécialement, les pique-niqueurs feront désormais preuve de respect pour les lieux, en évitant de multiplier inutilement les foyers et, surtout, en ne laissant plus derrière eux des traces peu ragoutantes... (de)

Rédaction  
du JURA BERNOIS  
Tél: 039/44 18 00  
Fax: 039/44 17 07

Dominique EGGLEL

### BRÈVES

Université de Berne  
Un institut  
pour les médias

Le Conseil exécutif du canton de Berne a reconnu tout récemment la discipline des sciences médiatiques, jusqu'alors rattachée à l'Institut de sociologie de l'Université de Berne, comme institut à part entière. (oid)

Nouveaux professeurs

Le Gouvernement bernois a nommé professeurs ordinaires Jürg Blum et Gottlieb Uelschi, de la Faculté de médecine vétérinaire, ainsi que Marc Bonhomme, Norbert Semmer et Hans-Rudolf Wicker, de la Faculté de philosophie et d'histoire. (oid)

Soutien  
à la Tchecoslovaquie  
Berne-Prague:  
des échanges

Dans le cadre du programme cantonal de soutien à la Tchecoslovaquie, le Conseil exécutif a octroyé tout récemment un crédit de 120.000 francs en faveur de bourses d'échanges et d'échanges de professeurs. (oid)

### AGENDA

Courtelay  
Vernissage  
à la Préfecture

La Commission des œuvres d'art de la Préfecture de Courtelay lance une invitation cordiale, à toutes et à tous, pour le vernissage (samedi 3 octobre, 17 h.) de l'exposition qu'elle va consacrer jusqu'au 1er novembre à Ernest Walther, graphiste-peintre. (de)

Conférence  
à Reconviiler  
«Don d'organes,  
oui ou non?»

La Croix-Rouge suisse, section Jura bernois, et le Bureau d'information sociale, à Courtelay, organisent une conférence publique le mercredi 7 octobre, à Reconviiler (20 h, restaurant du Midi), sur le thème «Don d'organes, oui ou non?». Deux transplantés cardiaques y parleront de leur expérience et répondront aux questions des participants. (comm)

Saint-Imier: une ambiance formidable à La Roseraie

## Une fête, une réussite!

La fête de La Roseraie, le home pour personnes âgées du district de Courtelay, a connu samedi un succès retentissant. Les participants ont bien atteint le double de ce qu'espérait la direction de l'établissement, dès lors décidée à renouveler l'expérience.

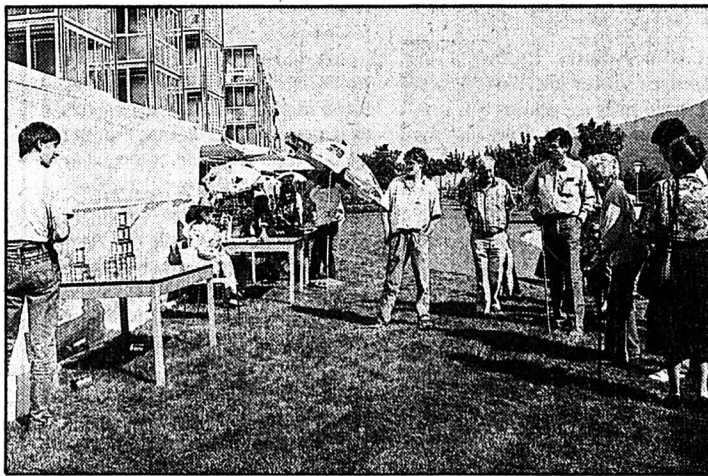
Près de 400 personnes ont effectivement pris le repas de midi sur place, tandis que durant toute la journée, une ambiance chaleureuse a régné dans et autour du home, pour le plus grand bonheur de ses pensionnaires.

Les meilleurs résultats des jeux organisés pour la circonstance, en précisant que les prix non retirés sont délivrés au secrétariat de La Roseraie, pendant les heures de bureau.

Jeu de la montre (la réponse exacte était 8 h 23'31"): 1. Eric Tschan, Courtelay; 2. Marina Flückiger, Mont-Soleil; 3. Raymond Pauchard, La Chaux-de-Fonds. Jeu des épices: 1. Janine Schoeni, La Chaux-de-Fonds; 2. Dora Sprunger, Mont-Soleil; 3. Denise Meyer, Saint-Imier.

Jeu des lentilles (réponse exacte: 11.857 lentilles): 1. Jacqueline Girardin, Courtelay; 2. Monique Kohler, Les Geneveys-sur-Coffrane; 3. Yvette Cornali, Saint-Imier. Jeu des boîtes: Adultes: 1. Corinne

Schwab, Saint-Imier; 2. Jacqueline Girardin, Courtelay; 3. Otto Althaus, Enfants: 1. Marina Flückiger, Mont-Soleil; 2. Anathalie Rossel, Saint-Imier; 3. Gisèle Tharin, Saint-Imier. (de)



Saint-Imier

Parmi les attractions de la fête organisée par La Roseraie, un jeu d'adresse qui a amusé grands et petits.

(Impar-Egglar)

L'ADIJ et le CJPC s'adressent aux entreprises

## Savoir se présenter

Les foires et salons industriels, en Suisse ou à l'étranger, permettent aux entreprises de se faire mieux connaître de leurs clients, de convaincre des acheteurs potentiels et de consolider leurs positions sur les marchés. L'importance de ces manifestations ira en s'amplifiant avec l'avènement du marché unique européen et les conditions de concurrence qui en découleront.

Où et quand ces salons ont-ils lieu, quelle est leur importance pour nos entreprises, selon quelles modalités peuvent-elles y participer et, surtout, comment s'y présenter pour y faire bonne

figure? Pour répondre à ces questions très concrètes, l'ADIJ et le Club jurassien de publicité et de communication (CJPC) organisent un colloque qui aura lieu mardi 13 octobre, de 14 à 18 h. Il s'adresse tout particulièrement aux responsables des entreprises de la région (direction ou marketing), mais est également ouvert à toutes les personnes intéressées par l'avenir de notre économie. (comm)

● Renseignements auprès du secrétariat de l'ADIJ, case postale 344, 2740 Moutier, tél. 032/ 93 41 51, fax 032/ 93 41 39.

### SERVICES

#### SAINT-IMIER

- MÉDECIN DE SERVICE  
☎ 077/37 33 37, 24 h sur 24 h.
- PHARMACIE DE SERVICE  
☎ 111.
- HÔPITAL ET AMBULANCE  
☎ 42 11 22.

#### COURTELARY

- MÉDECINS  
Dr Chopov, ☎ 44 11 42.  
Dr Ruchonnet, ☎ 44 10 10.

#### CORGÉMONT

- MÉDECINS  
Dr Ennio Salomoni, ☎ 97 17 66.  
Dr de Watteville, ☎ 97 11 67.

#### SONCEBOZ

- MÉDECIN  
Dr Ivano Salomoni, ☎ 97 24 24.

Saint-Imier: Tibor Varga et Jean-Christophe Geiser

## L'événement musical 92!

Le week-end inaugural du Relais culturel sera marqué, en guise de clôture et de point culminant, par le concert exceptionnel que propose le CCL à la Collégiale: Tibor Varga, Jean-Christophe Geiser et l'Orchestre de l'Académie de Sion!

Cette seule énumération de noms suffira à faire bondir les mélomanes. Pour les autres, on rappellera que Tibor Varga est l'un des plus célèbres violonistes actuels, ce que nul ne devrait plus ignorer depuis qu'existe, à Sion, le festival qui porte son nom.

Hors de nos frontières et celles de sa Hongrie natale, le monde entier a reconnu son talent en tant que concertiste, avant d'apprécier ses qualités d'enseignant. L'orchestre de l'Académie de Sion, qui accompagnera les solistes de ce samedi, est d'ailleurs constitué de ses élèves et anciens élèves.

Autre tête d'affiche de ce concert, Jean-Christophe Geiser, un enfant de Cortébert, qui a signé l'exploit d'être nommé, à 26 ans, en tant qu'organiste titu-

laire de la Cathédrale de Lausanne! Une fonction qu'il occupe depuis février dernier.

Rappelons encore qu'il avait auparavant mené de front, fait rare, des études de droit - il est titulaire d'un brevet d'avocat - et des études musicales qui l'ont vu aligner diplôme d'enseignement de piano, licence de concert d'orgue avec distinction et plusieurs prix, dont celui de l'Etat de Berne.

### BACH, MOZART ET POULENC

Au programme de ce concert exceptionnel, le Concerto pour deux violons en ré mineur de Jean-Sébastien Bach, avec les solistes Tibor Varga et Yolande Leroy, le Concerto en la majeur pour violon de Mozart, avec la soliste Mirjam Contzen, et enfin le Concerto pour orgue et orchestre en sol mineur de Francis Poulenc, avec bien sûr Jean-Christophe Geiser en tant que soliste.

A ne manquer sous aucun prétexte! (de)

● Samedi 3 octobre, Collégiale de Saint-Imier; location auprès du Centre de culture et loisirs, Saint-Imier, tél. 039/ 41 44 30, de 14 à 18 h.

### Bienne

## Soutien au MAD

Le Gouvernement bernois a autorisé la Coordination MAD (Maintien à domicile), de Bienne, à inclure à la répartition des charges, à raison d'un montant de 250.000 francs, le coût d'un système de renseignements et d'appels de détresse.

(oid)



Saint-Imier

Jean-Christophe Geiser, organiste titulaire de la Cathédrale de Lausanne. (Privée)



Schäublin concentre la production de machines à Bévillard: 85 personnes licenciées

# Coup dur pour Tramelan

Schäublin S.A., fabrique de machines, licencie 85 collaborateurs. Dans le cadre du regroupement des sites de fabrication, la production de machines-outils sera concentrée à Bévillard dès le 1er janvier 1993. L'usine de Tramelan sera fermée en avril 93. Au total, cette mesure entraînera la suppression de 85 emplois, qui se traduira par autant de licenciements. La FTMH va s'engager pour le reclassement des licenciés.

d'Orvin, a indiqué un porte-parole de l'entreprise.

**PLAN SOCIAL RECONDUIT**  
Selon le secrétaire de la Fédération des travailleurs de la métallurgie et de l'horlogerie (FTMH) de Tavannes, Max Siegenthaler, le syndicat a été mis au courant de la décision hier matin. Les commissions d'entreprise avaient été averties auparavant. Le plan social élaboré en mai dernier sera reconduit. Il prévoit en plus la possibilité pour les licenciés de suivre des cours de perfectionnement durant le délai de dédite.

Le secrétaire de la FTMH a précisé que les licenciements annoncés hier touchent principalement l'usine de Bévillard. Une quinzaine de travailleurs de l'usine de Tramelan seront licenciés et cinq à sept de l'usine d'Orvin. D'ici à la fin de l'année, Schäublin ne pourra plus recourir au chômage partiel (certains ouvriers ne travaillent qu'un jour ou deux par semaine), ayant épuisé ses droits, a indiqué M. Siegenthaler. Cela explique selon lui en partie la mesure annoncée hier.

**DRAMATIQUE POUR LA RÉGION**

L'usine de Tramelan employait encore 53 personnes. Le sort de

ceux qui y restent (licenciement ou transfert à Bévillard) se décidera d'ici à la fin du mois de janvier de l'année prochaine. Car, fin avril 93, l'usine de Tramelan sera fermée. Après ces mesures de restructuration, Schäublin fonctionnera avec environ 350 collaborateurs à Bévillard et avec une vingtaine à Orvin, a indiqué M. Siegenthaler.

Pour la région, ces licenciements sont dramatiques, a indiqué le secrétaire de la FTMH.

Les personnes licenciées auront d'autant plus de peine à se reclasser qu'elles sont souvent spécialisées et d'un certain âge. La FTMH négociera avec Schäublin les conditions du transfert de la production de Tramelan à Bévillard.

Par ailleurs, les commissions d'entreprise ont chargé la FTMH de contacter les autorités de la commune de Tramelan et du canton de Berne. Il s'agit d'essayer de trouver une nou-

velle utilisation pour l'usine de Tramelan, relativement moderne.

En mai dernier, Schäublin avait déjà annoncé la suppression de 66 emplois à Tramelan et Bévillard. A l'époque déjà, l'entreprise invoquait la situation économique difficile. La fabrique de Bévillard avait alors licencié 49 de ses 460 employés. Celle de Tramelan s'était séparée de 17 de ses 70 collaborateurs. (ats)

## BRÈVE

### Nouvelle nonagénaire à Tramelan

Dimanche, Mlle Bertha Chopard est entrée dans le club des nonagénaires de Tramelan. Après sa scolarité effectuée aux Breuleux, elle a travaillé dans une entreprise de ce village durant de très nombreuses années. A l'âge de la retraite, elle s'est installée à Tramelan, à la rue de l'Ouest 9 où elle est demeurée durant 15 ans environ. Toujours prête à rendre service, Mlle Châtelain était restée très active s'occupant avec plaisir de son jardin. Entourée de sa famille, c'est au home «Les Roches», où elle réside qu'elle a été fêtée. (vu)

## AGENDA

### Parents d'élèves Conférence au CIP

L'Association des parents d'élèves de Tramelan rappelle sa conférence-débat de ce soir à 20 h 15 au CIP, salle Betelgeuse. Les thèmes «A quoi sert l'enseignement religieux à l'école? et la tolérance, peut-elle être vécue dans le cadre scolaire?» seront abordés. Mme Christiane Jordan, enseignante et responsable des programmes Enbiro et Mme Béatrice Dolivo-Walizer, enseignante et mère de famille à Biemme, y participeront. Entrée libre. (comm-vu)

La restructuration est dictée par la situation difficile dans laquelle se trouve actuellement le secteur de la machine-outil, précise le communiqué publié lundi par Schäublin. La réorganisation doit permettre à l'entreprise de renforcer sa position sur le marché mondial. La fabrique d'outillages de Delémont n'est pas touchée par ces mesures. Quelques personnes perdront leur emploi dans la succursale

Quatrième Festival de country-music des Reussilles

## Nouveau pari gagné

Les responsables du Festival des Reussilles de country-music ont gagné leur pari. Leur manifestation, samedi, a rencontré un nouveau succès populaire.

On se souvient du coup d'éclat réalisé par les organisateurs qui, l'année dernière, avait réussi l'exploit de réunir sur scène des stars américaines telles que Carol Chase, Harry Shannon et la vedette Jan Hiermeyer. Cette année, si ces vedettes améri-

caines n'étaient pas présentes aux Reussilles, les groupes engagés ont été tout aussi performants. Un merveilleux spectacle avec J. G. Duke, dont la réputation n'est plus à faire, et avec le groupe Vanja Van Rooy Band.

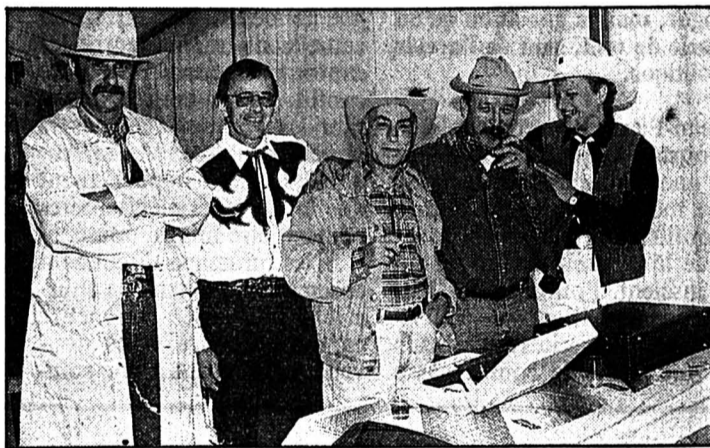
Aux Reussilles, les adeptes de la country-music sont venus des quatre coins du pays pour goûter aux joies de cette musique qui crée à chaque fois une ambiance bien particulière. A rele-

ver qu'aucun incident n'a été signalé et que le jeu de la «prison» a connu son habituel succès.

Cette soirée, animée par des vedettes du country, a été l'occasion de sympathiques retrouvailles. Il a appartenu au «Shérif» d'un soir, Marcel Weber, d'officier en qualité de maître de la cérémonie alors qu'André Droz, l'un des fondateurs du festival, a remercié ses nombreux collaborateurs mais aussi le public qui ne cesse de manifester sa fidélité.

Le concours devant désigner la personne la mieux costumée s'est lui aussi bien déroulé. Pour cette 4e édition, c'est René Vigna de Port qui a remporté le premier prix, soit un holster offert par Sylvie et Michel Sollberger qui, eux aussi, ne sont pas étrangers au succès de ce festival. Le 2e rang est revenu au Chau-de-Fonnier Jean-Claude Racine alors que c'est une petite fille, dont le nom est resté inconnu, qui a remporté le 3e prix, (le papa a récupéré son bien et le prix sans donner son identité...). Benidu Schüpbach a terminé quatrième et Jean-Claude Mathez, cinquième. (vu)

● Avec le soutien de «L'Impartial»



Les Reussilles

Une équipe dévouée qui est à la base du succès du festival. Tout à gauche, André Droz le «shérif», président et fondateur. (vu)

## Climat de déception

Ce nouveau coup dur pour l'industrie tramelote a été vivement ressenti par toute la population du village. Hier soir, dans un climat de déception, les discussions allaient bon train puisque sur les 55 collaborateurs encore en activité dans l'usine de Tramelan, 15 sont licenciés et 40 pourront conserver un emploi, mais à l'usine de Bévillard.

Quant aux autorités municipales, bien qu'étant au courant des difficultés de Schäublin S.A., elles n'ont pas été informées de cette dernière décision. Pourtant elles ne sont jamais restées sans réaction.

Après la première vague de licenciements, les autorités étaient intervenues fermement pour le maintien de l'usine de Tramelan. Elles demandaient une nouvelle entrevue qui, jusqu'à ce jour, n'a malheureusement pas encore eu lieu. Evidemment que de telles décisions échappent totalement

aux autorités qui ne peuvent que le regretter tout en cherchant à soutenir les travailleurs concernés.

**LA FTMH PRESSE LE CANTON**

Dans un communiqué publié dans la soirée, la section régionale de la FTMH «exige du canton qu'il use de toute son autorité en mettant tout en œuvre pour augmenter sans délai le nombre de périodes d'indemnisation, en cas de chômage partiel, de 12 à 18 mois».

Soulignant que ce mode d'intervention permet de préserver des emplois, la fédération rappelle que les syndicats de la région avaient réclamé cette modification au mois de mai déjà, en mettant en exergue l'urgence de la démarche. «Nous savions que beaucoup d'entreprises allaient épuiser leurs droits à la fin de l'année. Aujourd'hui, les problèmes se posent, et rien n'a été entrepris!» (Imp)

Une centaine d'écoliers en course

## Champions de demain

Une centaine d'écoliers, venus de toute la région, ont été en fête à l'occasion de la course à pied que leur ont proposée les membres du Cross-Club Tramelan. Cette compétition, inscrite conjointement avec la course des adultes, a été des plus spectaculaires.

Afin de décrocher la médaille pour le titre de champion, les écoliers, se sont préparés comme de vrais sportifs. Au départ, les parents se sont montrés aussi inquiets que les concurrents eux-mêmes, ce qui a donné encore plus de suspense.

Les participants ont été répartis en différentes catégories selon les âges, avec des parcours variant entre 500 m et 4 km.

**RÉSULTATS**

**1985 et plus jeunes.**— Ecolières D: 1. Eve Broglin, Courroux; 2. Anita Wyss, Isenfluh; 3. Adeline Lalire, Tramelan. Ecoliers D: 1. Marc Rossel, Tramelan; 2. Julien Petraglia, Courtelary; 3. Steven Moy, Lengnau, 4. Bastien Paratte, Tramelan.

**1983-84.**— Ecolières C: 1. Emilie Kohler, Villeret; 2. Cindy Amstutz, Tavannes; 3. Mélanie Moy, Lengnau; 4. Laurie Châ-

telain, Les Reussilles. Ecoliers C: 1. Asaël Gosteli, Diesse; 2. Frédéric Gogniat, Le Noirmont; 3. Julien Bichsel, Tramelan; 4. Benoit Mafille, Tramelan.

**1981-82.**— Ecolières B: 1. Anne-Catherine Gillis, Corgémont; 2. Sylvie Rohrer, Corgémont; 3. Aline Roth, Colombier. Ecoliers B: 1. Jérôme Maeder, Corgémont; 2. Fabio Monti, Tramelan; 3. Jérôme Heimann, Perrefitte.

**1979-80.**— Ecolières A: 1. Magali Godat, Le Noirmont; 2. Patricia Tièche, Tramelan; 3. Marianne Stalder, Les Breuleux. Ecoliers A: 1. Adrien Chaignat, Tramelan; 2. Patrick Jeanbourquin, Le Boéchet; 3. Sacha Moy, Lengnau.

**1977-78.**— Cadettes B: 1. Séverine Godat, Le Noirmont. Cadets B: 1. Patrick Mayoraz, Moutier; 2. Julien Chopard, Cherneix; 3. Xavier Moser, Areuse.

**1975-76.**— Cadettes A: 1. Andrea Scheidegger, Tramelan; 2. Cédrine Châtelain, Les Reussilles; 3. Sandrine Jeanbourquin, Le Boéchet. Cadets A: 1. John Sollberger, Malleray; 2. Cédric Kurth, Pontenet; 3. Steve Lauber, Tramelan. (vu)

## DIVERS



UNIVERSITÉ POPULAIRE JURASSIENNE

## COURS DE LANGUES

avec certificat international

A Saignelégier – Saint-Imier – Tramelan

ANGLAIS ALLEMAND FRANÇAIS

méthodes modernes éprouvées, étude en groupe, réseau d'enseignants dynamique.

Fr. 390.- pour 36 semaines (2 heures, en début de soirée)

Renseignements et inscriptions: secrétariat général, tél. 066 66 47 55 (de 9 h à 11 h et de 15 h à 18 h); fax 066 66 26 07

165-1444

## VACANCES - VOYAGES

Maison de repos et de vacances

*Les Roches Grises*

Notre maison, avec son parc ombragé, vous offre calme et détente. Elle est située à 600 m d'altitude, à 4 km au nord-est de Vevey. Vue magnifique sur les Alpes de Savoie, les Dents-du-Midi et le Lac Léman.

Chambres confortables. Cuisine saine et variée.

Demandez les prospectus: Les Roches Grises, 1806 Saint-Légier (VD), ☎ 021/943 12 72

195-605216

L'annonce, reflet vivant du marché

## IMMOBILIER

A louer pour date à convenir  
Paix 145-147  
La Chaux-de-Fonds

### Appartement 3 pièces

dès Fr. 850.- plus charges

Pour tous renseignements:

☎ 038/24 22 45

28-152

A louer pour le 1er octobre 1992,

### magnifique appartement 3 pièces

avec cuisine agencée et place de parc extérieure. Sis Temple-Allemand 59.

Pour tous renseignements, s'adresser à:

Gérance Roulet-Bosshart-Gautschi, ☎ 039/23 17 84

132-12263

A LOUER à La Chaux-de-Fonds  
grand appartement ancien

de 3 pièces, réduits, galetas. Situation ensoleillée, avec balcon.

Pour renseignements et visite

☎ 039/23 11 00

470-206001

A louer rue du Locle 5a

locaux commerciaux à l'usage de bureaux, locaux d'exposition, magasin, etc.

Surface 100 m<sup>2</sup>.

Loyer mensuel: Fr. 1360.- + charges Fr. 280.-

Pour visiter: RÉGIE Immobilière MULLER & CHRISTE SA,

☎ 038/24 42 40

28-1075

A louer tout de suite à La Chaux-de-Fonds

APARTEMENT

3 1/2 pièces, duplex

Loyer: Fr. 1080.-

GRAND STUDIO

Fr. 600.-

Téléphoner au bureau fiduciaire

MOY

2206 Les Geneveys-sur-Coffrane

☎ 038/57 12 20

ou 077/37 27 18

450-1076

Publicité intensive, Publicité par annonces



Inauguration à l'Ecole de microtechnique et d'horlogerie et à l'Ecole de métiers de Porrentruy

# Un centre d'usinage ultramoderne

L'Ecole de microtechnique et d'horlogerie (EHMP) et l'Ecole de métiers de Porrentruy, que dirige M. Etienne Fueg ont inauguré hier matin un nouveau centre d'usinage Schaublin 44 ultramoderne. Valant plus de 600.000 francs, il a été acheté sur la base d'un crédit accordé par le Parlement l'année dernière.



Porrentruy

Le nouveau centre d'usinage servira à la formation des apprentis de l'EHMP mais aussi à celle de personnes déjà en activité.

Il s'agit d'une machine haute de quelque 3 mètres, large de 5 et profonde d'autant. Elle dispose d'un réservoir de 120 outils commandés par ordinateur en un temps très court. Le centre travaille dans cinq dimensions, soit les quatre directions ordinaires et sur un axe tournant sur lui-même. Il est en mesure d'agir sur une pièce métallique dans plusieurs dimensions simultanément et de produire des pièces avec une très grande précision. Il est équipé d'un laser et de rayons infrarouges.

## DIVERS USAGES

Le centre d'usinage sera utilisé notamment dans la formation

des apprentis de l'EHMP. Elle servira de support didactique dans la formation de personnes en activité, notamment lors de cours et de séminaires. Un tel séminaire est d'ailleurs mis sur pied dès la semaine prochaine.

Selon le directeur de Schaublin, M. Villeneuve, le centre est conçu de telle manière que toute nouvelle extension est aisée à réaliser, ce qui laisse ouvertes des possibilités de développement et d'adaptation aux évolu-

tions techniques de pointe. Le centre pourra être utilisé en guise de soutien et de conseils à l'industrie régionale. Il pourra même être loué à certaines entreprises, selon des conditions à définir. Les écoles s'en serviront

afin de réaliser des travaux de sous-traitance, voire des développements de prototypes sur la base de mandats particuliers.

## BACCALAURÉATS MULTIPLES

Enfin, le centre jouera un rôle de premier plan dans le développement des relations que les deux écoles entretiennent avec d'autres établissements de formation, en France voisine notamment. Il pourra aussi servir de fondement à un cours axé sur la fabrication assistée par ordinateur.

Dans son allocution, le ministre Jean-Pierre Beuret a souligné que ce centre d'usinage jouera un rôle utile dans la préparation du baccalauréat technique qui sera testée au sein d'une classe-pilote à l'EHMP, dès la prochaine rentrée scolaire.

Le ministre de l'Economie a également souligné que le Gouvernement entend développer la formation de type commercial à Delémont, y compris le baccalauréat dans la capitale, les autres types de baccalauréats continuant à être dispensés à Porrentruy.

Au cours de journées portes ouvertes, jeudi 1er et vendredi 2 octobre l'après-midi, ainsi que samedi matin 3 octobre, le public aura la possibilité de visiter le centre d'usinage et de s'en faire expliquer le fonctionnement. V. G.

Rédaction  
du JURA  
Tél: 039/51 20 51  
Fax: 039/51 24 85

Michel GOGNIAT

## BRÈVES

### Scrutins communaux Plusieurs non

Les autorités de Develier ont subi deux revers importants dimanche. Les citoyens ont refusé par 264 voix contre 228 un projet de protection civile et celui de la transformation du bureau communal par 304 non contre 188 oui. A Glovelier, un crédit de 1,6 million, destiné à la rénovation du bâtiment scolaire, a aussi été repoussé par 174 non contre 132 oui. (vg)

### Maladie d'Alzheimer Association à créer

A l'initiative du Dr Clavijo, médecin-chef à l'Hôpital de Porrentruy, une association des victimes de la maladie d'Alzheimer - dégénérescence sénile - se créera dans le Jura. Environ 5% des personnes de plus de 65 ans et 20% des octogénaires souffrent de cette maladie. Une association de soutien pourrait donc remplir une fonction utile et dispenser de judicieux conseils à bien des égards. (vg)

### Université de Neuchâtel Les institutions jurassiennes

Le cours sur les institutions jurassiennes commence le 26 octobre à l'Université de Neuchâtel par le module juridique. En janvier 1993 suivra le module économique, le socio-historique commençant en avril prochain. Inscription à l'Université tél. 038/ 211.536. Ces cours donneront droit à un certificat. Ils sont aussi ouverts aux auditeurs libres. (vg)

### Home de Lajoux Vers la polyvalence

L'exécutif jurassien avait décidé que les nouveaux homes de Lajoux et de Bassecour devaient accueillir des patients de type B (personnes ayant besoin de prestations médicales et infirmières régulières). Or, le député de Bassecour Jean-Marie Allimann se demande si ces homes ne devraient pas être polyvalents et s'occuper aussi de patients de type C (besoin de soins permanents) car, dit-il, vu l'âge généralement avancé des pensionnaires, ces derniers passent rapidement d'un état à un autre. Le Gouvernement se déclare d'accord avec le raisonnement du député pdc et se dit prêt, le moment venu, à reconnaître la mission mixte de ces deux homes pour qu'ils puissent bénéficier des subventions ad hoc. (mgo)

## Nouvelles installations pour Louis Lachat S.A.

### Portes ouvertes et licenciements envisagés

L'entreprise Louis Lachat S.A. qui exploite notamment la carrière de La Malcôte, aux abords de la route du col des Rangiers, ouvrira ses installations à la visite du public, samedi prochain. Cela coïncide avec les 35 ans d'existence de cette entreprise.

Malheureusement, ce qui aurait pu être une fête est terni par les difficultés que connaît l'industrie de la construction, en raison d'éléments financiers comme la hausse des taux d'intérêt. Après une légère baisse en 1991, le chiffre d'affaires a connu un très net recul en 1992. La baisse pourrait être de 3 à 4 millions à la fin de 1992. Lachat S.A. devra sans doute se résoudre à licencier 5 de ses 50 collaborateurs, car le recours au chômage partiel n'est pas possible, la loi ne l'autorisant que pour dix collaborateurs. Lachat S.A. espère qu'une reprise de la construction, à la faveur de la dégrèvement des taux

d'intérêts, permettra une reprise des affaires dans quelques mois.

### TRANSJURANE: 15 À 20% SEULEMENT

Louis Lachat S.A. précise que les chantiers de la Transjurane ne représentent que 15 à 20% de ses activités. Les entrepreneurs de ces chantiers disposent en effet de leur propre fabrique de béton. Lachat a déjà extrait à ce jour plus d'un million de m<sup>3</sup> de la carrière de La Malcôte qui produit un des meilleurs calcaires du Jura. Elle dispose aussi d'une centrale à béton et d'une installation de production d'enrobés bitumineux à Courtételle. Certains enrobés doivent toutefois être fabriqués avec de la pierre dure qui n'existe pas dans le Jura et est importée de France, soit à plus de 50 kilomètres des lieux de transformation.

Outre deux centrales à béton, Louis Lachat S.A. dispose de 14 camions malaxeurs et de 4 pompes à béton. V. G.

## Suppression de la ligne Delle-Belfort

### Le taxi remplace le bus

Les CFF assurent en taxi la liaison entre Delémont et Belfort après la suppression du trafic ferroviaire voyageurs par la SNCF. Les CFF n'ont pas encore obtenu l'autorisation d'exploiter un service de bus sur territoire français, a expliqué hier Sébastien Jacobi, de la direction du premier arrondissement des CFF, à Lausanne.

Le remplacement du bus par un taxi n'est qu'une solution transitoire. Un service de bus sera mis en place dès que les Français accorderont une concession. Taxi ou bus, il ne s'agit que d'un essai.

Les CFF n'avaient pas l'intention de maintenir le trafic voyageurs entre Delémont et

Belfort. A la suite d'un malentendu interne, les CFF ont tout de même inscrit les deux liaisons quotidiennes Delémont-Belfort et retour dans l'horaire d'hiver. Constatant son erreur, la régie fédérale a commandé jeudi un bus auprès d'un transporteur privé. Il aurait dû assurer dès dimanche le transport des voyageurs entre Delémont et Belfort. Dimanche à la gare de Delémont, il n'y avait pas un seul voyageur pour Belfort. Hier matin, sept personnes désirant se rendre à Paris se sont présentées au guichet. Il a fallu commander un deuxième taxi, a expliqué Sébastien Jacobi en précisant que les voyageurs payent le prix du billet habituel. (ats)

## L'avenir du Jura bernois sur les ondes de la Radio romande

### Dialogue de sourds

Le débat entre le conseiller d'Etat bernois Mario Annoni et le ministre jurassien Jean-Pierre Beuret, mis sur pied hier soir par la Radio romande, a montré le fossé qui sépare encore les cantons de Berne et du Jura s'agissant de l'avenir du Jura bernois. Le premier accepte certes le dialogue, mais à condition qu'on parle de tout, sauf de l'avenir politique.

Jean-Pierre Beuret a souligné pourtant que la création d'une Commission fédérale de médiation prouve que le conflit politique subsiste et que le Conseil fédéral en est conscient. Pourquoi dès lors ne pas en parler?

Les plébiscites successifs n'ont résolu le conflit passé

que partiellement. Il faut donc convenir que toute solution définitive exige que le dialogue s'ouvre entre Jurassiens, sous l'égide de la Confédération et sans intervention directe du canton de Berne.

L'émission d'hier a montré une nouvelle fois que le dialogue ne mène à rien, à l'heure actuelle du moins, entre les cantons opposés dans le conflit. Mais, en reconnaissant les «fautes» des caisses noires bernoises, Mario Annoni admet implicitement que les scrutins plébiscitaires peuvent être mis en doute.

Si les Jurassiens discutaient ensemble, librement, ils pourraient plus aisément mettre en évidence des voies nouvelles conduisant à une solu-

tion. Faut-il le faire par le biais d'une assemblée constituante évoquée par Jean-Pierre Beuret, ou en optant plutôt pour la création d'un (demi-)canton du Jura-sud? Seuls les Jurassiens du sud peuvent apporter une réponse à cette question fondamentale. Il reste, cela paraît le plus ardu, à leur donner les moyens d'en prendre conscience.

On verra alors s'ils préfèrent rester largement minoritaires dans le canton de Berne ou gérer leurs propres affaires dans un Etat leur appartenant, faisant ou non partie du canton du Jura.

Sinon, le dialogue de sourds se poursuivra durant de longues années encore. V. G.

## Production intégrée par ordinateur en Suisse romande

### La FTMH formera des consultants d'entreprises

La Fédération des travailleurs de la métallurgie et de l'horlogerie (FTMH) s'intéresse aux nouvelles méthodes de production intégrée par ordinateur. Elle a annoncé hier à Delémont avoir obtenu la subvention fédérale au titre du programme CIM en faveur de son projet QUBI.

Il consiste à former des consultants qui pourront se rendre dans les entreprises et y examiner comment les nouvelles techniques de production sont appliquées et si les droits des travailleurs sont respectés.

### GRANDE UTILITÉ

La FTMH a déjà des demandes de renseignements en ce sens en provenance de Suisse alémani-

que. Elle se prépare à former des consultants aussi en Suisse romande.

La FTMH semble persuadée que de tels consultants seront d'une grande utilité et contribueront à préserver la qualité des emplois et le caractère humain du travail. Cela ne la dispensera pas de mettre sur pied des cours destinés à venir en aide aux chômeurs sur le point de perdre leur emploi, ce qui constitue un autre volet du soutien syndical.

### CONVENTION COLLECTIVE

La FTMH se préoccupe aussi du renouvellement de la convention collective de travail applicable à quelque 300.000 collaborateurs en Suisse dont le tiers envi-

ron sont syndiqués. Les revendications de la FTMH seront soumises au patronat en vue de conclure une nouvelle convention valable dès juillet prochain.

Les nouvelles exigences de la FTMH concernent surtout l'octroi d'une cinquième semaine de vacances (six semaines dès 50 ans), de dix jours fériés, de tendre à l'égalité des conditions de travail entre hommes et femmes, d'accroître la protection contre les licenciements et d'attribuer un congé de formation de cinq jours par an.

La FTMH propose encore l'augmentation de la contribution mensuelle de solidarité qui n'est restituée en fin d'année qu'aux travailleurs syndiqués. V. G.



Société éditrice  
et imprimeur:

**L'Impartial SA**  
La Chaux-de-Fonds

Rédaction  
et administration:  
L'Impartial, rue Neuve 14,  
2300 La Chaux-de-Fonds,  
Téléphone:  
Rédaction: 039/210 210  
Abonnements: 039/210 310  
Télex: 952 114  
Fax:  
Rédaction: 039/210 360  
Administration: 039/210 361

**Tirage contrôlé REMP**  
31.712

Régie des annonces:

**Publicitas**

La Chaux-de-Fonds,  
tél: 039/210 410  
Le Locle, tél: 039/311 442

## FAITS DIVERS

Auvernier

### Série d'accidents sur l'autoroute

De nombreux accidents se sont succédé hier sur l'autoroute entre Neuchâtel et Boudry, dans le tunnel de la Trémie, à Auvernier. Tout d'abord à 6 h 45, une voiture conduite par Mlle P. V., de Cortaillod a perdu la maîtrise de son véhicule qui s'est déporté sur la gauche, a heurté un mur, terminant sa course au travers de la chaussée. Immédiatement après, un autre automobiliste, M. J. D. R. de Neuchâtel, a percuté le véhicule de P. V.. Peu après, un troisième automobiliste, M. F. G., de Münsingen, voyant la voiture en travers de la route a fortement ralenti et, alors qu'il s'apprêtait à contourner la voiture de P. V. par la gauche, est entré en collision par l'arrière avec la voiture conduite par, M. M. G. de Neuchâtel. Blessée, Mlle P. V. a été transportée par une ambulance à l'Hôpital des Cadolles. Au même endroit, à 15 h 55, M. C. M., de Neuchâtel, circulait en voiture; alors que la circulation était canalisée sur la voie de dépassement, en raison de travaux, il n'a pas pu immobiliser sa voiture derrière celle conduite par M. A. T., d'Yverdon, qui venait de ralentir pour les besoins de la circulation. Blessée, la passagère de la voiture A. T., Mlle J. B. de Couvet, souffrant du dos, a été transportée par ambulance à l'Hôpital des Cadolles.

Neuchâtel

### Piéton blessé

Hier à 20 h 29, suite à un accident qui s'est produit rue du Clos-de-Serrières entre un piéton et une voiture, l'ambulance du SIS a transporté à l'Hôpital des Cadolles M. G. R., né en 1908 et domicilié à Neuchâtel. Il souffre de contusions sur tout le corps.

Neuchâtel

### Jeune piétonne blessée

Hier à 13 h 25, une voiture, conduite par M. C. P. du Landeron, circulait rue de la Maladière en direction d'Hauterive. A la hauteur du CPLN, il a été surpris par la jeune S. J. du Landeron qui courait sur le trottoir sud et qui, tout à coup, s'est élancée sur la chaussée. Malgré une tentative d'évitement, il heurta la jeune J. Blessée, elle a été transportée par ambulance à l'Hôpital des Cadolles.

## FAITS DIVERS

Damprichard

### Violente collision

Une violente collision frontale, en pleine ligne droite, au lieu-dit Les Seignottes, entre Damprichard et Charquemont a fait deux blessés graves dimanche soir.

Les circonstances de cet accident sont obscures. Les pompiers de Maiche ont mis plus d'une heure pour désincarcérer S. D., 22 ans, de Charquemont, le conducteur de la R5. C. G., 23 ans, une Suisse, résidant à Fournet-Blancheroche et qui conduisait la 205 souffre de blessures moins graves que le jeune homme de Charquemont, sérieusement atteint au niveau des membres inférieurs.

Toutefois, l'un comme l'autre ont été transportés à l'Hôpital de Montbéliard. (pr.a.)

## COMMUNIQUÉ

Taxes et émoluments communaux

### L'avis du groupe radical

Hier soir, le groupe radical a remercié le Conseil communal de La Chaux-de-Fonds de s'être attaqué à la tâche ardue qu'est le regroupement, dans un même document, de toutes les diverses taxes.

Le groupe radical a toutefois proposé de reprendre les articles en commission. En effet, la justification de certaines taxes n'est pas évidente, tandis que d'autres ne couvrent pas les dépenses effectives.

Accepter ce rapport sans réserves, comme l'ont fait les autres partis, c'est donner son consentement à un document qui nécessite d'être remis sur le métier.

Le Parti radical désire:  
- connaître le mode de calcul des différentes taxes  
- éviter que certaines taxes ne soient des impôts déguisés. (comm)

## TÉMOINS

La Chaux-de-Fonds

Le conducteur de la voiture de marque BMW, de couleur foncée qui, le dimanche 27 septembre vers 2 h 00, a endommagé une voiture stationnée sur le bord sud de la rue du Temple-Allemand, soit à la hauteur de l'immeuble No 15, ainsi que les témoins de cet accident sont priés de prendre contact avec la police cantonale à La Chaux-de-Fonds. Tél. 039/28 71 01.

## SERVICES

LA CHAUX-DE-FONDS

- PHARMACIE D'OFFICE  
Chapuis, L.-Robert 81, jusqu'à 19 h 30. Ensuite, Police locale, ☎ 23 10 17, renseignera.

SAIGNELÉGIÉ

- PHARMACIE DES  
FRANCHES-MONTAGNES  
☎ 51 12 03.

LE NOIRMONT

- MÉDECINS  
Dr Baumeler, ☎ 53 11 65.  
Dr Bosson, ☎ 53 15 15.

LES BREULEUX

- MÉDECIN  
Dr Tettamanti, ☎ 54 17 54.

TRAMELAN

- PHARMACIES  
H. Schneeburger ☎ 97 42 48.  
J. von der Weid, ☎ 97 40 30.

EN SOUVENIR DE

**Marguerite  
BERCHTOLD-WEBER**

Un an déjà  
Nous pensons à toi.

22-519268

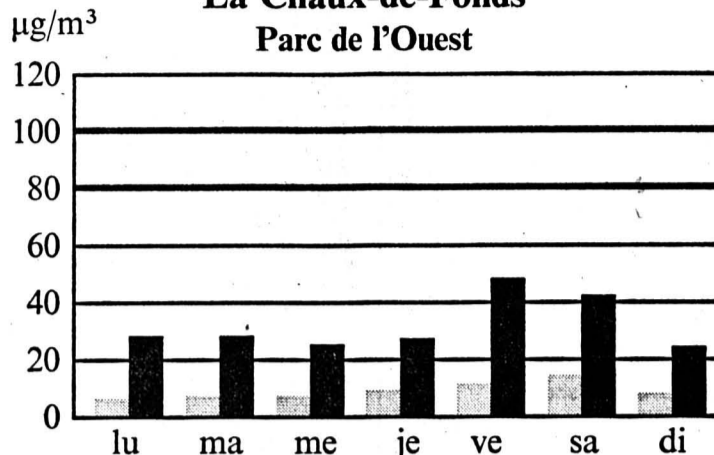
Ta famille

## ENVIRONNEMENT

### La qualité de l'air

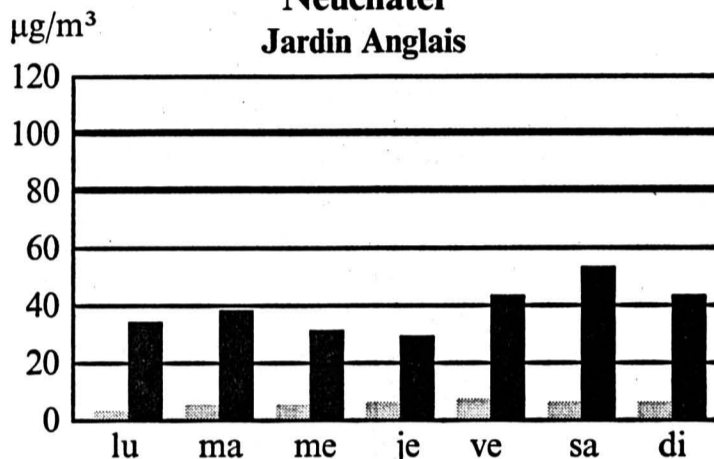
du 21 au 27 septembre 1992

La Chaux-de-Fonds  
Parc de l'Ouest



Quant à l'ozone, les moyennes horaires ont varié entre 1 et 102 µg/m<sup>3</sup> et la limite de 120 µg/m<sup>3</sup> n'a jamais été dépassée.

Neuchâtel  
Jardin Anglais



Quant à l'ozone, les moyennes horaires ont varié entre 1 et 94 µg/m<sup>3</sup> et la limite de 120 µg/m<sup>3</sup> n'a jamais été dépassée.

■ SO<sub>2</sub> (Dioxyde de soufre)  
■ NO<sub>2</sub> (Dioxyde d'azote)

- µg/m<sup>3</sup> = microgramme par mètre cube
- 100 = limite SO<sub>2</sub>
- 80 = limite NO<sub>2</sub>

(Transmis par le Service cantonal de la protection de l'environnement)

## LE HC LES BRENETS

a le chagrin de faire part du décès de

Monsieur

**Jean FONTANA**

papa de Gilbert, notre dévoué joueur et membre du comité.  
157-800319



Par votre présence,  
par vos prières,  
par vos messages de sympathie,  
par vos paroles et vos gestes  
d'amitié,  
par vos offrandes pour les pauvres  
de Somalie,

vous avez témoigné de l'estime  
que vous aviez pour le

**PÈRE MATHIEU SIMONIN**

Voilà déjà un mois qu'il s'en est allé rejoindre son Seigneur dans le Royaume.

LA FAMILLE SIMONIN,  
L'EQUIPE PASTORALE DE BASSECOURT,  
ET LES RELIGIEUX DU SAINT SACREMENT,

vous disent un merci très sincère et vous invitent à participer à la Messe de Trentième le jeudi 1er octobre à 19 h 30 à l'église du Noirmont ou le vendredi 2 octobre à 19 h 30 à l'église des Bois.

LE NOIRMONT, le 29 septembre 1992

14-506932

Très touchée par les nombreux témoignages d'affection et de sympathie reçus, la famille de

**MADemoiselle COLETTE STÄHLI**

remercie sincèrement tous ceux qui ont pris part à son deuil par leur présence, leurs dons, leurs fleurs, leurs messages et leurs prières.

Un merci tout spécial à tous ceux qui l'ont soignée à la maison, médecins, infirmières et aides familiales.

MONTMOLLIN, septembre 1992.

†

Maintenant, cher époux,  
papa, grand-papa et frère,  
tu reposes en paix.

Madame Suzanne Miserez-Gauthier:

Danielle et Pierre-Alain Vermot-Miserez, à Hauterive,  
Luc Vermot, à Hauterive,

Marc et Anne Vermot-Berneron, à Boudry;

Jean-Claude et Elisabeth Miserez-Beutler, leurs filles  
Karine et Claudine, à Corcelles;

Monsieur et Madame Jean Miserez-Erard, et famille;

Madame et Monsieur Georges Dubey-Miserez, et famille;

Monsieur et Madame Gilbert Miserez-Gauthier,  
et famille;

Madame et Monsieur André Rochat-Miserez, et famille,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la tristesse de faire part du décès de

Monsieur

**Roger MISEREZ**

enlevé paisiblement à leur tendre affection jeudi, dans sa 73<sup>e</sup> année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 24 septembre 1992.

La messe de sépulture a eu lieu dans l'intimité.

Domicile de la famille: A.-M.-Piaget 9.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

†

Repose en paix.

La famille de

Mademoiselle

**Alice AUBRY**

a le chagrin de faire part de son décès, survenu paisiblement lundi dans sa 87<sup>e</sup> année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 28 septembre 1992.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire, jeudi 1er octobre, à 10 heures.

La défunte repose au pavillon du cimetière.

Domicile: Marché 4

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Un soir il n'y eut plus de lumière  
et dans le cœur naquit le souvenir.

Les descendants de feu Emile Berger-Kernen;

Les descendants de feu Armand Courvoisier-Jeanquartier,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame

**Marthe COURVOISIER**

née BERGER

leur bien-aimée belle-sœur, tante, grand-tante, arrière-grand-tante, cousine, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui dimanche, dans sa 92<sup>e</sup> année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 27 septembre 1992.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire mercredi 30 septembre, à 11 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: Madame Lucienne Berger  
avenue des Forges 39.

Prière de ne pas faire de visite

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

LES PONTS-DE-MARTEL

Son épouse:

Madame Lucette-Jacqueline Zahner-Huguenin;

Ses fils:

Monsieur Raymond Zahner, à Neuchâtel,

Monsieur Philippe Zahner, à Madagascar,

ont le très grand chagrin d'annoncer le décès de

Monsieur

**Robert ZAHNER**

âgé de 68 ans.

Le défunt ayant décidé de faire don de son corps à la recherche médicale, il n'y aura pas de cérémonie.

En cas de visite, veuillez prévenir par téléphone.

2316 LES PONTS-DE-MARTEL, le 26 septembre 1992.

Cet avis tient lieu de faire-part.

132-506950



Mardi 29 septembre 1992

L'Impartial

**Suisse romande**

8.40 Journal canadien  
9.00 Top models (série)  
9.20 La misère des riches (série)  
9.45 Vive les animaux  
La vraie nature des fleurs.  
10.20 Magellan  
10.55 Les routes de la lumière  
Documentaire.  
11.50 Docteur Doogie (série)  
12.15 Madame est servie (série)  
12.45 TJ-midi  
13.10 Le droit d'aimer (série)  
13.35 Les feux de l'amour (série)  
14.20 Les rescapés du futur  
Film de R. T. Heffron (1976),  
avec P. Fonda, B. Danner,  
Y. Brynner.  
16.05 Le médecin  
de campagne (série)  
17.00 Les Babibouchettes  
et le kangourou  
17.45 La petite maison  
dans la prairie (série)  
18.35 Top models (série)  
19.00 Journal romand  
19.15 Téléchance  
19.30 TJ-soir - Météo

**A 20 h 10**

**Nestor Burma**

Le soleil naît derrière le Louvre, téléfilm de Joyce Bunuel, avec Guy Marchand, Natacha Lindinger, Tanya Kinzinger. Le milliardaire Gérard Corbin fait appel à Nestor Burma pour surveiller ses invités lors d'une fête. Photo: Guy Marchand et Tanya Kinzinger. (tsr)



21.40 Viva  
Fans à lier.  
22.25 TJ-nuit  
22.40 Fans de sport  
Hockey sur glace.  
23.25 Bulletin du télétexte

**tv5 europe**

7.00 Journal France 2  
7.40 F comme français  
7.55 Flash canal infos  
8.00 Journal canadien  
8.25 Flash canal infos  
8.30 On aura tout vu  
8.55 Flash canal infos  
9.00 Enjeux / Le point  
10.00 Espace francophone  
10.30 Sindbad  
11.00 Reflets, images d'ailleurs  
11.55 Flash canal infos  
12.00 La chance aux chansons  
12.40 Journal suisse  
13.10 La bonne aventure  
13.40 Barocco  
Réalisé par André Téchiné,  
avec Isabelle Adjani, Marie-  
France Pisier et Gérard De-  
pardieu

15.40 Vision 5  
16.00 Journal TV5  
16.15 Vision 5  
16.30 Une pêche d'enfer  
17.00 Comment ça va?  
17.30 Gourmandises  
17.50 F comme français  
18.00 Questions  
pour un champion  
18.30 Journal TV5 et météo  
18.55 Clin d'œil  
19.00 Le jeu des dictionnaires  
19.30 Journal belge  
20.00 Nord-Sud  
20.30 Reportages  
21.00 Journal TF1  
21.30 Envoyé spécial  
22.45 Journal France 3  
23.05 Bouillon de culture  
0.30 Spécial Festival  
des films du monde

**RTP** Portugal

18.30 Abertura. 18.31 Rosa dos Ventos. 19.30 Vila Faia. 20.00 Telegame (directo). 20.30 Cinzas. 21.00 Concurso: Palavra Puxa Palavra. 22.00 Frente a Frente.

**Fréquence Jura**

6.30 Infos FJ. 7.10 Animation 8.10 L'invité d'Angela. 8.35 Animation. 9.15 Le zappeur fou. 9.30 Classique. 9.45 Intro mystérieuse. 10.00 Info FJ. 10.05 Animation. 10.30 L'autre info. 11.15 Reportage. 11.45 Jeu du rire. 12.15 Jura midi. 12.25 Animation. 12.30 Infos RSR1. 17.00 Infos RSR1. 17.05 Radio active. 18.00 Infos RSR1. 18.20 Animation. 18.30 Jura soir. 18.40 Animation. 18.45 Le magazine de l'info. 19.00 Fréquence jazz. 20.00 Les Ensoirées.

**France 1**

6.00 Passions  
6.25 Météo  
6.30 Le destin  
du docteur Calvet  
7.00 Journal  
7.20 Club Dorothée avant l'école  
8.30 Téléshopping  
9.00 Haine et passions (série)  
9.40 Un cas pour deux (série)  
10.35 Rire en boîte et boîte à rire  
10.50 Marc et Sophie (série)  
11.20 Tournez... manège  
11.55 La roue de la fortune  
12.25 Le juste prix  
12.55 A vrai dire  
13.00 Journal  
13.35 Les feux de l'amour  
14.30 Santa Barbara (série)  
15.25 Hôpital central (série)  
16.25 Club Dorothée  
17.25 Superboy (série)  
17.55 Hélène et les garçons (série)  
18.25 Une famille en or  
18.55 Coucou c'est nous  
19.50 Le bébé show  
20.00 Journal

**A 20 h 45**

**L'alpageur**

Film de Ph. Labro. Avec J.-P. Belmondo. Aux Pays-Bas et en France dans les années septante. Un ancien chasseur de fauves, recyclé dans la chasse à l'homme.

**A 22 h 40**

**La valise**

Film de G. Lautner. Avec M. Darc, M. Constantin, J.-P. Marielle. Un agent des services secrets français convoie à travers le Proche-Orient une malle dans laquelle est caché un agent israélien.

0.25 Le bébé show  
0.30 Journal  
0.40 Le club de l'enjeu  
0.55 Le bébé show  
1.00 Le dernier journal  
1.05 TF1 nuit  
1.35 On ne vit qu'une fois  
1.55 Enquêtes à l'italienne  
2.50 Histoires des inventions  
3.45 Le boomerang noir  
5.15 Musique  
5.40 Tribunal de nuit

**TCR** Téléciné

14.25 Ciné-jeu\*  
14.30 Coupe suisse de scrabble\*  
14.55 Terreur extra-terrestre  
Film fantastique américain de Greydon Clark (1983 - 79)  
16.15 Cinéma scoop/avant-première\*  
16.45 Ciné-jeu\*  
17.00 Fantasia chez les ploucs  
Film de comédie de Gérard Pires (1970 - 87)  
18.25 Trailer\*  
18.45 Ciné-jeu\*  
18.55 Edito\*  
«Télé Top Matin» (II).  
18.55 Coupe suisse de scrabble\*  
19.20 Ciné-jeu\*  
19.25 Mister Belvédère  
19.50 TCRire\*  
19.55 Ciné-jeu\*

**A 20 h 05**

**Une langouste au petit déjeuner**

Film de comédie franco-italien de Giorgio Capitani (1981 - 85). Avec Claude Brasseur, Enrico Montesano, Silvia Dionisio et Claudine Auger. De vrais-faux maris, d'authentiques amants, des épouses un rien volages, des couples gagnés par la folie...

21.30 Montreux jazz festival\*  
21.55 Ciné-jeu\*  
22.00 Edito\*  
22.05 The Belle Starr Story  
Film italien de Lina Wertmüller (1975 - 90).  
23.35 Mado, poste restante  
Film français d'Alexandre Adabachian (1991 - 98). (\*en clair)

**rjb** Radio Jura bernois

6.05 Secouez l'édrédon! 6.15, 7.15 et 9.15 RJB info. 8.05 Matin tonique. 9.30 Marilyn, vie et légende. 10.05 Musique aux 4 vents. 11.00 Faire ou ne pas faire. 11.30 Les dédicaces. 12.00 Titres de l'actualité régionale, etc. 12.15 RJB info. 12.45 La bonne occasion. 15.03 Musiques aux 4 vents. 16.00 Hit-parade. 17.00 Les vieux tubes. 17.30 Titres de l'actualité régionale. 17.45 RJB info. 18.30 Rappel des titres. 18.45 Vieux tubes à la carte. 19.30 Antipasto misto. 21.00 Heavy metal fusion.

**France 2**

6.05 Falcon Crest (série)  
6.30 Télématin  
8.30 Amourusement vôtre (feuilleton)  
8.55 Top models (série)  
9.20 Eve raconte  
9.35 Matin bonheur  
11.25 Motus  
11.50 Pyramide  
12.25 Que le meilleur gagne  
13.00 Journal  
13.50 Tatort  
La fille d'en face.  
15.30 La chance aux chansons  
16.20 Des chiffres et des lettres  
16.45 Beaumanoir (série)  
17.15 Giga  
18.30 Le jeu  
19.20 Que le meilleur gagne plus  
20.00 Journal

**A 20 h 50**

**L'étincelle**

Un film de Michel Lang. Avec Roger Hanin, Clio Goldsmith. Vers 1983, à Londres. Un volubile restaurateur pied-noir devient follement amoureux d'une pétillante disc-jockey, mariée à un paléontologue grincheux dont elle attend un enfant.



22.35 Bas les masques  
23.40 Journal et météo  
23.55 Le cercle de minuit  
1.05 Caractères  
2.10 Fort Boyard  
3.35 Des microbes et des hommes  
4.30 Dessin animé  
4.35 24 heures d'info  
4.50 Ça c'est du cinéma  
5.15 La chance aux chansons

**La Six**

6.45 6 minutes  
7.15 Contact 6 manager  
7.20 Flipper le dauphin  
7.45 M6 Kid  
8.15 Boulevard des clips  
9.05 M6 boutique  
9.20 Boulevard des clips  
11.00 Cagney et Lacey  
12.00 Papa Schultz  
12.30 Ma sorcière bien-aimée  
13.00 Roseanne  
13.30 Madame est servie  
13.55 Soko, brigade des stupés  
14.50 Destination musique  
17.15 Zygopolis  
17.35 Campus show  
18.05 Booker  
19.00 Les routes du paradis  
19.54 Six minutes  
20.00 Madame est servie

**A 20 h 30**

**Opération V2**

Film de Boris Sagal (1968 - 90). Avec David McCallum, Suzanne Neve, David Buck. En 1944, quatre avions britanniques effectuent un raid au-dessus du sol français pour détruire une base allemande de lancement de V2. La mission est réussie mais au retour, le chef d'escadrille, David Scott, est abattu par un Messerschmitt.

20.45 Le grand voyage de Lassie  
Téléfilm de J. B. Hively.  
22.30 Opération V2  
Film de B. Sagal.  
24.00 Culture pub  
0.25 Boulevard des clips  
1.00 6 minutes  
2.00 E = M6  
2.25 Cheval mon ami  
2.55 Noubia  
3.20 Les défis de l'océan  
4.10 La terre des mille colères  
5.10 Culture rock

**CANAL ALPHA +**

14.02 Journal régional  
14.31 La météo  
14.35 «Du désespoir à l'espérance»  
Réflexion de Henri Hartnagel.  
20.01 Neuchâtel: une promenade dans l'histoire  
20.08 Reflets du littoral  
En montgolifié.  
20.30 Cuisine  
chez Cécile Tattini  
20.40 A bâtons rompus  
Jacques Beauverd reçoit Carlo Brugnoli.

**France 3**

7.30 C'est Lulo  
8.00 Continentales  
9.30 Vis-à-vis  
10.25 Parole d'école  
10.55 Espace 3  
11.00 Carré vert  
11.15 Le journal des bêtes  
11.30 Confidencielles femmes  
11.45 La cuisine  
des mousquetaires  
12.05 Le 12-13 de l'information  
12.45 Journal  
13.00 Drôles de crocos  
13.15 Doña Beija (série)  
13.45 Français, si vous parliez  
14.45 Dynastie (série)  
15.35 La croisière s'amuse (série)  
16.20 Zapper n'est pas jouer  
17.55 Une pêche d'enfer  
18.25 Questions  
pour un champion  
19.00 Le 19-20 de l'information  
20.05 Hugo délire  
20.15 La classe

**A 20 h 45**

**Les Sept Boules de cristal**

Les aventures de Tintin

Revenu récemment d'une expédition au Pérou, les explorateurs Sanders et Har-muth sont retrouvés inconscients avec à leurs côtés, des éclats de cristal. S'agit-il d'une malédiction divine?

21.40 Faut pas rêver  
Les amoureux du Père Lachaise.  
22.35 Soir 3 - Météo  
22.55 Le curé de Bargota  
Téléfilm de P. Olear.

0.25 Eurojournal  
1.10 Portée de nuit

**Suisse alémanique**

14.00 Schulfemsehen. 15.00 Risiko. 16.00 Tagesschau. 16.05 Treffpunkt. 16.50 Das Spielhaus. 17.15 Triggs und Gäggs. 17.40 Gutenacht-Geschichte. 17.55 Tagesschau. 18.00 Drehpause. 19.00 Schweiz aktuell. 19.30 Tagesschau. 19.50 Météo. 20.00 Ein Fall für zwei. 21.05 Kassensturz. 21.35 Übrigens. 21.50 Zehn vor zehn. 22.20 Sport: Eishockey. 22.50 Der Club - Nachtbulletin.

**ARD** Allemagne 1

6.00 Morgenmagazin. 9.00 ARD-ZDF Vormittagsprogramm. 13.45 Wirtschafts-Telegramm. 14.00 Tagesschau. 14.02 Kinderprogramm. 15.00 Tagesschau. 15.03 Spass am Dienstag. 15.30 Nachmittagsmagazin. 16.00 Tagesschau. 16.03 Von Kopf bis Fuss. 16.30 Vale Tudo. 17.00 Punkt 5. 17.15 Tagesschau. 17.25 Regionalprogramme. 19.58 Heute im Ersten. 20.00 Tagesschau. 20.15 Haus am See. 21.05 Gaudimax. 21.30 Sklaven des Krieges. 22.00 How much? 22.30 Tagesthemem. 23.00 Boulevard Bio. 24.00 Magnum.

**Allemagne 2**

6.00 Morgenmagazin. 9.00 ARD-ZDF Vormittagsprogramm. 13.45 Black Beauty. 14.05 Echt tierisch! 14.30 Lolek und Bolek. 14.40 Die Knoff-hoff-Show. 15.25 Tips und Trends. 16.00 Heute. 16.03 Alf. 16.25 Logo. 16.35 Kappatoo: der Doppelgänger aus dem All. 17.00 Heute. 17.10 Heute-Sport. 17.15 Länderjournal. 17.50 Siebenbirken. 19.00 Heute. 19.20 Forsthaus Falkenau. 20.15 Studio 2. 20.50 Euro-cops. 21.45 Heute-Journal. 22.15 Aspekte. 23.00 König Ottokars Glück und Ende (film). 1.50 Heute.

**SW3** Allemagne 3

8.15 Medizin nach Noten. 8.30 Telekolleg. 10.50 Non-Stop-Fernsehen. 14.00 Telekolleg. 14.30 Tele-Ski '90. 15.00 Hallo, wie geht's? 15.15 Technik, Umwelt, Wissenschaft. 16.00 Ebbes. 16.30 Sag die Wahrheit. 17.00 Telekolleg. 17.30 Sesamstrasse. 18.00 Abenteuer Überleben. 18.25 Das Sandmännchen. 18.30 Abendschau. 19.00 Hallo, wie geht's. 19.30 Schlaglicht. 20.00 Lindenstrasse. 21.00 Nachrichten. 21.15 MuM. 22.00 Die Dame ohne Kamelien (film). 23.40 Gespräch über Grenzen. 0.15 Non-Stop-Fernsehen.

**Arte**

17.00 Macadam: Cirque Plume  
Réalisation Alain Hattet  
18.00 Dans la série  
Les Travaux d'Orphée  
Polski Jazz  
De Philippe Gumpowicz  
19.00 Entendez mon cri  
Documentaire polonais de M.  
J. Drygas (1991 - 45')  
19.55 Monty Python's  
Flying Circus  
Série télévisée de la BBC en  
45 épisodes (2)  
20.30 8½ journal

**20 h 40 - 0 h 30**

**Saint-Petersbourg**

Une émission de Jacques Baynac et Pierre-André Boutang; présentée par Marina Vlady; réalisée par Jacques Mény, Alexandre Slobodskoï et Guy Seligmann.

20.40 Saint-Petersbourg: la dérive des sentiments (60')  
Saint-Petersbourg, l'histoire d'une ville

21.40 Perspective Nevski (10')  
Portrait de l'artère principale de Saint-Petersbourg

21.50 26 jours dans la vie de Dostoïevski  
Film d'Alexandre Zarkhi (85')

23.15 Dostoïevski, Raskolnikov  
Saint-Petersbourg, ville de Raskolnikov, le héros de Crime et Châtiment

23.30 Bientôt l'été (20')  
Chronique satirique sur une fabrique de chocolats

23.50 Nevzorov (17')  
Interview du célèbre journaliste

0.10 Saint-Petersbourg: un patrimoine en danger  
Sergueï Karmanov voue ses efforts à la restauration de sa ville

0.15 Smolny, Cronstadt et la forteresse Pierre et Paul  
Voyage historique à travers la cathédrale Smolny, la forteresse de Cronstadt et celle de Pierre et Paul, berceau de Saint-Petersbourg.

**Suisse italienne**

6.30 Textvision. 12.00 Cartoni a mezzogiorno. 12.25 Passioni. 13.00 TG tredici. 13.10 Bis. 13.40 Le indagini dell'ispettore Morse. 15.25 Dossier salute. 15.50 Textvision. 15.55 Due stane investigatrici. 17.00 Senza scrupoli. 17.25 Tutiviva? 18.00 I Robinson. 18.25 Cosa bolle in pentola? 19.00 Il quotidiano. 20.00 Telegiornale. 20.30 T.T.T. 22.15 TG sera. 22.30 Cronache parlamentari. 22.45 Martedì sport. 23.45 Textvision.

**RAI** Italie 1

6.50 Uno mattina. 9.00 Telegiornale Uno. 9.05 Mancuso FBI. 10.00 Telegiornale Uno. 10.05 Diventero padre. 11.40 Un solo mondo. 12.00 Unofortuna. 12.30 Telegiornale Uno. 12.35 La signora in giallo. 13.30 Telegiornale Uno. 14.00 Il lungo duello (film). 15.55 Adamo ed Eva (film). 17.20 big! 17.55 Oggi al Parlamento. 18.00 Telegiornale Uno. 18.10 Aspetta e ved... Rai. 18.40 Il tempo delle scelte. 19.40 Il naso di Cleopatra. 20.00 Telegiornale Uno. 20.40 Quark speciale. 21.40 Telegiornale Uno. 21.55 Colpire al cuore (film). 24.00 Telegiornale Uno. 0.30 Oggi al Parlamento. 0.40 Mezzanotte e dintorni.

**tve** Espagne

14.00 No te rias que es peor. 14.30 Autorretrato. 15.00 Telediario 1. 15.30 Amo y señor. 16.15 Para nosotros. 18.00 Juego de niños. 18.30 El palenque. 19.00 La raya. 19.30 Marta y Javier. 20.15 Sin vergüenza. 20.40 El menu de cada día de Karlos Arguiñano. 21.00 Telediario 2. 21.30 El asesino de Dusseldorf (film). 22.50 Futbol. 0.20 Diario noche.

**EUROSPORT** Eurosport

9.00 Aérobie. 9.30 Tennis. 11.30 Aérobie. 12.00 Athlétisme. 13.00 Football. 14.00 Tennis. 17.00 Athlétisme. 18.00 Football. 19.00 Tennis. 21.30 Eurosport news. 22.00 Kick boxing. 23.00 Boxe. 0.30 Eurosport news.

RADIO



6.00 Infos SSR. 6.10 La Matinale. 6.30 Infos RTN. 6.57 Bourse de l'emploi. 7.00 Infos SSR. 7.15 PMU. 7.30 Infos RTN. 8.00 Infos SSR, revue de presse. 8.20 Journal immobilier. 8.30 Bric-à-brac. 9.01 Arc-en-ciel. 9.35 Monsieur Cuisine. 10.00 Flash SSR. 10.30 Astrologie/Tarologie. 11.35 Flash Watt. 12.15 Infos RTN. 12.30 Infos SSR. 13.00 Dédicaces. 14.00 L'origine des bêtes. 14.15 Astuce. 15.00 Infos SSR. 15.15 Histoire d'une chanson. 15.30 Sketch. 16.00 Le hit. 17.00 Infos SSR. 17.20 Agenda. 17.45 Infos RTN. 18.00 Infos SSR. 18.30 Magazine régional. 19.00 Tennis Club. 19.30 Musiques. 20.00 Musique, sports. 23.00 Pacific 431. 0.00 Juke-Box.

**La Première**

9.05 Petit déjeuner. 10.05 5 sur 5, en direct du Locle. 11.00 Info Pile + Bulletin boursier. 12.30 Journal de midi. 13.00 Après-midi-doux, avec le jeu Règle de trois. 17.00 Info pile + Bulletin boursier. 17.30 Journal du soir. 17.49 Journal des sports. 17.55 Promotion de Forum. 18.00 Journal du soir. 18.22 Forum. 19.05 Baraka, avec le jeu Règle de trois, en direct de l'Institut Jacques-Dalcroze. 22.05 Ligne de cœur. 23.30 Emmène-moi au bout du monde. 0.05 Programme de nuit.

**Espace 2**

9.05 Demain la veille. 9.15 Magellan. 9.30 Les mémoires de la musique. 11.05 Les temps qui courent. 11.30 Entrée public. 13.05 Helvétiques. 14.05 Clairière. 14.15 Musique d'abord. 17.05 Magazine: sciences, médecine et techniques. 18.05 A l'affiche. 18.15 En quête de disques. 19.05 JazzZ. 20.05 Plein feu. 20.30 Les dossiers d'Espace 2. 22.30 Musique d'aujourd'hui. 23.50 Novitads. 0.05 Notturmo.

**Suisse alémanique**

5.00 Guten Morgen. 7.00 Morgenjournal. 8.00 Espresso. 9.00 Memo. 10.00 Etcetera. 11.15 Music-Special. 11.45 Kinderclub. 12.00 Rendez-vous. 12.30 Mittagjournal. 13.30 Rendez-vous Gast/Serie. 14.00 Siesta. 15.05 Tagebuch von Adam und Eva. 17.00 Welle Eins. 17.45 Sport heute. 18.03 Regionaljournal. 18.30 Abendjournal/Echo der Zeit. 19.15 Ihr Musikwunsch. 20.00 Familienrat. 21.00 A la carte. 23.00 Tonspur. 24.00 Nachtclub.

**FM** France Musique

7.10 Mesure pour mesure. 8.30 Les carnets de Radio France. 9.07 Les mots et les notes. 11.33 Laser. 12.35 Les démons de midi. 13.57 Un fauteuil pour l'orchestre. 14.02 Espace contemporain. 14.45 Concert. 16.18 La boîte à musique. 17.33 Histoire du jazz. 18.02 Domaine privé. 19.05 Soliste. 19.33 Les rendez-vous du soir. 20.26 Un fauteuil pour l'orchestre. 20.30 Concert. 22.00 Les voix de la nuit. 23.09 Ainsi la nuit. 0.33 L'heure bleue.



Les excédents pèsent lourdement sur les coûts de production

# Vendanges romandes moroses

Frais de production en augmentation, recettes en diminution, la viticulture suisse a de plus en plus de peine à faire vivre le vigneron. Sur une situation toujours plus difficile se greffe encore le problème des stocks, qui pèsent lourdement sur le marché. Pour cette année, l'incertitude demeure un peu partout quant aux prix qui seront versés pour la vendange.

Dans les deux plus importants cantons viticoles, Vaud et Valais, la question des prix occupe bien des esprits. Dans les deux cas, elle est directement liée à l'abondance de la récolte en cours. Dans le canton de Vaud, les grandes caves coopératives ont déjà fixé des quotas de production en précisant que les dépassements ne seront pas rémunérés, selon le secrétaire de la Fédération vaudoise des vignerons, Daniel Laufer.

## LIMITE INFÉRIEURE

En Valais, certaines caves ont adopté la même politique. La rémunération sera assurée, mais jusqu'à une limite inférieure aux quotas fixés dans l'arrêté cantonal sur les appellations d'origine contrôlée (AOC). Négociants et vignerons n'ont pas trouvé d'accord sur le prix de la vendange 1992, qui a débuté vendredi. Ils sont toutefois unanimes pour déclarer que les prix ne doivent pas tomber au-dessous de ceux de l'an dernier. Les vignerons avaient reçu 2fr.80 en moyenne par kilo de chasselas.

Des accords ont en revanche déjà été négociés dans le canton de Vaud. Rien n'est pourtant définitif et la souplesse est de rigueur. Il faudra attendre le 15 novembre pour connaître le prix définitif. Si la production devait une fois de plus être trop abondante, la tendance serait inévitablement à la baisse, estime M. Laufer.

Ce sont surtout les vins blancs, chasselas en particulier, qui posent des problèmes toujours plus aigus. Dans le canton de Genève par exemple, les frais de production moyens d'un hectare de vigne sont presque deux fois plus élevés que le revenu d'un hectare de chasselas. Pour le rouge en revanche, le prix couvre les frais.

## NEUCHÂTEL: DISCIPLINE

Le canton de Neuchâtel échappe quelque peu à la morosité ambiante. L'augmentation constante des frais de production a certes provoqué une stagnation du rendement financier des vignes, mais la production

demeure stable. Le rendement quantitatif maximal a été fixé à 1,1 kilo au mètre carré. L'an dernier, les vignerons neuchâtelois ont produit en moyenne 0,98 kilo au mètre carré.

Le Valais connaît pour sa part les frais de production les plus élevés de Suisse avec la région vaudoise du Lavaux. L'ensemble de ces frais dépassent 50 000 fr. à l'hectare. La rationalisation a permis ces dernières années de compresser quelque peu ces coûts. Parallèlement toutefois, le prix du raisin s'est effrité. Il y a une dizaine d'années, le prix du kilo de chasselas avoisinait quatre francs.

## SITUATION MALSAINE

Pour le nouveau directeur adjoint de Provins, Jean-Marc Amez-Droz, la situation actuelle est malsaine. Au début des années 1980, les prix offerts pour une vendange alors illimitée étaient généreux. La viticulture était alors une activité rentable où beaucoup se sont engouffrés, avec pour conséquence une vague spéculative sur les terrains viticoles dont les prix ont augmenté.

La situation se révèle aujourd'hui dramatique pour ceux qui ont acheté des vignes au cours de la dernière décennie. Ils sont maintenant confrontés à des taux d'intérêt élevés qui pèsent lourdement sur les frais de production. La situation est en re-



Baptême de la vendange 1992

P.-O. Barroud et Roger Meylan baptisent les premières grappes genevoises (Keystone)

vanche moins critique pour ceux dont la charge financière sur le sol est réduite ou inexistante. Et nombre de personnes en Valais ont hérité d'une parcelle de vigne.

## LA VIGNE NE PAIE PLUS

Il n'est actuellement plus possible de garantir la couverture des coûts de production, précise le président de l'Organisation professionnelle de l'économie vitivinicole valaisanne (Opeval) Jean-Pierre Guidoux. Sur la ré-

colte 1991 déjà, certains vignerons sont passés au-dessous du seuil de rentabilité.

Une amélioration de la situation passe par un assainissement du marché. Diverses solutions, dont la distillation des excédents, sont évoquées pour réduire les stocks. Le marché doit être assaini lors de l'entrée en vigueur du nouvel arrêté fédéral sur la viticulture pour lui permettre de produire tout son effet. (ats)

## CINÉMAS

### LA CHAUX-DE-FONDS

- ABC (☎ 23 72 22)  
La rose pourpre du Caire (de W. Allen, avec M. Farrow), 16 ans, tous les jours 18 h 30.
- CORSO (☎ 23 28 88)  
La nuit déchirée (de S. King avec B. Krause), 16 ans, tous les jours 18 h 45, 21 h, me aussi 16 h 30.
- EDEN (☎ 23 13 79)  
Un cœur en hiver, (de C. Sautet, avec D. Auteuil, E. Béart, A. Dussollier), 12 ans, tous les jours 18 h 30, 20 h 45.
- PLAZA (☎ 23 19 55)  
L'arme fatale 3 (de R. Donner, avec M. Gibson), 16 ans, tous les jours 16 h, 18 h 30, 21 h.
- SCALA (☎ 23 19 18)  
Alien 3 (de D. Fincher, avec S. Weaver), 16 ans, tous les jours, 15 h 30, 18 h, 20 h 30.

### NEUCHÂTEL

- APOLLO 1  
15 h, 17 h 45, 20 h 30, Horizons lointains (de R. Howard, avec T. Cruise, N. Kidman), 12 ans.
- APOLLO 2  
15 h, 17 h 45 en V.O., 20 h 30, Ballroom dancing (de B. Luhmann, avec P. Mercuro), pour tous.
- APOLLO 3  
15 h, 17 h 45, 20 h 45, Mediterraneo (de G. Salvatores, avec D. Abatantuono), 12 ans.
- ARCADES  
15 h, 18 h, 20 h 30, Alien 3 (de D. Fincher avec S. Weaver), 16 ans.
- BIO  
15 h, 18 h, 20 h 30, JF partagerait appartement (de B. Schroeder, avec B. Fonda), 16 ans.
- PALACE  
15 h 30, 18 h, 20 h 30, Boomerang (de R. Hudlin avec E. Murphy, G. Jones), 16 ans.
- REX  
15 h, 18 h, 20 h 30, L'arme fatale 3 (de R. Donner avec M. Gibson), 16 ans.
- STUDIO  
15 h, 18 h, 20 h 45, Un cœur en hiver (de C. Sautet avec D. Auteuil, E. Béart), 12 ans.

### COUVET

- COLISÉE  
20 h 30, Beethoven (de B. Levant, avec C. Grodin), pour tous.

### SAINT-IMIER

- ESPACE NOIR  
relâche.

### TRAMELAN

- CINÉMATOGAPHE  
relâche.

### BÉVILARD

- PALACE  
relâche.

Carole Bellenot, un beau cas de précocité artistique

## Le signe souverain

On n'entre pas dans une exposition de Carole Bellenot comme dans un moulin. Cet univers singulier demande une attention différente de celle que l'on porte au tout venant des images. Les récents tableaux de la jeune artistes sont accrochés, quelques jours encore, à la Galerie de la Maison des jeunes à Neuchâtel.

D'où vient, d'ailleurs, que ce miniaturisme pictural, que la répétition, la vibration des signes, aient un pareil tonus, résonnent aussi durablement dans la sensibilité? Au fil des tableaux, les sujets, têtes d'oiseaux, de singes, baies des bois, s'ordonnent, gouache sur papier, dans le petit format, acrylique sur toile, dans le grand. La jeune artiste se prendrait-elle, elle-même, au jeu, au développement de ce surprenant petit monde?

## FRISES

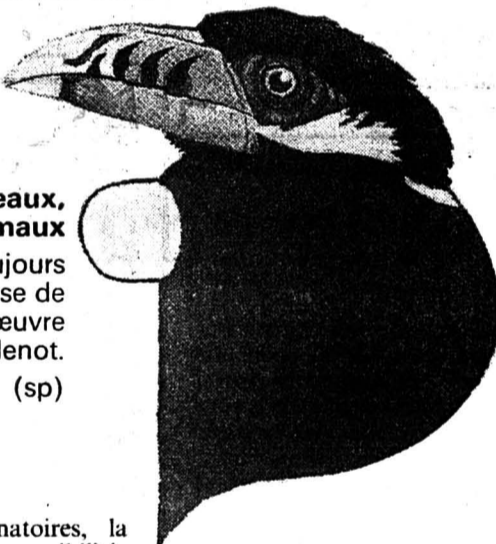
Petits dessins, sans fantaisie apparente, simples frises de motifs décoratifs, ils ont un pouvoir évocateur sans limite. La ri-

chesse des combinatoires, la juste perception des possibilités disent à quel point le peu, est ici, corollaire du plus. A regarder ces compositions, leur progression rythmique, leur amplitude et la diversité de leurs mouvances, seulement due aux modulations, on pense musique. Il s'agit vraiment de partitions graphiques, d'une recherche de synthèse entre des impressions visuelles et sonores.

Ailleurs, la couleur n'est plus seulement tonique, elle est affective, couvre tout le champ des émotions. Toute la sensibilité de l'artiste s'est concentrée dans ce système et la charge est d'autant

Oiseaux, animaux

Toujours à la base de l'œuvre de Carole Bellenot. (sp)



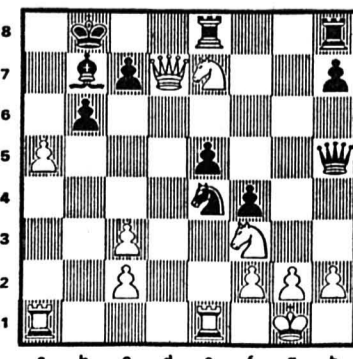
plus forte que le vocabulaire est réduit.

Témoins de l'évolution de Carole, ces losanges rigoureux où alternent les tons en un jeu géométrique. La ligne, avec la couleur en contrepoint, construit, édifie, exalte, à l'infini la signification du losange. D. de C.

● Galerie de la Maison des jeunes (2, rue du Terre) Neuchâtel  
De mercredi à dimanche 3 octobre, de 14 h à 18 h et sur rendez-vous

## ÉCHECS

### Chronique No 243



## Aux grands maux

Position ouverte et débridée, dans cette partie Stallinga-Grahn, jouée au Danemark en 1974. Les Blancs menacent a6, avec une attaque gagnante, mais les Noirs au trait les précèdent par une attaque spectaculaire, qui leur procure un mat forcé en huit coups. L'idée est un peu difficile à trouver, mais le reste suit (presque) tout seul. Indice: un

coup préliminaire supprimant l'attaque blanche est nécessaire avant de lancer l'attaque de mat. A vos échiquiers!

### Solution de la chronique No 242

1. Cd7! Dxd7 (1... Tge8 2. Cxb6 ou 2. Cxf6 suivi de Fg5 gagnent) 2. Txh7+ Rxh7 3. Dh3+ 1-0. Si 3... Rg7 4. Dh6 mat.

## TV-À PROPOS

### Sandra, c'est la vie

Ce film s'inscrit dans une nouvelle collection - Méli-Mélo - qui doit montrer, selon la TSR, partie prenante, «six enfants aux prises avec un événement dramatique qui bouleverse leur vie et les précipite dans l'univers brutal des passions adultes». Les coproducteurs ont fait appel à de jeunes réalisateurs en les laissant donner à leur film un ton personnel ou original.

La TSR a demandé à Dominique Othenin-Girard, natif du Locle, de signer sa participation à la collection. Elle a fait ainsi confiance une fois encore à celui qui avait su se montrer si brillant dans une autre collection, «Série noire», avec «Pièges à flics».

Sandra est une jeune fille trisomique de seize ans, dont la sensibilité («autre») rayonne sur son entourage. Sa mère, Marie, qui doit la prendre en charge, se fait passer pour sa sœur. Sandra parviendra à reconquérir l'amour de sa mère.

## PIÈGES ÉVITÉS

Avec cette remarquable réalisation, Dominique Othenin-Girard a su éviter certains pièges, par lui peut-être acceptés comme des défis. Son premier film, After Darkness, consacré en partie à la schizophrénie, avait fait apparaître un tempérament d'auteur mis ensuite en veilleuse par une filmographie qui lui a permis d'apprendre les métiers du cinéma en acceptant de fortes contraintes. Mais peut-être perçoit-on déjà une constante, la recherche d'une difficile communication entre les êtres...

Luisa Fusco est trisomique et actrice actuellement en formation. C'est la sœur de Denise Fusco, la femme du cinéaste qui a écrit le scénario avec Michel Viala. Le cinéaste évoque ainsi la sensibilité d'une personne qui lui est très proche. Mais le piège de l'autobiographie est évité. Comme l'est un autre piège qui est un étonnant défi, faire jouer ensemble des acteurs trisomiques, Lisa Fusco et Franck Rousselet (Marcel) avec de «vrais» acteurs de composition. On ne travaille pas de la même manière avec les uns et les autres. L'interprétation est d'excellent niveau, parfaitement homogène, même si la voix de Lisa, qui ne s'exprime pas en français, est celle de... Zouc!

## SPECTACLE EFFICACE

Dernier piège, et non le moindre: s'en tenir à la fiction, alors que la documentation sur un «cas» était sous-jacente. Othenin-Girard a le sens du spectacle efficace, du montage qui fait progresser un récit, de la caméra qui accompagne les personnages et cerne leurs émotions. Il n'a rien perdu ici de sa maîtrise de metteur en scène.

Une réserve toutefois: le personnage de Fred, l'ami de Marie, trop caricaturalement méchant et brutal dans son rejet de Sandra! Mais quelle belle réussite pour faire comprendre que si l'autre parfois semble si différent, cela tient surtout à notre regard...

Freddy LANDRY



Franck Rousselet et Lisa Fusco

Remarquable réalisation de Dominique Othenin-Girard. (RTSR)



Le Louverain: petit journal d'une semaine sur la montagne

# Apparition de l'homme-girafe

**Du 6 au 10 juillet, l'Américain Marshall Rosenberg, sorte de Red Adair des sinistres de l'incommunicabilité, a déployé au Louverain ses lances antifeu et ses mousses apaisantes. Ce psychologue hors normes prêche la «langue girafe».**

Par  
**J.-B. VUILLÈME**

Nous sommes une vingtaine assis sur des chaises autour d'un grand tapis, tous inscrits au stage intitulé «communication créative» animé par Marshall Rosenberg. Les participants sont venus de toute la Suisse romande et même de Belgique. Pas de table. Ce n'est pas une séance, mais un séminaire que les gens ont choisi de suivre. La plupart d'entre eux ont même consacré une semaine de vacances à cette offre du Louverain (pouvoir magique du mot communication?) et déboursé six cents francs pour être là plutôt qu'au bord de la mer.

## DEMI-CHOIX

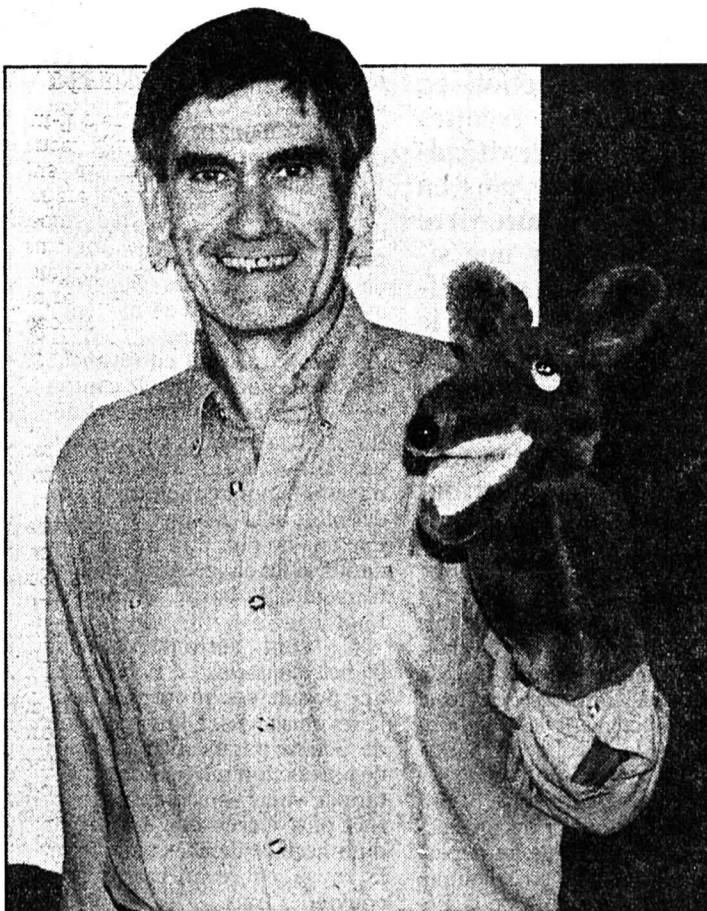
Pas moi. J'ai certes décidé de participer à ce stage plutôt qu'à un autre, mais ce choix n'était qu'un demi-choix dans la carte d'un menu journalistique. Sans un mandat confié par le Centre, je ne me serais pas trouvé au bord de ce tapis dans la grande salle du Louverain. Je n'aurais pas pris mes quartiers pour une semaine dans une chambre mo-

naque, si étroite, et sobre, qu'on se prendrait pour un novice au début de son temps d'épreuve.

Au bord, n'est-ce pas, le journaliste se tient constamment au bord des choses, et même des gens. Dedans? Dehors? A la lisière? Il va falloir trancher. Il ne suffira pas de remplir l'office du perroquet de conférence de presse, ni d'interroger à gauche et à droite avant de rentrer dans mon monde pour formuler clairement ce que je crois avoir entendu et compris.

## NON-VIOLENCE

Ça va commencer. Nous sommes assis et nous attendons dans une rumeur de chuchotements en nous observant du coin de l'œil. Sur la fiche de présentation du stage, un dessin représente un paysage déchiré par une brèche. De chaque côté de la brèche, on voit des silhouettes humaines qui s'agitent: image symbolique de l'incommunicabilité. Mais un homme marche dans la brèche en direction des petits personnages déchirés. Symboliquement, ce doit être lui, Marshall Rosenberg le grand réconciliateur. La même fiche dit que cet Américain de 58 ans (première constatation: il ne les fait pas ou les porte bien) est docteur en psychologie de l'Université de Wisconsin et qu'il a fonctionné dans plusieurs hôpitaux et institutions. Mais il faut surtout retenir que Marshall Rosenberg a développé sa propre méthode de communication fondée sur la non-violence et que son Center Nonviolent Communication, créé en 1966, commence à faire des petits en Europe et même en Israël, qui en a bien besoin.



**Marshall Rosenberg**  
Le Red Adair des incendies émotionnels  
(Photo Schneider)

## DE VIEILLES SOUFFRANCES

Il a levé la tête. Je prie le ciel qu'il soit sympathique, authentique, et ne manie pas le langage branché de la communication que j'exécute, sinon je serai condamné à vivre une semaine d'enfer dans ma solitude critique. Je serai le cheveu dans la

soupe de la communication et Marco Pedroli, directeur du centre (il participe au stage), se maudira d'avoir requis mes services. D'emblée, le visage de l'animateur me rassure: des traits comme taillés au couteau. Ce type n'a pas la gueule de l'emploi et je crois même percevoir sur son visage les traces de vieilles souffrances. Une gueule

harmonieusement marquée par des combats. Si je le croisais dans la rue, j'imaginerais peut-être un homme apaisé, mais pas un militant pacifiste. J'apprécie aussi le fait qu'il ne se croie pas obligé de s'accrocher constamment un sourire aux oreilles comme tant de gens porteurs d'un message pacifique. Il ne serait pas surprenant que Marshall Rosenberg se soit converti à la non-violence à force de s'être fait éreinter sur un ring, et qu'il n'ait choisi un chemin de vie qu'après de vains combats.

Le stage commence classiquement par un tour de présentation qu'il s'agit de compléter par un bref exposé des motivations. La plupart des participants invoquent des problèmes relationnels dans le cadre de leur activité professionnelle. Quand mon tour arrive, je tombe le masque: je suis venu faire mon métier. Entre deux chaises. Mais ce ne serait pas supportable de vivre avec vous pendant une semaine retranché dans mon camp d'observateur. Je m'efforcerais d'être présent.

L'animateur conclut ce tour d'horizon des personnalités et de leurs motivations. Il explique qu'il a grandi dans un environnement très violent et qu'il a subi, très jeune, des agressions à cause de son nom à consonance juive. Pas de doute: ce type joue cartes sur table.

Il s'exprime en anglais, avec l'accent américain un peu nasillard, et Anne traduit Marshall et les interventions de tous les participants. Loin d'être gênante, la traduction installe un rythme favorable à la concentration, à l'intériorisation, à l'attention que toute parole devrait mériter.

**DEMAIN:**  
Hong Kong

## UN DOYEN ATYPIQUE

Une équipe d'une douzaine de personnes assure le fonctionnement du Louverain. Santiago Arranz est le doyen de fonction. Atypique, un peu à l'image du Louverain.

C'était le 1er octobre 1974. Santiago Arranz se le rappelle comme si c'était hier. Il neigeait ce jour-là, le jour où il a commencé son travail au Louverain. Dix-huit ans plus tard, à 57 ans, Santiago est resté fidèle au Louverain aussi bien qu'à lui-même. Cet Espagnol très mal à l'aise sous le régime franquiste s'est installé en Suisse en 1964. Après divers emplois, notamment à l'hôpital des Cadolles, il a trouvé une véritable stabilité professionnelle au Centre du Louverain. Près de vingt ans de conciergerie, de nettoyage.

Aujourd'hui, il prépare les salles avant les conférences, stages ou séminaires, s'occupe de l'entretien des extérieurs. C'est encore lui qui officie, couteau en main, lorsqu'une soirée-raclette requiert du personnel au-delà des heures réglementaires.

«Je me suis attaché au Louverain, dit-il dans son français demeuré chaotique. J'y ai appris beaucoup de choses». Sans doute, mais pas au point de se convertir au protestantisme, ni même au christianisme. Ses souvenirs de jeunesse lui ont laissé un goût de cendres: «Si tu n'allais pas à l'église le dimanche, tu avais de mauvaises notes à l'école. Alors j'ai rejeté la religion. Je suis plutôt marxiste.» Ce qui compte avant tout, selon lui, ce sont les hommes et leur comportement. Dans sa bouche, après dix-huit ans de services au Louverain, c'est un compliment de poids.

L'Espagne a changé et Santiago retourne deux fois par an à Madrid. Et bien qu'il vive plutôt «au jour le jour», il n'exclut pas d'y retourner quand l'heure de la retraite aura sonné. (v)

## L'EREN EN IMAGES

Vernissage, dimanche 4 octobre au Louverain, de l'exposition de photos «L'EREN en images». Le photographe Pierre Bohrer collabore depuis plusieurs années à la «Via protestante neuchâteloise», de quoi constituer de solides archives photographiques sur la vie de l'Eglise.

Un choix d'une cinquantaine de clichés noir-blanc illustrera la vie de l'Eglise dans ses aspects les plus divers, célébrations de culte, consécrations de pasteurs, mariages, baptêmes, activités de jeunesse etc. Pierre Bohrer présente également une quarantaine de photos couleur d'églises et temples neuchâtelois qui donnent une idée assez large d'un patrimoine immobilier assez méconnu.

## Le chacal et la girafe

Dès ce moment, Marshall a chaussé ses «gants» qu'il ne quittera pour ainsi dire plus de la semaine, deux marionnettes en peluche: chacal à la main droite, girafe à la main gauche, celle du cœur.

Je n'ai pas craint longtemps que Guignol se trouve au milieu. C'est que Marshall enseigne la langue girafe et que l'enseignant se double d'un acteur talentueux. Marshall a fait dans sa vie le constat douloureux que les hommes ne savent ni se parler ni écouter, que nous vivons dans un monde de bavards où personne n'écoute personne, un monde dans lequel des gens meurent d'inanition par manque d'empathie. Ce monde dans

lequel on parle est le monde des chacals, celui de l'appétit de pouvoir, des jugements carrés, de l'endoctrinement et de la soumission. Monde de malheur dans lequel les individus vivent coupés de leurs sentiments et loin de leurs besoins.

## AVEC CŒUR ET INTELLIGENCE

Pour rendre ce monde-là plus humain, Marshall a inventé la langue girafe. Girafe? Pourquoi girafe? Et pourquoi pas colombe (une vraie teigne en vérité), nounours ou dauphin? Et puis ce vilain chacal, comme l'a si bien expliqué Konrad Lorenz, n'est-il pas devenu le meilleur

ami de l'homme à force de se garder de ses restes? Peu importe au fond. Il ne s'agit que de symboles destinés à simplifier les choses pour les rendre intelligibles. Il ne s'agit que d'outils dans lesquels Marshall enfonce ses poings, comme dans des gants de boxe, pour mener son bon combat. Et je vous jure qu'il se bat bien, avec cœur et intelligence. Ce n'est pas pour rien qu'on l'appelle un peu partout pour éteindre les feux de la discorde, que la police israélienne elle-même a décidé de faire appel à ses services dans l'espoir de parvenir enfin à parler aux Palestiniens.

Le cœur de la girafe pèse vingt-six livres. On ne fait pas plus lourd dans tout le règne mammifère.

La langue girafe est théoriquement très simple, mais pratiquement difficile parce que nos traditions et notre éducation nous ont plutôt entraînés à la langue chacal. Rien de plus effrayant, pour un chacal, que d'écouter en lui-même et chez l'autre au-delà des a priori de l'intellect, de se brancher, côté cœur, sur les sentiments et les besoins plus ou moins enfouis derrière la cuirasse sous laquelle nous dissimulons notre souffrance. Qui n'écoute pas, que peut-il bien dire?

## LA DÉFENSE DERRIÈRE L'AGRESSIVITÉ

Hop! Voilà que Marshall s'est coiffé du bonnet girafe muni de longues oreilles pendantes. Dans un jeu de rôle, cela signifie qu'il écoute au-delà de ce qui se dit, qu'il entend la détresse derrière l'agressivité. Cela signifie qu'il écoute et nous apprend comment écouter. Pourquoi ces longues oreilles? Pour mieux écouter mon enfant... Quand les relations se tendent, que le

dialogue devient impossible: mettre ses oreilles girafe! Et puis donner de l'empathie, beaucoup d'empathie. Cela peut prendre du temps. Pas question cependant que la girafe s'efface, renonce à ses propres besoins. Il est même permis de crier en girafe. Mais le cri de la girafe ne prend jamais la forme d'un jugement.

Un jour, il dit: «J'ai toujours cru que manifester son amour, c'est prendre soin des besoins d'autrui». Croissance toute simple. Encore faut-il que l'amour soit pour avoir une chance d'être manifesté.

## LE RIRE CARNASSIER

Plus le temps passe, plus le chacal devient sympathique. Marshall joue si bien le chacal. Un régal! «Seul le chacal nous fait rire», remarque une participante. Le rire, propre de l'homme, serait-il exclusivement carnassier? Question difficile et réponse en demi-teinte de l'animateur-acteur. Non, non, la girafe sait rire aux éclats! Et qu'en est-il de la colère? Il nous avait dit: «La colère m'informe que j'ai perdu contact avec la vie. La colère est une énergie qui voudrait punir l'autre, loin de mes besoins». Mais il ajoute: «Il est dangereux de refouler sa colère. Quand des gens tout à coup deviennent fous furieux et s'adonnent à une folie meurtrière, avez-vous remarqué que les voisins, et même les proches, s'accordent à dire, dans leur étonnement horrifié, qu'il était pourtant si gentil?»

Tous les sentiments sont des cadeaux de la vie. Même la tristesse. Une girafe accomplie pourrait prononcer une phrase de ce genre: «Je suis heureux d'être triste». Même le désespoir? Là, bien sûr, se dissimule un immense besoin d'empathie.

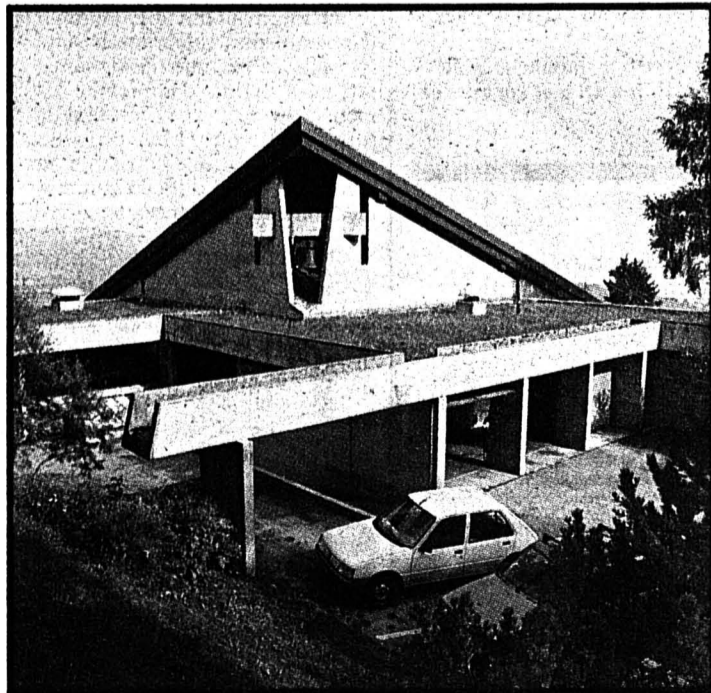
«Je suis heureux d'être désespéré». Etrange, non?

## UNE QUESTION D'ALTITUDE

Par crainte de fausser la vision du lecteur sur la démarche de Marshall Rosenberg, d'en donner un résumé caricatural du genre «prêt à communiquer sur commande», j'ai évité de parler technique et méthode. En vérité, il n'y a pas vraiment de recettes pour rendre la vie plus riche grâce à la «langue girafe». C'est une question d'attitude et je crois qu'en bon français le mot compassion parle mieux que tout autre. Marshall Rosenberg fournit des clés pour que les hommes retrouvent cette qualité perdue dans les sables de la solitude qui caractérise notre monde surpeuplé.

Le groupe. Au début, une vingtaine de visages et de prénoms à retenir dont un certain nombre émergent vite du flou, une vingtaine de personnes qu'une semaine suffit à reconnaître. Dès le troisième jour, le stage est devenu plus personnel et les participants ont été amenés à exprimer des sentiments qui leur appartiennent. La confiance qu'il faut pour tomber le masque, oser libérer verbalement ses émotions. Et la maîtrise, le professionnalisme de l'animateur: éviter la pente savonneuse du psychodrame.

A la fin, dans l'embrassade un peu trouble des départs pleine de l'empathie que chacun se croit tenu de prodiguer à l'autre, comme il vient de l'apprendre, de le sentir, prendre conscience de l'unicité soudain irremplaçable des individus dans la «foule» un peu vague du premier jour. Et quant à moi la pensée, déjà, de devoir bientôt me rapprocher de la lisière pour parler de cette semaine qui s'achève.



**Le Centre du Louverain**  
Un lien irremplaçable de communication

(Galley)